

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2025

CFG BANK



SOMMAIRE



06

PRÉSENTATION DE CFG BANK

- Une banque universelle de nouvelle génération
- Nos chiffres clés
- Une banque commerciale tournée vers le futur
- 33 années d'exigence et d'innovation
- Un actionnariat solide
- Des dirigeants engagés



34

RAPPORT ESG

- Servir l'intérêt général avec cohérence et exigence
- Promouvoir une culture d'entreprise positive, éthique et inclusive
- Soutenir le développement d'une économie responsable, accessible et durable
- Agir avec intégrité, transparence et exemplarité

58

COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

- Rapport de gestion
- Comptes consolidés
- Comptes sociaux
- Rapports des commissaires aux comptes

22

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- L'essentiel de 2025
- Une année de surperformance et d'ambition confirmée
- Une année de progression et de croissance profitable



PRÉSENTATION DE CFG BANK

UNE BANQUE UNIVERSELLE DE NOUVELLE GÉNÉRATION

CFG Bank est une banque universelle indépendante, cotée à la Bourse de Casablanca depuis 2023, et qui conjugue deux métiers longtemps considérés comme distincts : la banque commerciale de détail et la banque de financement et d'investissement. Ce modèle intégré constitue le cœur de sa différenciation et le principal moteur de sa création de valeur

Fondée en 1992 comme première banque d'affaires indépendante du Maroc, CFG Bank a participé activement à la structuration des marchés de capitaux marocains avant d'engager, à partir de 2012, sa transformation vers un modèle de banque universelle.

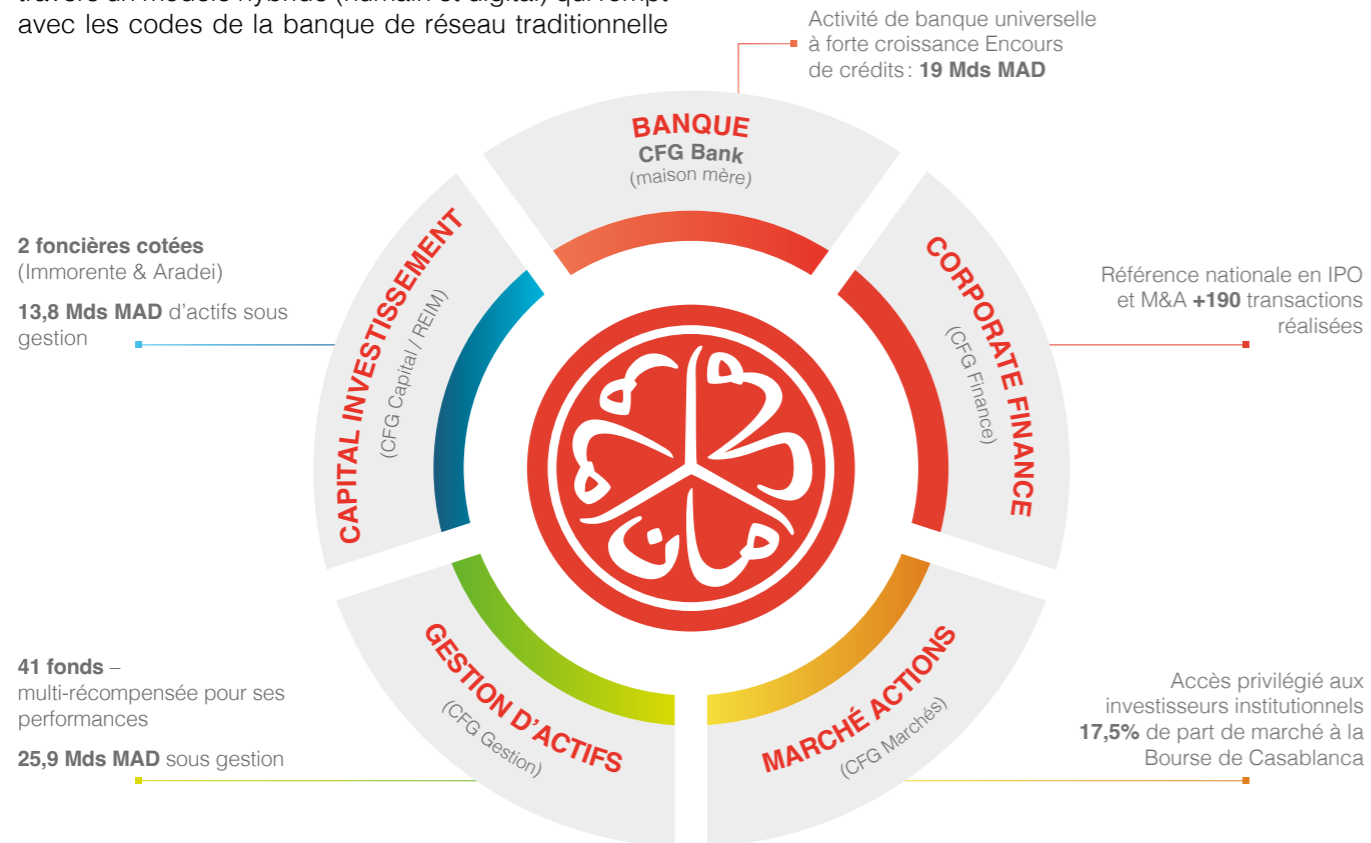
En 2015, elle lance son activité de banque de détail avec une ambition claire : offrir un service bancaire premium, accessible à tous, quels que soient l'âge, les revenus ou le patrimoine. Dix ans plus tard, cette ambition s'est traduite en un modèle opérationnel éprouvé, en la confiance de plus de 77 000 clients, et en des indicateurs financiers qui placent CFG Bank parmi les établissements les plus dynamiques et les plus rentables du secteur bancaire marocain.

Sur le segment commercial, CFG Bank s'adresse aux particuliers, aux professionnels et aux entreprises à travers un modèle hybride (humain et digital) qui rompt avec les codes de la banque de réseau traditionnelle

et consacre l'accessibilité. Chaque canal, application mobile, agences nouvelle génération, GABs intelligents, centre de relation clients, est conçu pour offrir le même niveau de service, à tout moment et sans rupture de parcours

Sur le segment de la banque d'affaires, CFG Bank s'appuie sur plus de trente ans d'expertise dans les métiers de l'intermédiation boursière, de la gestion d'actifs, du corporate finance et du capital investissement immobilier. Une culture d'ingénierie financière profondément ancrée, qui génère des synergies concrètes avec l'activité commerciale et renforce la capacité de la banque à accompagner ses entreprises clientes dans toutes les dimensions de leur développement.

L'exercice 2025 marque une inflexion majeure dans cette trajectoire. CFG Bank franchit pour la première fois le seuil du milliard de dirhams de Produit Net Bancaire, avec 1 247 MDH, en progression de 32% sur un an. Le Résultat Net Part du Groupe atteint 370 MDH, honorant avec une année d'avance l'engagement de doublement du résultat net pris lors de son introduction en bourse en 2023.



NOS CHIFFRES CLÉS

PERFORMANCES FINANCIÈRES

1 247 MDH
Produit Net Bancaire
 +32% vs 2024

633 MDH
Résultat Brut d'Exploitation
 +63% vs 2024

21%
ROE
 +5 pts vs 2024

370 MDH
Résultat net part du Groupe
 +41% vs 2024

SOLIDITÉ DE BILAN

30,4 Mds DH
Total bilan
 +22% vs 2024

2 087 MDH
Fonds propres consolidés
 +13% vs 2024

8 577 MDH
Capitalisation boursière
 31/12/2025

RÉSEAU & EXPÉRIENCE CLIENT

18
Agences nouvelle génération

94%
Transactions digitales

4,7/5
Note de l'application mobile sur l'Apple Store

548
Collaborateurs
 dont 54 % de femmes

104
GAB intelligents
 dont 65 hors agences

UNE PROXIMITÉ QUI GAGNE EN PROFONDEUR

CFG Bank a fait le choix stratégique d'un réseau resserré, délibérément ciblé sur les principales métropoles du Royaume, mais pensé pour rayonner bien au-delà de ses agences physiques. Chaque agence constitue une interface complète, connectée à l'ensemble des canaux et dotée des mêmes outils, de sorte que tout client puisse être accompagné avec la même qualité de service, quelle que soit l'agence dans laquelle il se trouve.

Ce modèle s'articule autour de quatre canaux parfaitement intégrés :

Les **18 agences nouvelle génération**, réparties dans les principales métropoles constituent la vitrine physique de la marque. Ouvertes de 8h15 à 19h, elles incarnent la promesse d'une banque accessible à des horaires en phase avec la vie réelle de ses clients. En 2025, le dispositif s'est enrichi d'agences dédiées à la Banque Privée, avec 3 espaces conçus spécifiquement pour la clientèle patrimoniale, ainsi qu'une agence Entreprises répondant aux attentes des moyennes et grandes structures.

Les **104 guichets automatiques intelligents**, accessibles 24h/24, permettent outre le simple retrait, la possibilité d'effectuer dépôts d'espèces, dépôts de chèques et autres opérations courantes, avec 65 unités désormais déployées hors agences pour étendre la capillarité du réseau.

Le **Centre de Relation Clients**, joignable jusqu'à 21h, assure la continuité du service au-delà des heures d'agence et prend en charge à distance la majorité des opérations courantes.

L'**application mobile**, notée 4,7/5 sur l'App Store, concentre à elle seule 94% des transactions du Groupe. Elle permet d'effectuer virements instantanés, remboursements anticipés de crédit immobilier, réservation de dotation voyage, blocage et déblocage de carte, messagerie sécurisée avec les conseillers, et continue d'évoluer au fil de nouvelles fonctionnalités. En 2025, 93% des clients de CFG Bank sont utilisateurs digitaux actifs, un taux qui témoigne d'une adoption profonde du canal numérique.

9 Casablanca

5 Rabat

2 Marrakech

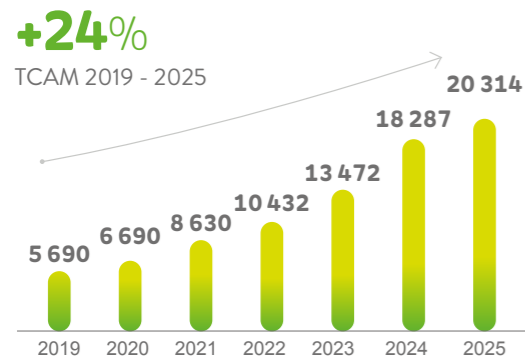
1 Tanger

1 Fès

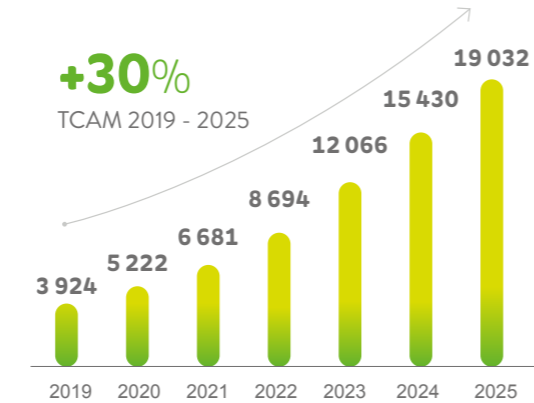
DES FONDAMENTAUX EN FORTE PROGRESSION

Portée par son positionnement différenciant et une stratégie de développement rigoureuse, CFG Bank affiche depuis plusieurs années une croissance solide et régulière sur l'ensemble de ses indicateurs clés. En 2025, cette trajectoire franchit un cap avec un Produit Net Bancaire qui dépasse pour la première fois le milliard de dirhams et l'engagement du doublement du résultat net pris lors de l'IPO de 2023, honoré avec une année d'avance.

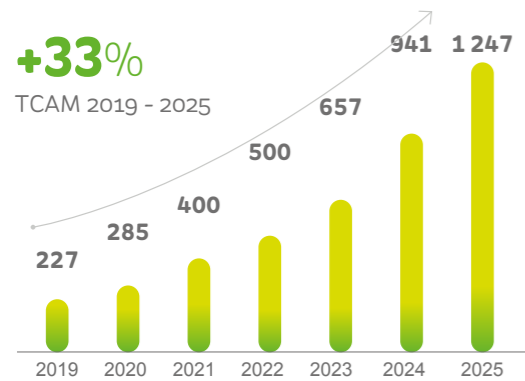
ÉVOLUTION DES DÉPÔTS
(y compris CD et hors pensions et fonds)
MDH



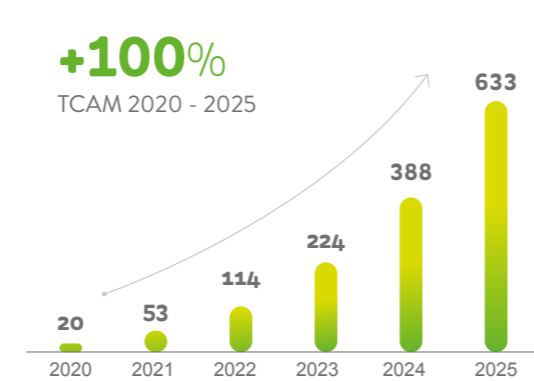
ÉVOLUTION DES ENCOURS DE CRÉDITS
MDH



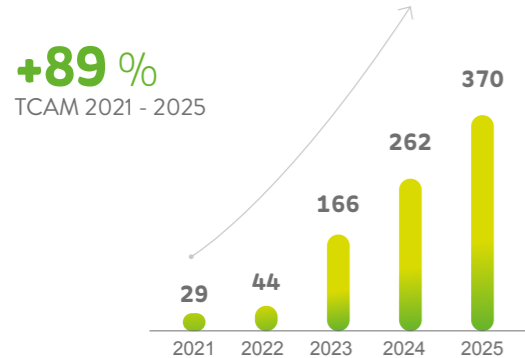
ÉVOLUTION DU PNB CONSOLIDÉ
MDH



ÉVOLUTION DU RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION
MDH



ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET PART DU GROUPE
MDH



Sur la période 2019-2025, les encours de crédits progressent à un taux annuel moyen de 30% et les dépôts de 24%, reflétant une montée en puissance commerciale continue depuis le lancement de la banque de détail. Le RBE croît à un rythme nettement plus soutenu que le PNB sur les deux dernières années, tandis que le coefficient d'exploitation passe de 66% en 2023 à 49% en 2025, reflétant l'effet direct d'une structure de coûts maîtrisée sur une base de revenus en forte expansion. Le RNPG est multiplié par 2,2 entre 2023 et 2025, honorant avec un an d'avance l'engagement de doublement du résultat net pris lors de l'IPO de 2023.



UNE BANQUE COMMERCIALE TOURNÉE VERS LE FUTUR

UN MODÈLE HYBRIDE, MATURE ET DIFFÉRENCIANT

Depuis 2015, CFG Bank déploie un modèle bancaire inédit au Maroc, qui place la complémentarité entre digital et conseil humain au cœur de l'expérience client. Ce positionnement repose sur une conviction fondatrice : chaque client mérite un service d'excellence, adapté à ses besoins spécifiques, quels que soient son âge, ses revenus ou son patrimoine. L'expérience est pensée pour être simple, fluide et personnalisée, grâce à l'intégration de l'ensemble des canaux dans une logique de service cohérente et réactive.



UNE CULTURE D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE AU SERVICE DES MOYENNES ET GRANDES ENTREPRISES

CFG Bank accompagne depuis plusieurs années les moyennes et grandes entreprises à travers une offre de financement structurée, adossée à une expertise reconnue dans le montage d'opérations complexes. Cette activité s'appuie sur des relations de confiance établies de longue date avec un large spectre d'acteurs publics et privés, un savoir-faire éprouvé en structuration financière et des équipes à forte valeur ajoutée.

En 2025, les crédits aux entreprises représentent 54% de l'encours total de crédits à la clientèle, confirmant la place centrale de ce segment dans le modèle de développement de la banque.



**Des Agences conviviales
ouvertes jusqu'à 19h**



**Un Centre de Relation Clients
accessible jusqu'à 21h**



**Une appli et un site
pratiques et sécurisés**



**Des GAB de dernière génération
accessibles 24/7 avec dépôt de
chèques et d'espèces**



UN DISPOSITIF MULTICANAL PERFORMANT

Le dispositif multicanal de CFG Bank repose sur quatre canaux intégrés : 18 agences nouvelle génération ouvertes jusqu'à 19h, 104 GABs accessibles 24h/24, un Centre de Relation Clients joignable jusqu'à 21h, et une application mobile notée 4,7/5 sur l'App Store. Un CRM intégré assure la continuité de la relation et la cohérence du service sur l'ensemble de ces canaux.

En 2025, la banque a enrichi son application de nouvelles fonctionnalités d'autonomie client et maintenu ses services express : remise de carte en 15 minutes en agence, livraison à domicile en 24h, remboursement anticipé de crédit immobilier via l'application.



UNE RELATION DURABLE, INCARNÉE PAR DES CONSEILLERS ENGAGÉS

CFG Bank entretient avec chacun de ses clients une relation de proximité fondée sur la confiance, la disponibilité et l'inscription dans la durée. Chaque client dispose d'un conseiller attitré, engagé à ses côtés à toutes les étapes de son parcours financier : montage d'un dossier de crédit, valorisation d'une épargne, financement d'un projet immobilier, préparation d'une retraite ou structuration d'une transmission patrimoniale. Au-delà des opérations courantes, ce suivi personnalisé, rigoureux et humain, constitue l'un des marqueurs historiques de différenciation de CFG Bank et un levier structurel de fidélisation.

NOTRE MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR : UNE AMBITION RENOUVELÉE

Le modèle de création de valeur de CFG Bank articule ressources financières solides, capital humain engagé, infrastructure technologique performante et positionnement multi-métiers, au service d'une clientèle diversifiée, particuliers, professionnels et entreprises.

Ces leviers convergent pour offrir une expérience bancaire qui combine accessibilité, excellence de service et conseil personnalisé. La valeur ainsi créée bénéficie à l'ensemble des parties prenantes, clients, collaborateurs, actionnaires et communautés, dans une logique de croissance responsable, de transparence et de solidité financière durable.

NOS RESSOURCES

NOS TALENTS



Collaborateurs

548 dont **54%** de femmes

UNE BANQUE UNIVERSELLE INDÉPENDANTE DOTÉE D'UN MODÈLE INNOVANT

- Une nouvelle expérience bancaire avec un service premium accessible au plus grand nombre
- Un modèle hybride multicanal pour les particuliers
- Une culture d'ingénierie financière au service de la moyenne et grande entreprise

NOTRE SAVOIR FAIRE

- **2** segments particuliers et entreprises
- **2** types de crédits immobiliers acquéreur et investisseur
- Expertise unique dans les métiers de la banque d'investissement et de financement
- Une bonne politique de maîtrise des risques

UNE GOUVERNANCE SOLIDE

Un actionariat diversifié et solide gage d'un engagement à long terme

UNE STRUCTURE FINANCIÈRE SOLIDE



Fond propres

2 087 MDH



Total bilan

30 415 MDH

NOTRE DÉMARCHÉ

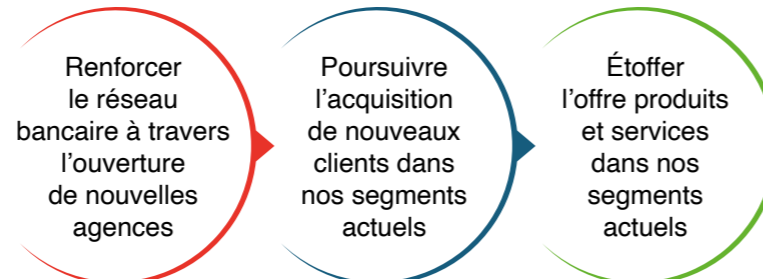
NOTRE VISION

continuer à grandir en consolidant la différence CFG BANK

NOTRE MISSION

Offrir à nos clients une nouvelle approche de la banque avec la promesse de proposer une très haute qualité de services au plus grand nombre

NOS AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT



NOS LEVIERS



Agilité



Fort contenu technologique et innovation



Qualité des ressources humaines

NOS ENGAGEMENTS



Innovation



Exigence



Transparence

NOS VALEURS



AL AMANE
Confiance



AMAM
Avant-garde



AMAL
Espoir

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

POUR NOS CLIENTS

BANQUE COMMERCIALE

- **104** GAB
- **18 Agences** modernes ouvertes jusqu'à 19h
- **Appli** CFG Bank noté 4,7 sur App store
- **Centre de relation clients** pour le traitement des opérations 7/7 jusqu'à 19h
- Des banquiers avec une **nouvelle culture de la banque**

GESTION D'ACTIFS

- **25,9 Md DH** Actifs sous gestion
- **41** Fonds sous gestion
- **3,5%** de part de marché
- Un des premiers gérants d'actifs indépendants de la place

INTERMÉDIATION

- **17,5%** PDM
- Un positionnement unique auprès des investisseurs étrangers
- Entre **35%** et **40%** en moyenne des volumes traités pour le compte des investisseurs étrangers à la Bourse de Casablanca
- Une équipe de recherche de premier ordre

CORPORATE FINANCE

- **N°1** Sur les IPO au Maroc
- **+190** Transactions cumulées
- 13 opérations réalisées sur les 14 dernières à la bourse de Casablanca
- Une offre de services plurielle (**M&A, ECM, DCM**)

PRIVATE EQUITY

- **13,8 Md DH** Actif sous gestion
- **2** Foncières cotées à la BVC sous gestion (Aradei et Immorente)
- **4** OPCI (nouveau 2025)
- Un des leaders en termes de gestion d'actifs d'immobiliers locatifs au Maroc

BANQUE PRIVÉE

- Un des **leaders** de la banque privée au Maroc
- Une des premières équipes dédiées à la clientèle **HNI**

POUR NOS COLLABORATEURS

- **1,6 MDH** Budget Formation

- **150** Nombre de bénéficiaires

POUR NOS COMMUNAUTÉS

- Contribuer au développement économique et social à travers le financement des entreprises

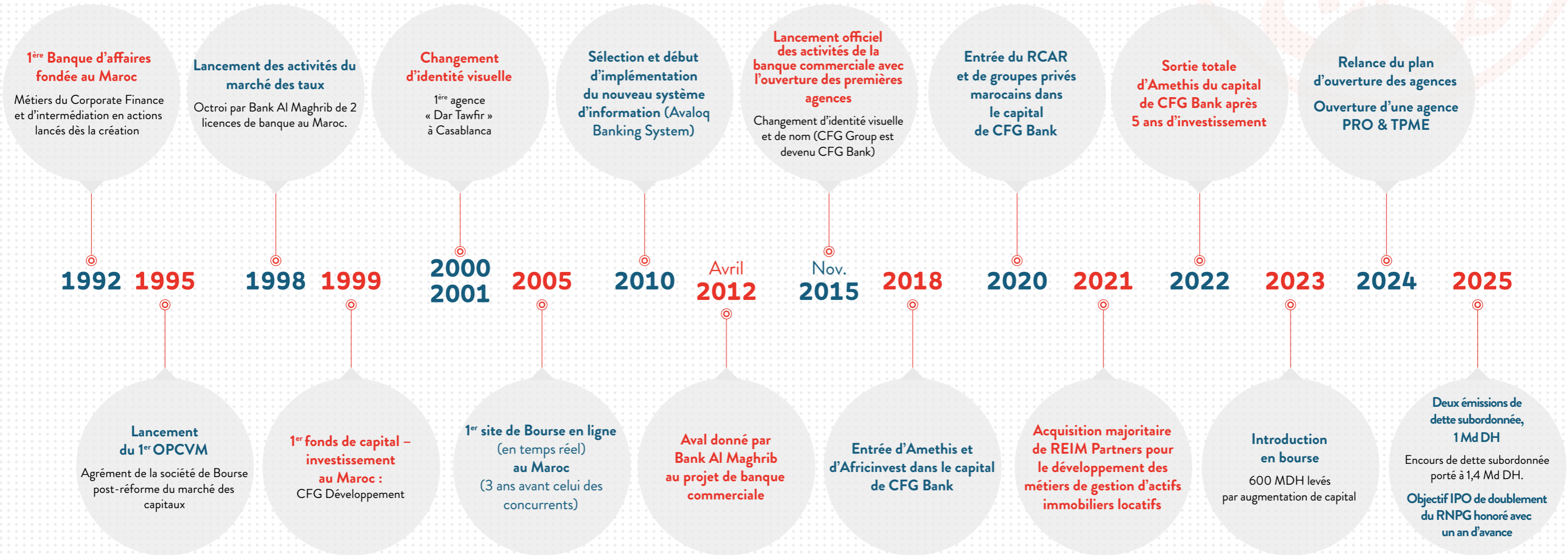
- **10,3 Md DH (54% total encours)** Crédits accordés aux **entreprises**

POUR NOS ACTIONNAIRES

- **21%** ROE
- **8 577 MMAD** Capitalisation boursière au 31/12/2025

33 ANNÉES D'EXIGENCE ET D'INNOVATION

CFG Bank conjugue indépendance, innovation et rigueur depuis ses débuts dans la banque d'affaires jusqu'à son positionnement actuel de banque universelle de nouvelle génération. Forte d'un héritage ancré dans la structuration des marchés financiers marocains, la banque a su, au fil des années, élargir son champ d'action tout en préservant l'exigence et la qualité qui ont forgé sa réputation.



Évolution de l'identité visuelle du groupe CFG



1992



2001



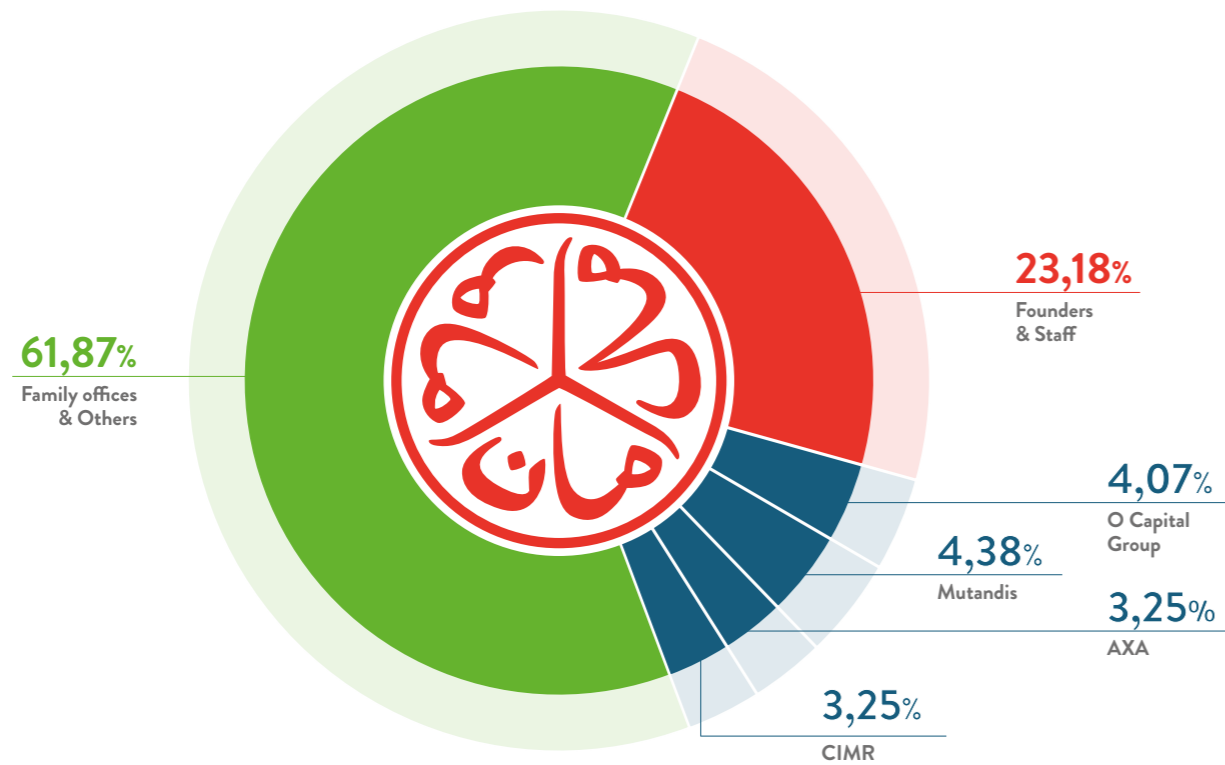
2015

UN ACTIONNARIAT SOLIDE

CFG Bank s'appuie sur un actionnariat de référence constitué d'institutionnels marocains et de groupes privés reconnus, porteurs d'une vision long terme. La structure du capital, stabilisée et diversifiée depuis l'introduction en bourse de 2023, reflète la confiance des investisseurs dans la capacité de la banque à tenir ses engagements de croissance et de création de valeur.

L'actionnariat accompagne activement la banque dans la mise en œuvre de sa stratégie, dans une logique d'alignement d'intérêts durable entre le management, les fondateurs et l'ensemble des parties prenantes.

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2025



PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Founders & Staff

Actionnariat historique piloté par les co-fondateurs Aryn Alami et Adil Douiri, accompagné d'un noyau stable de collaborateurs engagés. Cet ancrage incarne la continuité stratégique et la vision long terme du projet CFG Bank.

Family offices & Others

Ensemble d'investisseurs marocains de renom, ces groupes ont accompagné les augmentations de capital 2016-2020 et renforcé l'ancrage local de CFG Bank à chaque étape clé de son développement.

O Capital Group

Groupe panafricain d'investissement, partenaire stratégique de long terme, O Capital accompagne le développement de CFG Bank depuis 2018, dans une logique de croissance durable.

CIMR

Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite, investisseur institutionnel prudentiel de référence, soutient CFG Bank depuis plusieurs opérations d'augmentation de capital.

AXA

Acteur majeur de l'assurance au Maroc, AXA détient une participation de long terme dans CFG Bank, dans une logique de synergie sectorielle et de stabilité capitalistique.

Mutandis

Groupe industriel marocain diversifié, Mutandis apporte sa confiance dans le modèle hybride de CFG Bank, en tant qu'investisseur de référence.

DES DIRIGEANTS ENGAGÉS

L'équipe dirigeante de CFG Bank incarne les ambitions stratégiques qu'elle déploie dans un esprit de rigueur et de continuité. Présente depuis la genèse du modèle et consolidée dans la durée, elle pilote avec engagement la mise en œuvre d'une vision bancaire hybride, exigeante et différenciante.



Adil DOURI
Président du Conseil d'Administration



Younes BENJELLOUN
Directeur Général



Souad BENBACHIR HASSANI
Directeur Général Délégué et Administrateur



Driss BENCHAFFAI
Directeur Général Délégué



Moulhim AOUAD
Directeur Général Adjoint Développement, Qualité et transformation Banque Particuliers/PME



Youssef BERDAI
Directeur Exécutif Gestion Globale des Risques



Hind DINIA
Directeur Exécutif de la Banque Privée



Mohamed ESSAKALI
Directeur Exécutif Grand Commercial Clients Institutionnels et Grandes Entreprises



Salim RAIS
Directeur Exécutif Affaires Financières et Contrôle de Gestion



Karim GHARBI
Directeur Exécutif de la Banque de l'Entreprise



Issam MGHABBAR
Directeur Salle des Marchés



Hynd CHKILI
Directeur Exécutif Réseau Banque des Particuliers/PME



Sofia SKIREDJ
Directeur Exécutif Gestion de Portefeuille



Bachir TAZI
Directeur Exécutif en charge de la Société de Bourse



Khalil MENGAD
Directeur Exécutif Gestion d'actifs alternatifs



Lotfi LAZREK
Directeur Exécutif Corporate Finance

RAPPORT D'ACTIVITÉ



L'ESSENTIEL DE 2025 : UNE ANNÉE DE SURPERFORMANCE ET D'AMBITION CONFIRMÉE

2025 confirme la solidité et la régularité du modèle de développement de CFG Bank. Croissance rentable sur tous les indicateurs, maîtrise des charges, qualité du portefeuille et engagements honorés auprès du marché.

UN DOUBLEMENT DE TAILLE EN DEUX ANS

L'engagement de doublement du résultat net pris lors de l'IPO de 2023 est honoré en 2025 avec une année d'avance, avec 370 MDH de RNPG (+41%) et un PNB qui franchit pour la première fois le milliard de dirhams. Le ROE ressort à 21% et le coefficient d'exploitation tombe à 49%, traduisant une rentabilité en nette progression.

UNE STRATÉGIE DE FINANCEMENT CONFIRMÉE

En 2025, deux émissions de dette subordonnée réalisées en juin et décembre pour un total de 1 milliard de DH portent l'encours à 1,4 milliard de DH. Ces opérations financent la croissance rapide des encours sans recours à l'augmentation de capital, préservant la valeur pour les actionnaires existants.

LE DIGITAL AU SERVICE DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

CFG Bank a traduit sa responsabilité sociétale en actes concrets, en mobilisant ses canaux digitaux au service de causes d'intérêt général. Ses clients ont pu contribuer directement, depuis l'application mobile, au Téléthon de l'Amicale Marocaine des Handicapés pour la construction du Centre Hospitalier Noor 2, ainsi qu'au Sidaction Maroc organisé par l'ALCS pour la lutte contre le VIH.

DES PARTENARIATS DE PROXIMITÉ

Sur le terrain associatif, CFG Bank a noué des partenariats durables avec l'École Riad Zitoun pour la formation professionnelle des jeunes filles rurales de la province d'El Haouz, la Fondation Yzza Slaoui pour le développement des territoires ruraux isolés, et le programme Mazaya, dont elle renouvelle le soutien pour la deuxième année consécutive.

Lors du premier Capital Markets Day le 28 mai 2025, CFG a présenté sa feuille de route à moyen terme et son objectif de doubler à nouveau de taille à l'horizon 2028-2029, avec un PNB cible de 2 000 MDH et un RNPG de 500 MDH, sans augmentation de capital.



ÉLARGIR LA PRÉSENCE, APPROFONDIR L'EXPÉRIENCE CLIENT



UN RÉSEAU QUI S'ENRICHIT ET SE SPÉCIALISE

CFG Bank a poursuivi en 2025 le développement de son maillage territorial, avec l'ouverture d'agences spécialisées répondant aux attentes de segments de clientèle spécifiques : trois espaces dédiés à la Banque Privée et une agence Entreprise offrant aux moyennes et grandes structures un interlocuteur et une offre spécifiques. Le réseau s'inscrit dans un programme d'expansion qui prévoit d'atteindre 21 agences à l'horizon 2026, avec de nouvelles implantations à Casablanca, Rabat, Marrakech et Tanger.

Le parc de GABs intelligents atteint 104 unités à fin 2025, dont 65 déployés hors agences, accessibles 24h/24 pour l'ensemble des opérations courantes : retraits, dépôts d'espèces et dépôts de chèques.

Le Centre de Relation Clients, accessible jusqu'à 21h, prend en charge à distance la majorité des opérations courantes et assure la continuité du service au-delà des heures d'ouverture d'agence.

UNE EXPÉRIENCE DIGITALE ANCRÉE

En 2025, 93% des clients de CFG Bank utilisent ses canaux digitaux et 94% des transactions sont réalisées en ligne. Ces deux indicateurs confirment que le modèle hybride de CFG Bank a atteint sa maturité opérationnelle : le digital est devenu l'interface naturelle et privilégiée de la relation bancaire au quotidien, pour une large majorité de la clientèle.

L'application mobile, notée 4,7/5 sur l'App Store, concentre l'essentiel de cette activité. Elle permet à chaque client de gérer l'intégralité de ses opérations courantes en autonomie : virements, remboursement anticipé de crédit immobilier, dépôt de chèques, réservation de dotation voyage et messagerie sécurisée avec les conseillers.

En agence, la remise immédiate de carte bancaire en 15 minutes et la livraison à domicile sous 24h complètent ce dispositif, combinant réactivité digitale et proximité physique.

VOTRE **CARTE GOLD**
CHEZ VOUS LIVRÉE EN 24H !



CFG BANK



ÇA C'EST MA
CARTE GOLD
DISPO EN AGENCE
EN 15 MIN

TESTEZ CFG GRATUITEMENT
PENDANT 6 MOIS*

C'EST **ÇA**
L'EFFET
CFG !

CFG BANK

PERFORMANCE ET COMPLÉMENTARITÉ DE TOUTES LES LIGNES MÉTIERS

En 2025, l'ensemble des métiers de CFG Bank contribue à la dynamique de croissance du Groupe, confirmant la solidité et la complémentarité du modèle multi-métiers.

UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE SOUTENUE SUR TOUS LES SEGMENTS

Les encours de crédits atteignent 19,0 milliards de DH (+21%) et les dépôts 20,3 milliards de DH (+11%). La structure du portefeuille de crédits reflète le positionnement de la banque : 54% des encours sont portés par le segment Entreprises, 24% par les crédits hypothécaires et 22% par les crédits aux particuliers hors immobilier.

Le taux de créances en souffrance ressort à 1,63% à fin 2025, contre 1,85% en 2024. Ce niveau, parmi les plus bas du secteur bancaire marocain, s'explique par le ciblage d'une clientèle premium et un niveau de garanties élevé adossé aux crédits.

Les dépôts non rémunérés se maintiennent à près de 50% de l'encours total malgré la forte croissance des crédits, préservant la compétitivité du coût des ressources de la banque.



GESTION D'ACTIFS : UNE COLLECTE SOUTENUE DANS UN MARCHÉ PORTEUR

CFG Gestion clôture 2025 avec 25,9 milliards de DH d'actifs sous gestion, gérés au travers de 41 fonds couvrant l'ensemble des classes d'actifs et des profils de risque. La part de marché s'établit à 3,5%. La performance de l'année est portée tant par la bonne tenue des marchés (le MASI progresse de 27,2% sur l'exercice) que par une collecte soutenue auprès des clients institutionnels et privés.

GESTION IMMOBILIÈRE : L'INTÉGRATION DES OPCV RENFORCE LE DISPOSITIF

Le pôle Real Estate Investment Management affiche 13,8 milliards de DH d'actifs sous gestion, adossés à deux foncières cotées à la Bourse de Casablanca (Aradei Capital et Immorente Invest) et à quatre OPCV sous gestion : Syhati I, Syhati II, CleoPierre et CMR O Stone. L'intégration de ces quatre OPCV constitue l'évolution majeure de l'exercice sur ce segment, renforçant le positionnement de CFG Bank dans la gestion d'actifs immobiliers locatifs au Maroc.



INTERMÉDIATION BOUSIÈRE : UNE POSITION CONSOLIDÉE DANS UN MARCHÉ EN EXPANSION

Dans un marché en expansion, CFG Marchés maintient une part de marché de 17,5% à fin 2025. La banque conserve son positionnement privilégié auprès des investisseurs institutionnels étrangers, qui représentent entre 35% et 40% des volumes traités pour leur compte.



CORPORATE FINANCE : UNE RÉFÉRENCE NATIONALE CONFIRMÉE

CFG Finance réalise en 2025 une nouvelle année de forte contribution au PNB consolidé du Groupe. La banque confirme son positionnement de référence nationale sur les introductions en bourse et les opérations de haut de bilan, ayant accompagné depuis sa création plus d'un quart des introductions en bourse réalisées au Maroc, soit 24% des sociétés actuellement cotées à la Bourse de Casablanca.

DU 19 AU 25 NOVEMBRE 2025
DEVENEZ ACTIONNAIRE DE



PRIX DE L'ACTION : 200DH

Souscrivez en agence ou sur cfgbank.com

CFG BANK conseiller financier, coordinateur global et chef de file du syndicat de placement

Un prospectus visé par l'AMMC est disponible sans frais au siège de CASH PLUS et sur son site internet, auprès des membres du syndicat de placement et sur les sites internet de l'AMMC et de la Bourse de Casablanca.



DES CAMPAGNES CIBLÉES, DES OFFRES CONCRÈTES

En 2025, CFG Bank a déployé une stratégie de communication segmentée, adressant les besoins spécifiques de ses différents segments de clientèle avec des offres concrètes et des messages directs.

CAMPAGNE ÉTÉ : UNE OFFRE D'ACQUISITION CIBLÉE

L'été 2025 a été marqué par la campagne « Bienvenue », destinée aux nouveaux clients : toute ouverture de compte du 30 juin au 20 août 2025 donnait ainsi droit à un « cashback » de 500 DH sur les paiements par carte au Maroc et à l'étranger, assorti de la gratuité des frais de paiements à l'étranger. Un dispositif d'acquisition simple, lisible et immédiatement valorisant.

ÉPARGNE : LE COMPTE SUR CARNET À TAUX BOOSTÉ

CFG Bank a reconduit son édition annuelle du compte sur carnet à taux boosté, proposé en 2025 à un taux de 2,70 % sur une année, avec ouverture 100% en ligne. Ce produit, désormais ancré dans le calendrier commercial de la banque, traduit la capacité de CFG Bank à proposer des solutions d'épargne accessibles, performantes et autonomes.

MOBILITÉ : L'E-DOTATION VOYAGE, 100 % DIGITALE

La banque a mis en avant la fonctionnalité e-dotation voyage, permettant la réservation instantanée de la dotation devise 24h/24 sur l'application, sans déplacement en agence. Ce service répond directement aux attentes de mobilité et d'autonomie de la clientèle, dans une logique de simplification de l'expérience bancaire au quotidien.



UNE PRESENCE CONTINUE

En complément des campagnes d'acquisition, CFG Bank anime tout au long de l'année un calendrier commercial régulier autour de ses produits phares. En 2025, la banque a reconduit ses offres de crédit immobilier, avec prise en charge jusqu'à 100% des frais d'hypothèque et suivi de dossier en temps réel sur l'application, ainsi que son service de livraison de carte bancaire à domicile en 24 heures, positionné comme une réponse directe aux attentes de réactivité de sa clientèle. Ces dispositifs, relancés chaque année avec de nouvelles campagnes, traduisent la capacité de CFG Bank à entretenir une relation commerciale vivante, lisible et orientée vers l'usage concret.



UNE STRATÉGIE COMMERCIALE MULTI-SEGMENTS SOUTENUE

CFG Bank poursuit une stratégie commerciale segmentée, conciliant proximité terrain et solutions adaptées à chaque profil client : jeunes actifs, professionnels et TPME, clients patrimoniaux. L'animation commerciale mobilise l'ensemble des canaux dans une logique de coordination fluide entre agences, centre de relation client et outils digitaux. Cette stratégie s'appuie sur un pilotage rigoureux du CRM et une exploitation fine de la data comportementale, permettant une personnalisation accrue des messages et une meilleure adéquation entre l'offre et les attentes de chaque segment.

2025 UNE ANNÉE DE PROGRESSION ET DE CROISSANCE PROFITABLE

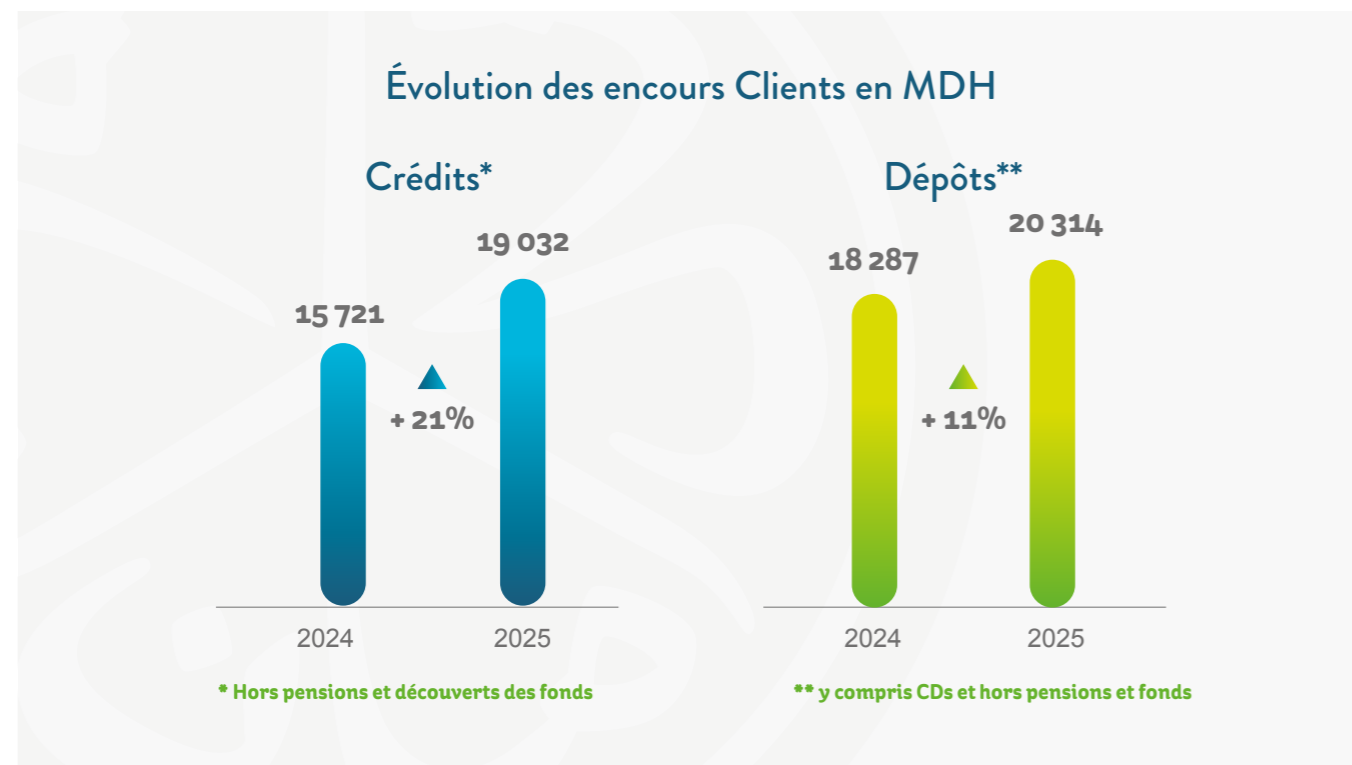
UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE EN CROISSANCE

L'encours de crédits s'établit à 19 milliards de DH au 31 décembre 2025, en hausse de 21% sur un an, soit une production nette de 3,3 milliards de DH, tirée essentiellement par le segment Entreprises qui représente 54% de l'encours total.

Les dépôts de la clientèle atteignent 20,3 milliards de DH à fin décembre 2025, en progression de 11% sur l'année, soit une collecte nette de 2 milliards de DH.

Les dépôts non rémunérés se maintiennent à près de 50% de l'encours total malgré la croissance rapide des crédits, préservant la compétitivité du coût des ressources de la banque.

Par ailleurs, CFG Bank a procédé en 2025 à deux émissions de dette subordonnée pour un total de 1 milliard de DH, portant l'encours de la dette subordonnée à 1,4 milliard de DH à fin décembre 2025.



UN RÉSULTAT EN FORTE HAUSSE

Le Résultat Brut d'Exploitation atteint 633 MDH (+63%), progressant à un rythme nettement plus soutenu que le PNB. Les charges générales d'exploitation s'établissent à 614 MDH (+11%), incluant une dotation exceptionnelle de 30 MDH liée au projet de déménagement du siège social vers Casablanca Finance City. Retraité de cet élément, le RBE ressortirait en croissance de 70%. Le coefficient d'exploitation s'améliore de 10 points à 49%.

Le Résultat Avant Impôts ressort à 561 MDH (+65%),

tenant compte d'un coût du risque de 46 MDH, soit 0,26% des encours.

Le Résultat Net Part du Groupe s'élève à 370 MDH (+41%). La progression du RNPG est moindre que celle du RAI du fait de la normalisation du taux effectif d'IS à 33% en 2025, consécutive à l'épuisement des déficits fiscaux reportables. Le taux effectif d'IS s'établissait à 19% en 2024.

UN PNB QUI FRANCHIT LE SEUIL DU MILLIARD DE DIRHAMS

Le Produit Net Bancaire consolidé s'établit à 1 247 MDH au 31 décembre 2025, en progression de 32% par rapport à 2024, franchissant pour la première fois le seuil du milliard de dirhams.

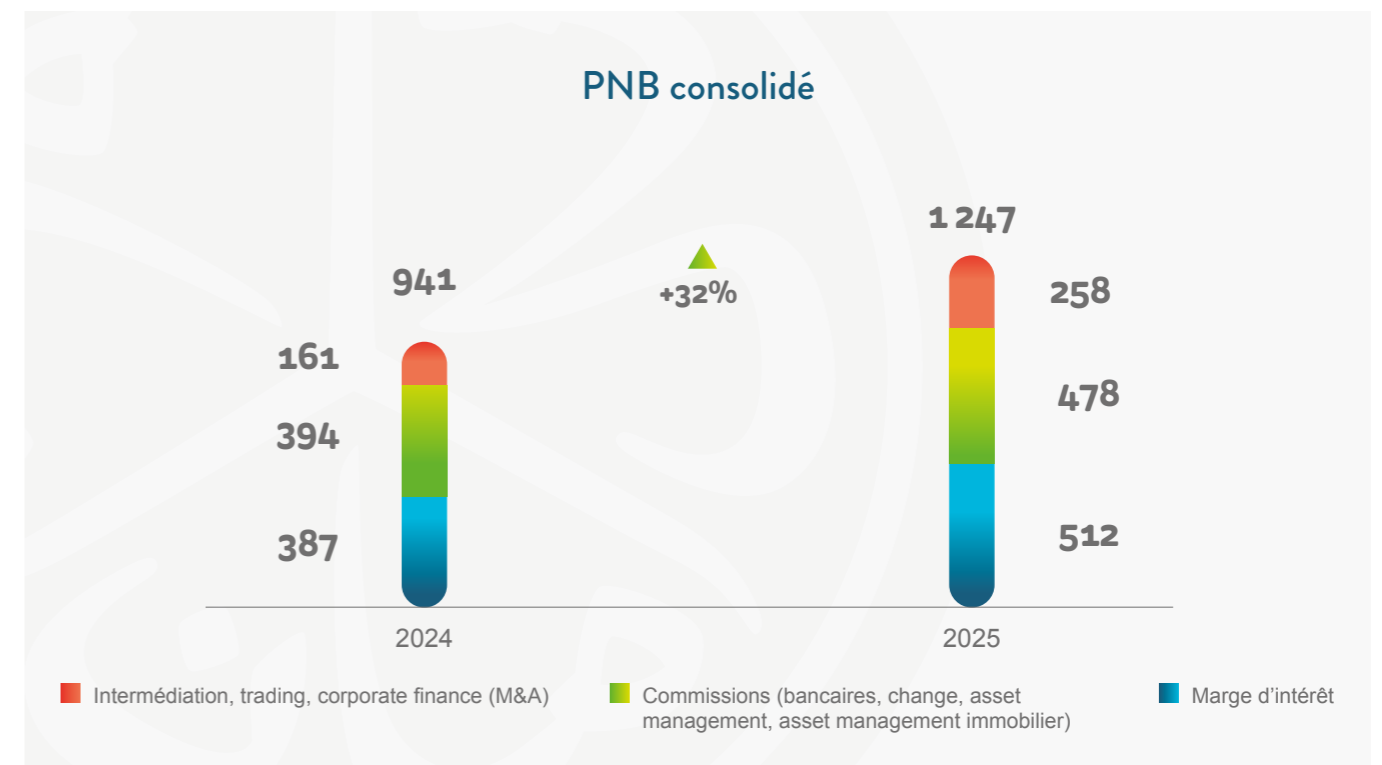
Le PNB récurrent (marge d'intérêt et commissions) atteint 990 MDH (+27%) :

- La marge d'intérêt s'établit à 512 MDH (+32%), tirée par la hausse des encours de crédits dans un environnement de taux en légère détente, le

taux directeur de Bank Al-Maghrib s'établissant à 2,25% à fin 2025.

- Les commissions atteignent 478 MDH (+21%), comprenant les commissions bancaires et les revenus des métiers de gestion d'actifs.

Le PNB à caractère moins prévisible intermédiation boursière, trading obligataire et actions, corporate finance) atteint 258 MDH (+60%), porté par des marchés actions et obligataires favorables en 2025.



UN BILAN SOLIDE

Les fonds propres consolidés atteignent 2 087 MDH à fin 2025, contre 1 840 MDH en 2024. Le total bilan s'établit à 30,4 milliards de DH (+22%). Le ROE ressort à 21%, en amélioration de 5 points par rapport à 2024, confirmant un niveau de rentabilité élevé pour le secteur.

Ces équilibres renforcés offrent à CFG Bank une base solide pour poursuivre sa trajectoire de croissance et mettre en œuvre les ambitions présentées lors du Capital Markets Day durant le mois de mai 2025.

RAPPORT ESG

Périmètre

Le présent rapport ESG rend compte des engagements, des actions et des performances de CFG BANK en matière environnementale, sociale, sociétale et de gouvernance au titre de l'exercice 2025. Son élaboration s'inscrit dans le respect du cadre réglementaire marocain, notamment les dispositions de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n°03/19 du 20 février 2019, relative aux opérations et informations financières, telle que complétée par la circulaire n°02/20 du 22 décembre 2020. Il s'appuie également sur les orientations de la norme ISO 26000 relative à la responsabilité sociétale des organisations.

Dans un souci de rigueur et de comparabilité, l'évolution des indicateurs n'est présentée que lorsque les données satisfont à des critères de disponibilité, d'homogénéité méthodologique et de cohérence géographique dans le temps. Les informations extra-financières ont été collectées auprès des directions concernées, sur la base des systèmes d'information internes de l'entreprise, et consolidées au 31 décembre 2025.

SERVIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AVEC COHÉRENCE ET EXIGENCE

Depuis son ouverture à la banque de détail, CFG Bank a structuré sa démarche de responsabilité sociétale autour d'un principe fondateur : créer de la valeur partagée pour l'ensemble de ses parties prenantes, clients, collaborateurs, actionnaires et société civile.

Cette démarche s'appuie sur une charte RSE formalisée, articulée autour de trois axes structurants et déclinée en douze engagements concrets, en cohérence avec les valeurs fondatrices de la banque : Proximité, Responsabilité, Solidarité, Loyauté, Utilité.

En 2025, cette ambition RSE s'est traduite par des actions tangibles en matière de diversité, d'éducation financière, d'accessibilité, de conformité éthique et de soutien aux dynamiques locales.

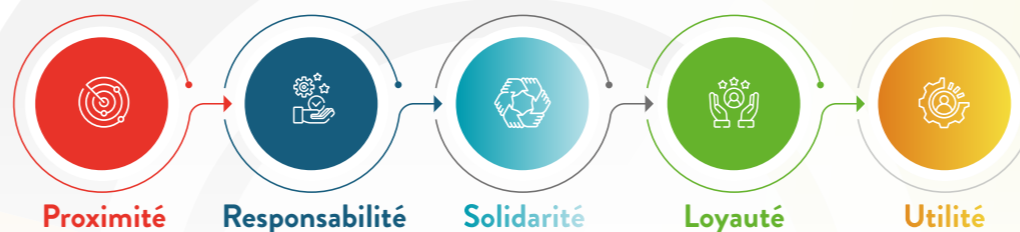
AXE 1 ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE

- ▶ **Adopter** une conduite exemplaire dans les affaires et dans les interactions avec toutes les parties prenantes.
- ▶ **Assurer** une intégrité, une loyauté et une transparence totales à tous les niveaux de l'organisation.
- ▶ **Pratiquer** des achats responsables en privilégiant les fournisseurs partageant nos valeurs de durabilité.

NOS VALEURS FONDAMENTALES

Depuis sa création, CFG Bank s'appuie sur un socle de valeurs qui irrigue l'ensemble de ses activités, de sa culture interne à ses engagements sociétaux : Proximité, Responsabilité, Solidarité, Loyauté, Utilité.

Ces cinq principes guident la vision de CFG Bank d'une banque utile, humaine et durable.



AXE 2 DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE DURABLE

- ▶ **Permettre** au plus grand nombre l'accès aux services bancaires et financiers
- ▶ **Construire** et maintenir une relation de confiance durable avec nos clients
- ▶ **Contribuer** activement au développement économique local et régional et œuvrer pour le bien-être et le développement économique et social des communautés où nous opérons
- ▶ **S'engager** dans la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique et soutenir les initiatives de croissance verte
- ▶ **Minimiser** l'impact environnemental des activités du Groupe
- ▶ **Renforcer** le dialogue et la collaboration avec la société civile pour mieux répondre aux attentes sociales

AXE 3 CULTURE D'ENTREPRISE POSITIVE ET DURABLE

- ▶ **Promouvoir** la diversité et l'inclusion au sein de l'entreprise
- ▶ **Améliorer** continuellement les conditions de travail et le cadre de vie de nos collaborateurs.
- ▶ **Promouvoir** une excellence relationnelle et opérationnelle avec les clients et les collaborateurs

LA RESPONSABILITÉ, PAR VOCATION.

Chez CFG Bank, la responsabilité sociétale est une extension naturelle de notre métier.

En digitalisant nos services, en offrant une excellence bancaire et en anticipant les besoins de nos clients, nous œuvrons chaque jour dans l'intérêt de nos parties prenantes.

AXE 1

PROMOUVOIR UNE CULTURE D'ENTREPRISE POSITIVE, ÉTHIQUE ET INCLUSIVE

UNE BANQUE JEUNE DANS UN PAYS JEUNE

Dans un pays où plus de 50% de la population a moins de 30 ans, CFG Bank affirme sa volonté d'offrir des parcours attractifs, encadrés et évolutifs, en particulier pour les primo-entrants. En 2025, la banque a recruté 130 collaborateurs. L'intégration est pensée comme une étape structurante, avec une journée d'accueil institutionnelle, un accompagnement par un référent métier et un accès immédiat aux cycles de formation continue.



UN INVESTISSEMENT CONTINU DANS LE CAPITAL HUMAIN

L'effort de formation constitue un investissement stratégique pour CFG Bank, couvrant aussi bien les compétences techniques que managériales, en soutien à la professionnalisation continue des équipes. En 2025, 161 collaborateurs ont bénéficié d'un parcours de formation, soit 29,4% de l'effectif, pour une moyenne de 11 jours de formation par salarié. Le budget formation représente 0,5% de la masse salariale.



UNE POLITIQUE D'ÉGALITÉ ET DE DIVERSITÉ ANCRÉE

CFG Bank veille à garantir l'équilibre et l'égalité des chances à tous les niveaux de son organisation. En 2025, les femmes représentent 54% de l'effectif total et 58% des cadres.

Signataire de l'initiative **We4She** depuis 2022, la banque réaffirme son engagement pour une représentation équilibrée des femmes dans les instances de gouvernance, y compris au sein des comités exécutifs.



1,6 MDH
Budget formation



150 27% de l'effectif
Nombre de bénéficiaires



11
Nombre de jours de formation par salarié



UNE CULTURE D'ENGAGEMENT ET DE RECONNAISSANCE

CFG Bank poursuit une politique d'intéressement transparente, favorisant l'implication des équipes dans la performance de l'entreprise



AXE 2



SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE, ACCESSIBLE ET DURABLE

UN MODÈLE BANCAIRE QUI CONJUGUE PERFORMANCE, UTILITÉ ET IMPACT

CFG Bank structure son offre autour de deux concepts complémentaires : la banque du quotidien, simple et fiable, et la banque des moments de vie, humaine et durable. Ce positionnement traduit concrètement sa responsabilité envers ses clients et fait de son offre un levier d'inclusion et d'impact positif.

En 2025, les crédits accordés aux entreprises représentent 54% de l'encours total, confirmant le rôle de la banque dans le financement de l'économie réelle et le développement économique local et régional.

UNE BANQUE OU LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION S'INCARNENT AU QUOTIDIEN

CFG Bank déploie une politique active en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité, avec pour objectif de garantir à chaque collaborateur et à chaque client un environnement équitable et adapté à ses besoins.

- Accessibilité physique : adaptation des agences et GABs pour accueillir les personnes en situation de handicap
- Accessibilité numérique : formations à l'accessibilité digitale animées par un expert reconnu.
- Langage simplifié : communication bancaire claire, pédagogique et inclusive

SOUTENIR LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES LOCALES

CFG Bank maintient un dialogue étroit avec les acteurs de la société civile et les porteurs d'initiatives solidaires, dans une logique de continuité et d'engagement de proximité.



École Riad Zitoun pour la jeune fille rurale

CFG Bank soutient l'École Riad Zitoun, établissement fondé en 1998 sur la route de l'Ourika, dans la province d'El Haouz. Conçue pour l'éducation et le développement de la jeune fille rurale, l'école accueille chaque année près de 140 pensionnaires âgées de 12 à 16 ans, issues des douars de la vallée de l'Ourika, et leur offre un parcours combinant alphabétisation en arabe et en français, formation aux arts traditionnels et, depuis 2012, cursus professionnel aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Ce dernier volet, adossé à un centre de formation hôtelière construit avec le soutien de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, prépare les élèves à une insertion professionnelle directe dans les établissements touristiques de la région.

Fondation Yzza Slaoui



En 2025, CFG Bank a apporté son soutien à la Fondation Yzza Slaoui, organisation marocaine à but non lucratif reconnue d'utilité publique, dont la mission est de lutter contre les inégalités sociales et économiques dans les territoires ruraux isolés. La fondation perpétue la mémoire et l'engagement d'Yzza Slaoui, artiste activiste qui a consacré son œuvre aux causes sociales et environnementales, et œuvre principalement dans la région de l'Oriental, notamment dans la commune de Tandrara, province de Figuig. Ses actions couvrent plusieurs domaines complémentaires : santé, éducation, jeunesse, culture et philanthropie.

DES ACTIONS SOLIDAIRES À IMPACT CIBLÉ



Téléthon 2025 Amicale Marocaine des Handicapés

En 2025, CFG Bank a apporté son soutien au Téléthon organisé par l'Amicale Marocaine des Handicapés (AMH), association reconnue d'utilité publique œuvrant pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Cette 5ème édition du Téléthon, diffusée sur 2M le 2 mai 2025, avait pour objectif de lever des fonds pour la construction du Centre Hospitalier Noor2, extension du centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle de Bouskoura. CFG Bank a facilité la participation de ses clients à cette collecte en intégrant un dispositif de don directement accessible depuis son application mobile, mobilisant ainsi ses canaux digitaux au service d'une cause d'intérêt national.

Sidaction Maroc

CFG Bank a reconduit en 2025 son soutien au Sidaction Maroc, la campagne nationale annuelle de sensibilisation et de collecte de dons organisée par l'Association de Lutte Contre le Sida (ALCS). Reconnue d'utilité publique et active depuis 1988 sur l'ensemble du territoire national, l'ALCS assure chaque année une part significative des efforts nationaux de prévention, de dépistage et de prise en charge des personnes vivant avec le VIH.



Mazaya

Pour la deuxième année consécutive, CFG Bank renouvelle son soutien au programme socioculturel Mazaya, porté par la Fondation Ténor pour la Culture. Lancé en 2012, Mazaya offre à des enfants déscolarisés issus de milieux défavorisés de la région de Rabat-Salé une double formation combinant remise à niveau scolaire et cursus musical professionnel complet encadré par des musiciens de l'Orchestre Philharmonique du Maroc. En accompagnant Mazaya pour la deuxième année, CFG Bank affirme son engagement dans la durée aux côtés d'initiatives qui font de la culture un levier d'inclusion sociale.

AXE 3

AGIR AVEC INTÉGRITÉ, TRANSPARENCE ET EXEMPLARITÉ

DES PRATIQUES RESPONSABLES ANCRÉES DANS LA CULTURE DE L'ENTREPRISE

CFG Bank maintient un dispositif éthique et déontologique rigoureux, diffusé à l'ensemble des collaborateurs et régulièrement mis à jour pour s'adapter aux évolutions réglementaires et sociétales. Ce dispositif encadre notamment :

- Le respect mutuel, la non-discrimination et la prévention du harcèlement
- La protection des données, des clients et des actifs de la banque
- La prévention des conflits d'intérêts et le respect des règles de marché
- La transparence fiscale et la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- La concurrence loyale et les relations responsables avec les fournisseurs

Le dispositif comprend également une procédure d'alerte interne et des ressources à disposition des collaborateurs pour garantir une mise en œuvre effective des principes éthiques.

Une procédure d'alerte interne et des ressources dédiées garantissent la mise en œuvre effective de ces principes à tous les niveaux de l'organisation.



NOVEMBRE 2023



INDICATEURS RESSOURCES HUMAINES

Répartition de l'effectif par genre

	2023	2024	2025
Femmes	256	285	295
Hommes	184	224	253
Total	440	509	548

Répartition de l'effectif par catégorie déclinée par genre

	2023	2024	2025
Femmes Direction	27	38	43
Femmes cadres	198	212	223
Femmes non cadres	31	35	29
Total femmes	256	285	295
Hommes Direction	30	42	51
Hommes cadres	123	139	160
Hommes non cadres	31	43	42
Total Hommes	184	224	253
Total Effectif	440	509	548

Répartition de l'effectif par branche d'activité

	2023	2024	2025
Fonctions support	166	199	204
Banque de financement et d'investissement	104	103	140
Banque de détail	170	207	204
Total effectif	440	509	548

Répartition par ancienneté

	2023	2024	2025
Moins de 1 an	97	110	101
De 1 à 3 ans	108	144	174
De 3 à 5 ans	67	72	83
De 5 à 10 ans	106	126	120
Plus de 10 ans	62	57	70
Total effectif	440	509	548

Évolution de l'emploi

	2023	2024	2025
Nombre de recrutements - direction	4	5	4
Nombre de recrutements - cadres	89	107	113
Nombre de recrutements - non cadres	12	16	13
Nombre de recrutements total	105	128	130
Nombre de démissions - direction	1	1	2
Nombre de démissions - cadres	48	52	63
Nombre de démissions - non cadres	7	6	5
Nombre de démissions total	56	59	70
Nombre de licenciements - direction	0	0	0
Nombre de licenciements - cadres	0	0	3
Nombre de licenciements - non cadres	0	1	1
Nombre de licenciements total	0	1	4

Santé & Sécurité au travail

	2023	2024	2025
Nombre d'accidents de travail	12	17	20

Dialogue social

	2023	2024	2025
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	15	14	13
Nombre de litiges sociaux individuels	0	0	1
Nombre de litiges sociaux collectifs	0	0	0
Nombre de litiges sociaux total	0	0	1

Formation

	2023	2024	2025
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	35,1%	35%	29,4%
Budget formation en % de la masse salariale	0,4%	0,69%	0,5%
Nombre de jours de formation / salarié	3	3	11

GOVERNANCE

UNE GOUVERNANCE BASÉE SUR LA RIGUEUR ET LA TRANSPARENCE

CFG Bank adopte un modèle de gouvernance aligné sur les meilleures pratiques, garantissant la responsabilité, l'intégrité et l'efficacité de la prise de décision à tous les niveaux. Structurée en société anonyme dotée d'un Conseil d'Administration, la Banque maintient une distinction claire entre les instances de contrôle stratégique et les organes opérationnels. Elle assure ainsi un équilibre optimal des pouvoirs et une supervision efficace de ses activités.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION MOBILISÉ AU SERVICE DE L'EXCELLENCE

À fin avril 2026, le Conseil d'Administration de CFG Bank est composé de 13 membres, désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Instance décisionnelle suprême, il trace la trajectoire stratégique de la Banque et supervise rigoureusement son exécution, guidé par les principes de collégialité, d'intégrité et de performance durable.

Pour renforcer son efficacité, le Conseil s'appuie sur deux comités spécialisés aux missions complémentaires : le Comité d'audit et des risques, garant de la solidité financière et de la maîtrise des risques, et le Comité des nominations et rémunérations, responsable de la politique de la gestion des talents et de la gouvernance des ressources humaines.



13

Administrateurs



31%

De femmes



3

Administrateurs indépendants



95%

de taux d'assiduité



3

Réunions tenues en 2025



10

Administrateurs non exécutifs

CRITÈRES D'INDÉPENDANCE

CFG Bank applique les dispositions de la Circulaire 5/W/2016 de Bank Al-Maghrib en matière d'indépendance des administrateurs, avec une évaluation systématique et périodique de leur statut. En 2025, le Conseil compte 13 administrateurs indépendants, représentant 23% de ses membres. Cette proportion respecte pleinement les exigences réglementaires fixées pour les établissements bancaires dont le total bilan n'excède pas 30 milliards de dirhams.

PARITÉ

Le Conseil d'Administration compte actuellement 4 femmes, représentant 31% de ses membres. Pour atteindre le seuil réglementaire de 40% fixé par la loi n°17-95, CFG Bank mène activement des démarches pour identifier et nommer une nouvelle administratrice, afin de renforcer la parité au sein du Conseil et de respecter pleinement les exigences légales.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'enveloppe globale versée au titre des jetons de présence en 2025 s'élève à 1 610 000 MAD bruts.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2025

- M. Adil DOUIRI, Président
- M. Aryn ALAMI, Vice-Président
- M. Karim AYOUCHE, Administrateur
- Mme Souad BENBACHIR HASSANI, Administrateur
- M. Mohamed Younes BENJELLOUN, Administrateur
- M. Zouhair BENNANI, Administrateur
- Mme Myriem BOUAZZAOU (représentant BANK OF AFRICA), Administrateur
- M. Gilles FROMAGEOT (représentant AXA ASSURANCE MAROC), Administrateur
- M. Hassan BOULAKNADAL (représentant CIMR), Administrateur
- M. Mohammed Ibrahim EL JAI, Administrateur
- M. Mohamed EL YAKHLIFI, Administrateur indépendant
- Mme Habiba LAKLALECH, Administrateur indépendant
- Mme Nada TAZI HAKAKAT, Administrateur indépendant

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 AVRIL 2026

M. Adil DOURI

Président du Conseil
d'Administration

Date de nomination
Janvier 2008

Échéance du mandat
AG statuant sur
les comptes de 2026

M. Adil Douiri est actuellement Président du Conseil d'Administration de CFG Bank. M. Douiri est l'un des deux co-promoteurs et co-fondateurs de CFG Group (aujourd'hui CFG Bank) en 1992. Il a été Président du conseil de surveillance jusqu'en novembre 2002, date de sa nomination en tant que ministre du Tourisme. En juin 2004, il est nommé ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale. En 2008, il crée le Groupe industriel Mutandis, spécialisé dans les biens de consommation au Maroc et en Afrique, qu'il dirige depuis.

Ingénieur de formation, il est diplômé de l'École Nationale des Ponts et Chaussées à Paris.

Autres mandats

Mugest, Mutandis SCA, Mutandis Palmeraie, Mutandis Automobile, Mutatis, Distr, CMB Plastique, LGMC, Univers Motors Asie, Univers Motors Distribution, Univers Motors Europe, Univers Motors Premium, ISHAM Finance, RISMA, Résidences Dar Saada, Mutandis USA INC.

M. Aryn ALAMI

Vice-Président du Conseil
d'Administration, Directeur
Général Délégué

Date de nomination
Juin 2003

Échéance du mandat
AGO statuant sur
les comptes de 2026

M. Aryn Alami est actuellement Vice-Président du Conseil d'Administration et Directeur Général Délégué en charge du Développement. Il est l'un des deux co-promoteurs et co-fondateurs de CFG Group (aujourd'hui CFG Bank) en 1992. Auparavant, M. Aryn Alami était co-responsable du département « Recherche, arbitrage et produits nouveaux » de 1989 à 1992 au sein de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild à Paris.

M. Aryn Alami est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris (Sciences Po), section économique et financière, en 1986. Il est également titulaire d'une maîtrise de sciences économiques de l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne (politique économique et économie internationale).

Autres mandats

CFG Associés, CFG Développement S.C.A, T Capital Gestion, Eco médias, Aeroinvest S.A.

Axa Assurances Maroc (AAM) représentée par M. Gilles FROMAGEOT, DG d'AAM

Administrateur, actionnaire

Date de nomination
Avril 2013

Échéance du mandat
AGO statuant sur
les comptes de 2026

M. Gilles FROMAGEOT est Directeur Général d'Axa Assurance Maroc ainsi que des entités AXA en zone CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances) depuis février 2025. À ce titre, il pilote les activités d'AXA au Maroc et dans les marchés CIMA, notamment le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Sénégal.

Fort de 25 années d'expérience dans l'industrie de l'assurance, M. FROMAGEOT a exercé des fonctions de direction dans des environnements complexes et concurrentiels à travers l'Europe et l'Asie. Avant sa nomination actuelle, il occupait le poste de Directeur Régional d'AXA XL en Asie, où il supervisait la stratégie de croissance et l'expansion de la société sur de nouveaux marchés.

M. Gilles FROMAGEOT est titulaire d'un Executive MBA de l'IE Business School et d'un Master en Sciences Actuarielles du Centre d'Études Actuarielles. Il est également diplômé de l'École Centrale de Paris dans le cadre du programme Erasmus Engineering et détient un Master of Engineering en Ingénierie Industrielle de l'Universitat Politècnica de Catalunya.

Autres mandats

AXA Assurance Maroc.

Bank Of Africa représentée par Myriem BOUAZZAOU, DG de BMCE Capital

Gestion

Administrateur, actionnaire

Date de nomination
Avril 2013

Échéance du mandat
AGO statuant sur
les comptes de 2026

Mme Myriem BOUAZZAOU est actuellement Directrice Générale de BMCE Capital Gestion. Elle débute sa carrière en 1999, en intégrant la société de gestion de portefeuilles de BANK OF AFRICA en qualité de Gérante de fonds actions puis en tant que Responsable de la Gestion au sein de la même entité. En 2007, elle est nommée Directrice Générale de la filiale BMCE Capital Gestion Privée qu'elle dirige depuis sa création et devient également Membre du Directoire de BMCE Capital en 2013. Fin 2018, Mme Myriem BOUAZZAOU est nommée au poste d'Administratrice Directrice Générale de BMCE Capital Gestion et prend la Direction du Pôle « Asset & Wealth Management » de BMCE Capital.

Elle est diplômée en Sciences de Gestion, filière Finance, de Paris IX Dauphine. Elle est également titulaire du certificat d'analyste financier délivré par la Société Française des Analystes Financiers (SFAF) et du Diplôme d'Études Comptables et Financières français (DECF).

Autres mandats

BANK OF AFRICA, BMCE Capital Gestion, BMCE Capital, BMCE Capital Gestion Privée, BMCE Capital Solutions, BMCE Capital Investments, BMCE Capital Holding, BMCE Capital Securities (Tunisie), BOA Capital Asset Management (Côte d'Ivoire), BMCE Capital Research, BMCE Capital Gestion sous Mandat, BMCE Capital Titrisation, BMCE Capital Gestion Privée International, BMCE Capital Asset Management (Tunisie).

CIMR représentée par Hassan BOULAKNADAL, PDG CIMR

Administrateur, actionnaire

Date de nomination
Avril 2013

Échéance du mandat
AGO statuant sur
les comptes de 2026

M. Hassan BOULAKNADAL est Président Directeur Général de la CIMR. Avant cette nomination, il occupait le poste de Directeur de l'Office des Changes depuis mars 2016 et Président du comité d'allocation d'actifs de la CIMR. Il a débuté sa carrière professionnelle dans la gestion d'actifs au sein de BMCE, où il a exercé les fonctions de Directeur Général de BMCE Capital Gestion et Secrétaire Général de BMCE Capital. En 2009, il a été nommé Directeur Général du CDVM (devenu AMMC).

M. Hassan BOULAKNADAL est titulaire d'un DEA en mathématiques appliquées aux sciences économiques de l'Université Paris-Dauphine/ENSEA et d'un DEA en statistiques, probabilité et informatique de l'Université de Rouen.

Autres mandats

CIMR, Lesieur Cristal, IMC, Warak Press, SOCHPRESS, SAPRESS, Upline Ventures, LafargeHolcim Maroc, Sonasid, Auto Hall, Cosumar, Al Mada Holding, CIH Bank, Boissons du Maroc, RISMA, SSM, SOMED, Jorf Fertilizers Company V, A6 Immobilier, Atlas Hospitality Morocco, EQDOM, OLEA Capital Fund, AFMA, Larbel, Pasteur, Ranila, SICAV CIMR AJIAL, SICAV CIMR ATTADAMOUN, SICAV CIMR FONCIA, SICAV CIMR IDDIKHAR, SICAV CIMR PREVOYANCE et SICAV CIMR TRESO PLUS, Axa Assurances Maroc, Maghreb SIYAHA Fund, Maghreb SIYAHA Fund Resort, ALHIF, AKWA Africa, BCP.

Mohammed Ibrahim EL JAI, DG d'AfricInvest

Administrateur, actionnaire

Date de nomination
Mars 2025

Échéance du mandat
AGO statuant sur
les comptes de 2026

M. Mohammed Ibrahim EL JAI est actuellement Directeur Général d'AfricInvest ainsi que Président Directeur Général de MarocInvest Finance Group. Il a été élu président de l'Association Marocaine des Investisseurs en Capital (AMIC) de 2012 à 2014.

Il est titulaire d'un Executive MBA de l'ESCP Business School ainsi que du diplôme d'Expert-Comptable de l'École de l'Expertise Comptable et de l'Audit (ENOES).

Autres mandats

CBI, Edvantis Higher Education Group, La Voie Express 2, Paylogic, RIM Pharma, SJL Maghreb, MarocInvest Finance Group, Private Equity Initiaves, AfricInvest Morocco.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 AVRIL 2026

M. Karim AYOUCHE

Administrateur, actionnaire

Date de nomination
Mai 2017

Échéance du mandat
AGO statuant sur
les comptes de 2026

M. Karim AYOUCHE est actuellement administrateur non salarié au Conseil d'Administration de CFG Bank. M. Karim AYOUCHE est également membre du Conseil de Surveillance de Mutandis. Il est fondateur de la banque d'affaires Burj Finance dont il est actuellement associé.

Il est diplômé de l'Université Paris VI en 1987.

Autres mandats

Kay Holding SARL, Soprima S.A, Sous Produit du Poisson (SPP) S.A, Concorde Finance SARL, 2KBE SARL, Asukay Real Estate SARL, Hamkay SARL, Mutatis SCA, Mutandis SCA, Burj Capital SARL, Omote SARL.

Mme Souad BENBACHIR HASSANI

Administratrice, Directrice Générale Déléguée

Date de nomination
Décembre 2021

Échéance du mandat
AGO statuant sur
les comptes de 2026

Mme Souad BENBACHIR HASSANI est actuellement Administratrice et Directrice Générale Déléguée de CFG Bank. Mme BENBACHIR HASSANI a débuté sa carrière au sein de l'équipe investment banking de Goldman Sachs à Londres. Elle rejoint par la suite CFG Bank en 1995 afin d'y développer l'activité de finance d'entreprises. Depuis, elle a conduit plus de 100 missions et transactions pour le compte d'opérateurs publics et privés dans des secteurs stratégiques de l'économie marocaine (infrastructures, tourisme, télécommunications, etc.) pour un montant cumulé supérieur à 50 milliards de dirhams. Mme Souad BENBACHIR HASSANI a été décorée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2004 du Wissam Al-Arch de l'ordre de Chevalier.

Elle est diplômée de l'ESSEC Paris en 1992.

Autres mandats

CFG Finance, T Capital Gestion, CFG IT, CFG croissance, CFG Gestion, CFG Gestion Privée, CFG Capital, CFG Développement, Ecologia, Mutandis automobile, Mutandis SCA, Immorente Invest, REIM Partners, AMDIE.

M. Mohammed Younes BENJELLOUN

Administrateur, Directeur Général

Date de nomination
Novembre 2023

Échéance du mandat
AGO statuant sur
les comptes de 2026

M. Younes BENJELLOUN est actuellement Directeur Général de CFG Bank. Il a rejoint CFG Bank en 1993 afin d'y développer l'activité marchés des capitaux et y a occupé le poste de Président Directeur Général de CFG Marchés. M. Younes BENJELLOUN a supervisé les activités de marchés des capitaux de CFG Bank (produits actions et produits de taux) depuis 1997 ainsi que le réseau de distribution des produits d'épargne Dar Tawfir auprès des investisseurs particuliers. Il a également pris en charge la supervision du métier de gestion d'actifs pour compte de tiers depuis 2004. En 2015, M. BENJELLOUN est nommé Directeur Général de CFG Bank. M. BENJELLOUN a également été président de l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse de 2003 à 2005 et administrateur du CDVM de 2003 à 2005.

Il est diplômé de l'ISCAE en 1990 et titulaire d'un MBA de l'Université George Washington obtenu en 1992.

Autres mandats

CFG Gestion S.A, CFG Gestion Privée S.A, CFG Marchés S.A, CFG IT G.I.E, Ecologia S.C.A, Villa Roosevelt S.A.R.L, Univers Motors, Saemog, T Capital Group S.A., Bourse de Casablanca.

M. Zouhair BENNANI

Administrateur, actionnaire

Date de nomination
Mai 2017

Échéance du mandat
AGO statuant sur
les comptes de 2026

M. Zouhair BENNANI est actuellement Président Directeur Général de Best Financière, une holding qui contrôle le Groupe LabelVie, titulaire de la licence exclusive de Carrefour Maroc, ainsi que de plusieurs autres sociétés opérant dans le secteur du retail. Après une expérience chez IBM et Xerox en France, il fonde en 1985 le Groupe LabelVie spécialisé dans la grande distribution et qui est aujourd'hui un des leaders du marché au Maroc. Il préside également d'autres entités intervenant dans différents secteurs d'activité (hors Groupe CFG).

Il est ingénieur en informatique et titulaire d'un diplôme de troisième cycle en management et ressources humaines de l'Université de la Sorbonne.

Autres mandats

Best Financière, Retail Holding, Retail Holding Africa S.A, Virgin North Africa, Best Health, SCRIM, Mega V stores Morocco, GFFS, Modes & Nuances, ARADEI, RMK Holding, ECO MEDIAS, Mutandis, Mabiotech, CMB Plastic, Unimer, Amethis Finance, ANPME, CGEM, AMDM, Mutandis Automobile.

M. Mohamed EL YAKHLIFI

Administrateur, indépendant

Date de nomination
Mai 2017

Échéance du mandat
AGO statuant sur
les comptes de 2026

M. Mohamed EL YAKHLIFI est actuellement associé-gérant du cabinet Boosting Strategy & Performance Partners. Sa spécialité est la stratégie de transformation des organisations. Il a occupé des postes de responsabilité dans des banques comme LCL et les Caisses d'épargne en France. Dans les années 2000, il a dirigé au sein de l'OCP un programme de transformation PMO. Il est également membre du CEPS à Paris et co-fondateur du Club « Confluence » à Casablanca.

Il est centralien et ancien d'HEC.

Autres mandats

Boosting Strategy & Performance Partners en France.

Mme Habiba LAKLALECH

Administrateur, indépendant

Date de nomination
Janvier 2024

Échéance du mandat
AGO statuant sur
les comptes de 2027

Mme Habiba LAKLALECH est Fondatrice-Directrice Générale de Savemax. Auparavant, elle a été Directrice Générale de l'Office National des Aéroports (ONDA). Avant de rejoindre l'ONDA, elle a travaillé pendant près de 15 ans à Royal Air Maroc, où elle a occupé plusieurs postes de direction, dont celui de Directrice Générale Adjointe et de Directrice Audit et Organisation et Stratégie de Groupe. Mme LAKLALECH a également été Directrice de la Business Unit Clients Particuliers chez Orange et Brand Manager chez Procter & Gamble. En reconnaissance de ses contributions, elle a été nommée Chevalier de l'Ordre du Trône par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en juillet 2014.

Mme Habiba LAKLALECH est diplômée de l'École Polytechnique de Paris et de l'École Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris. Elle est également titulaire d'un DEA en optoélectronique et micro-ondes de l'Université Pierre et Marie Curie de Paris. Elle a obtenu, en 1988, le Prix Hassan II de mathématiques décerné par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II.

Autres mandats

Lesieur Cristal.

Mme Nada TAZI HAKAKAT

Administrateur indépendant

Date de nomination
10/09/2025Échéance du mandat
AGO statuant sur les comptes
de 2026

Mme Nada Tazi Harakat est une dirigeante engagée dans le développement économique et social au Maroc. Formée à l'international, elle est aujourd'hui présidente de la Fondation Azura, bras sociétal du groupe agro-industriel Azura, à travers laquelle elle pilote des programmes structurants en faveur de l'éducation, du monde rural, de l'accès à l'eau et du développement communautaire.

Elle poursuit également un parcours académique à Harvard Business School, renforçant une trajectoire marquée par le leadership, la responsabilité sociétale et l'implication dans les réseaux de gouvernance et de décision.

Administrateur	Membre exécutif ou non	Nationalité	Assiduité	Mandats dans d'autres sociétés
M. Adil DOURI	Non exécutif	Marocaine		16
M. Aryn ALAMI	Exécutif	Marocaine		5
M. Karim AYOUCHE	Non exécutif	Marocaine		11
Mme Souad BENBACHIR HASSANI	Exécutif	Marocaine		14
M. Mohammed Younes BENJELLOUN	Exécutif	Marocaine		10
M. Zouhair BENNANI	Non exécutif	Marocaine		21
Bank Of Africa représentée par Myriem BOUAZZAOU, DG de BMCE Capital Gestion	Non exécutif	Marocaine		14
Axa Assurances Maroc représentée par M. Gilles FROMAGEOT	Non exécutif	Française		13
CIMR représentée par M. Hassan BOULAKNADAL	Non exécutif	Marocaine		37
M. Mohammed Ibrahim EL JAI	Non exécutif	Marocaine		9
M. Mohamed EL YAKHLIFI	Non exécutif	Marocaine		1
Mme Habiba LAKLALECH	Non exécutif	Marocaine		1
Mme Nada TAZI HAKAKAT	Non exécutif	Marocaine		1

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Le Comité d'Audit et des Risques supervise et évalue l'efficacité du dispositif de contrôle interne, veillant à son adéquation avec la taille et le profil de risque de la Banque. Il éclaire également le Conseil d'Administration dans l'élaboration des stratégies de gestion des risques.

Le Comité d'Audit et des Risques se réunit 4 fois par an.



4

Membres



4

Réunions



95%

Taux d'assiduité

Président

M. Mohamed EL YAKHLIFI*

Membres

M. Adil DOURI

Mme Habiba LAKLALECH*

M. Mohammed Ibrahim EL JAI

COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des Nominations et des Rémunérations constitue un organe clé de la gouvernance, chargé d'accompagner le Conseil d'Administration dans ses décisions relatives aux ressources humaines stratégiques et à la politique de rémunération.

Ses attributions couvrent l'identification et la recommandation des profils pour les fonctions de Direction Générale, l'élaboration et le suivi des politiques de rémunération garantissant l'équité interne et la compétitivité externe, ainsi que la proposition des jetons de présence des administrateurs. Le Comité veille particulièrement à l'alignement des intérêts entre dirigeants, actionnaires et performance durable de l'établissement, en s'appuyant sur des analyses comparatives sectorielles.

Le Comité se réunit a minima une fois l'an, avec possibilité de sessions extraordinaires à l'initiative de son Président, de la moitié de ses membres, du Président de la Banque, du Directeur Général ou du Directeur Général Délégué



5

Membres



1

Réunions



95%

Taux d'assiduité

Président

M. Mohammed Ibrahim EL JAI

Membres

M. Mohamed EL YAKHLIFI*

Mme Habiba LAKLALECH*

M. Zouhair BENNANI

M. Adil DOURI

*Administrateurs indépendants

ORGANES DE DIRECTION

COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Le Comité de Direction Générale, organe exécutif de la Banque, est placé sous la présidence du Président du Conseil d'Administration et est composé de l'ensemble des Directeurs Généraux. Il se réunit de manière hebdomadaire pour assurer deux missions fondamentales : Le pilotage des activités courantes de la Banque et de ses filiales, et la mise en œuvre opérationnelle des axes stratégiques arrêtés par le Conseil d'Administration. Cette gouvernance garantit l'agilité décisionnelle et la cohérence d'exécution à travers l'ensemble du Groupe.

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

M. Younes BENJELLOUN	Directeur Général
M. Aryn ALAMI	Directeur Général Délégué
Mme Souad BENBACHIR HASSANI	Directeur Général Délégué
M. Driss BENCHAFFAI	Directeur Général Délégué

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Au titre de l'exercice 2025, les dirigeants administrateurs ont perçu une rémunération de 1 610 000 dirhams bruts au titre des jetons de présence, tandis que l'équipe dirigeante (salariés membres du comité commercial hors administrateurs) a perçu une enveloppe totale de 24 800 KDH.

DÉONTOLOGIE

CFG Bank, en tant qu'émetteur coté, place la transparence au cœur de sa communication financière. Un dispositif complet de déontologie boursière garantit la diffusion équitable d'informations fiables à tous les investisseurs. Un déontologue dédié, nommé selon les exigences réglementaires, veille au respect de ces engagements.

INFORMATIONS PUBLIÉES DURANT L'EXERCICE 2025

CFG Bank met à disposition de ses actionnaires l'intégralité de ses publications légales et réglementaires sur son site internet, garantissant ainsi un accès permanent et transparent à l'information financière exigée pour toute société cotée. L'ensemble de ces publications est disponible sur le site :

<https://www.cfgbank.com/particuliers/cfg-bank-et-moi/communication-financiere/>

Communiqués de presse	Dates de publication
Résultats financiers 2024	19/02/2025
Avis de convocation à l'AGO du 30 mai 2025 et CP RFA 2024	29/04/2025
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 1 ^{er} trimestre 2025	06/05/2025
Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt	23/05/2025
Visa de l'AMMC du prospectus relatif à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné	23/05/2025
Communiqué de presse suite au visa par l'AMMC du prospectus relatif à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné	26/05/2025
Communiqué de presse post AGO du 29 mai 2025	02/06/2025
Communiqué de presse suite à la publication des taux d'intérêt relatifs à l'émission d'obligations subordonnées	05/06/2025
Communiqué de presse relatif à la clôture de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné	24/06/2025
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 2 ^{ème} trimestre 2025	28/08/2025
Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2025	10/09/2025

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	Grant Thornton						BDO (2025) /Hdid et Associés (2024-2023)					
	Montant par année (En Kdhs)			Pourcentage par année			Montant par année (En Kdhs)			Pourcentage par année		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	600	600	600	100%	100%	100%	600	420	420	100%	100%	100%
Émetteur	600	600	600	100%	100%	100%	600	420	420	100%	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	120	120	60	100%	100%	100%	120	120	60	100%	100%	n/a
Sous Total	720	720	660	100%	100%	100%	720	540	480	100%	100%	100%
Autres prestations rendues				n/a	n/a	n/a	-	-	-	n/a	n/a	n/a
Sous Total	-	-	-	n/a	n/a	n/a	-	-	-	n/a	n/a	n/a
Total Général	720	720	660	100%	100%	100%	720	540	480	100%	100%	100%

COMPTES ANNUELS & RAPPORTS



RAPPORT DE GESTION

Bilan d'activité des métiers du Groupe

L'année 2025 enregistre une croissance plus forte qu'attendue avec un doublement de taille en 2 ans. Les différents indicateurs financiers affichent de très bonnes performances, notamment en termes de production de crédits et de collecte de dépôts. Les métiers de banque d'affaires enregistrent également une progression remarquable grâce à l'excellente performance des marchés des capitaux (actions et obligations).

En mai 2025, CFG Bank a organisé son 1er « Capital Markets Day », pendant lequel le management a partagé avec les différents analystes de la place le business model de CFG Bank, et a présenté les perspectives de croissance à moyen terme. CFG Bank y a annoncé un objectif de doublement de taille à horizon 2028/2029 sans augmentation de capital, avec un PNB autour de 2 000 MDH, un RNPG autour de 500 MDH et un ROE > 16%.

Au cours des mois de juin et décembre 2025, CFG Bank a clôturé avec succès 2 émissions de dette subordonnée pour un total de 1 milliard de DH, visant à accompagner la croissance rapide de ses encours de crédits et dépôts.

Activité bancaire

Déploiement du « Business Model »

CFG Bank a été conçue pour convaincre une clientèle urbaine exigeante, en quête d'un service de qualité, fluide, simple et efficace.

CFG Bank a ainsi développé une offre digitale très innovante :

- Impression des moyens de paiements en agence (carte bancaire, chéquier) à l'ouverture du compte ;
- Une application mobile pour effectuer l'essentiel des opérations en toute autonomie ;
- Lancement de nouveaux services digitaux (virements instantanés entre CFG Bank et CIH, dépôt de chèques et dotation en devises digitalisés via l'application mobile) ;
- Lancement d'une nouvelle version du dispositif d'ouverture de compte à distance, avec une application dédiée « Be CFG Bank », intégrant l'identification biométrique, et permettant aux clients d'ouvrir leur compte à distance en 20 min, et recevoir leur carte bancaire chez eux sous 24h.

La banque commerciale opère essentiellement sur deux segments de clients : (i) les particuliers sensibles à la qualité de service et (ii) les moyennes et grandes entreprises.

Elle est focalisée principalement sur la production de deux types de crédits : les crédits immobiliers acquéreurs et les crédits d'investissements aux moyennes et grandes entreprises.

Le modèle de banque commerciale est un modèle multicanal reposant notamment sur des canaux digitaux d'avant-garde (applis, site web) qui permettent de réaliser tous types d'opérations courantes et sur un nombre limité d'agences de dernière génération pour accompagner les clients dans leurs moments de vie importants. La banque par téléphone est un canal additionnel accessible tous les jours jusqu'à 21h.

Forte augmentation de l'activité bancaire

Encours crédits : 19 milliards de dhs (+ 21%)

L'encours de crédits (hors pensions) s'établit à 19 milliards de DH au 31 décembre 2025, et enregistre une croissance de 21%, soit une production nette de près de 3,3 milliards de DH, tirée essentiellement par le segment « Entreprises ».

Encours dépôts : 20,3 milliards de dhs (+ 11%)

Les dépôts de la clientèle ont cru de 11% en 12 mois, soit une collecte nette de 2 milliards de DH, pour s'établir à fin décembre 2025 à 20,3 milliards de DH. Les dépôts non rémunérés se maintiennent à près de 50% de l'ensemble des dépôts, malgré la croissance rapide des crédits.

Notons par ailleurs que CFG Bank a procédé à 2 émissions de dette subordonnée en 2025 pour un total de 1 milliard de DH, portant ainsi l'encours de la dette subordonnée à 1,4 milliards de DH.

PNB consolidé : 1 247 MDH (+ 32%)

Le PNB consolidé ressort à 1 247 MDH au 31 décembre 2025, contre 941 MDH à la même période en 2024, soit une hausse de 32%. Le PNB à caractère récurrent, décomposé en marge d'intérêt et commissions, a atteint 990 MDH, en hausse de +27% :

- La marge d'intérêt s'établit à 512 MDH (+32%), essentiellement tirée par la hausse des encours.
- Les commissions atteignent 478 MDH (+21%), et comprennent tant les commissions bancaires que celles des métiers de gestion d'actifs.

Le PNB à caractère moins prévisible (intermédiation boursière, trading obligataire et actions, corporate finance) atteint 258 MDH (+60%), grâce à des marchés actions et obligations favorables en 2025.

RBE consolidé : 633 MDH (+63%)

Le Résultat Brut d'exploitation progresse à un rythme plus soutenu que le PNB (+63%), suite à la bonne maîtrise des charges qui enregistrent une hausse de 11%, alors que le PNB croît de 32%. Il est à noter que les charges d'exploitation enregistrent une dotation exceptionnelle pour dépréciation d'immobilisations de 30 MDH, en lien avec le changement de siège prévu dans les 12 prochains mois. Retraité de cette dépréciation, le RBE ressortirait en croissance de 70%.

Résultat Avant Impôts : 561 MDH (+65%)

Le Résultat Avant Impôts ressort à 561 MDH à fin décembre 2025 contre 341 MDH en 2024, soit une hausse de 64%. Le RAI tient compte d'un coût du risque de 46 MDH (soit 0,26% des encours).

Résultat Net part du groupe : 370 MDH (+41%)

Le RNPG ressort à 370 MDH au 31 décembre 2025 en hausse de 41% par rapport à 2024. La croissance du RNPG (+41%) est moindre que celle du RAI (+65%), du fait de la hausse de l'IS consécutive à la fin de la consommation des déficits reportables. Le taux effectif d'IS ressort ainsi à 33% en 2025 contre 19% en 2024.

ROE: 21%

Les capitaux propres consolidés s'établissent à 2 087 MDH à fin 2025 contre 1 840 en 2024. Le Résultat Net Consolidé global étant de 381 MDH, le ROE ressort à 21%.

Politique de dividendes : 4 DH/action (+21%)

Sous réserve de l'aval du régulateur, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale un dividende de 4 DH par action, en hausse de 21% par rapport à l'année dernière et payable en juin 2026.

Gestion d'actifs

CFG Gestion a continué en 2025 le déploiement de sa stratégie axée sur l'innovation avec des produits d'appel pour toutes les catégories de clients.

Le PNB s'établit au 31 décembre 2025 à 132 MDH (intégrant une commission exceptionnelle de performance), en hausse de 40% par rapport à 2024.

Intermédiation

L'intermédiation boursière enregistre un PNB de près de 121 MDH en 2025 (+85% par rapport à 2024), avec une part de marché autour de 18%.

Corporate Finance

Le Corporate Finance a réalisé une bonne année 2025 avec une forte contribution au PNB consolidé du Groupe. Les missions menées en 2025 ont porté sur divers opérations dont essentiellement l'introduction en bourse de Cash plus, ainsi que l'opération d'augmentation de capital de TGCC.

Gestion d'Actifs Immobiliers Locatifs

De manière globale, l'activité de gestion d'actifs alternatifs portée par CFG Capital et REIM Partners a généré un PNB de 108 MDH en 2025, avec un actif global sous gestion de près de 14 MMDH.

Analyse des principaux indicateurs du bilan et du compte de résultat consolidés

INDICATEURS CONSOLIDÉS

en millions de MAD	2025	2024	Δ Mt	Δ %
Indicateurs de Résultat				
Marge d'intérêt	512	387	125	32%
Commissions	477	393	84	21%
Brokerage, trading & corporate finance	258	161	97	60%
PNB	1 247	941	306	33%
Charges d'exploitation	(614)	(553)	61	11%
RBE	633	388	245	63%
Coût du risque	(45)	(41)	(4)	10%
Résultat Net	381	278	103	37%
Indicateurs de Bilan				
Total Bilan	30 416	24 902	5 514	22%
Dépôts Clients*	20 710	18 692	2 018	11%
Crédits Clients*	19 590	15 721	3 869	25%
Capitaux propres	2 087	1 840	247	13%

Source : états financiers consolidés CFG Bank
* hors pensions

Le total bilan du Groupe CFG Bank s'élève au 31 décembre 2025 à 30,4 milliards de DH, contre 24,9 milliards de DH en 2024, soit une augmentation de 22.1%, liée à l'augmentation des dépôts et crédits clientèle.

Dépôts et certificats de dépôts

Les dépôts de la clientèle (y compris certificats de dépôts) s'établissent au 31 décembre 2025 à 20 710 MDH, affichant ainsi un taux d'augmentation de 11% (+2 018 MDH).

en millions de MAD	2025	2024	Δ Mt	Δ %
Comptes à vue	9 976	8 378	1 598	19%
Comptes d'épargne	991	927	64	7%
DAT	724	1 109	(385)	-35%
Autres (hors pensions)	186	97	89	92%
CD émis	8 833	8 181	652	8%
Dépôts clientèle	20 710	18 692	2 018	11%

Crédits

Les crédits à la clientèle (hors pensions) affichent quant à eux une augmentation de 25% (+3 869 MDH) pour s'établir à fin 2025 à 19 590 MDH, tirés essentiellement par les crédits Entreprises.

Capitaux propres

Les capitaux propres s'établissent à fin décembre 2025 à 2 087 MDH, renforcés notamment par le résultat net positif de l'exercice.

Le ROE ressort ainsi à 18% à fin 2025.

Indicateurs de Résultat

Pour ce qui est des performances financières, le PNB consolidé de CFG Bank a connu une forte progression de 33% et s'établit au 31 décembre 2025 à 1 247 MDH, contre 941 MDH au 31 décembre 2024.

Le PNB à caractère récurrent, décomposé en marge d'intérêt et commissions, a atteint 989 mdh, en hausse de +27% :

- La marge d'intérêt s'établit à 512 mdh (+32%), tirée par la hausse des encours malgré une légère baisse de la marge en % (hausse du coût des ressources).
- Les commissions atteignent 477 mdh (+21%), et comprennent tant les commissions bancaires que ceux des métiers de gestion d'actifs.

Le PNB à caractère moins prévisible (intermédiation boursière, trading obligataire et actions, corporate finance) atteint 258 mdh contre 161 mdh en 2024, grâce à un marché obligataire et actions favorables en 2025.

Le Résultat Brut d'exploitation progresse à un rythme plus soutenu que le PNB et ressort à 633 MDH en 2025 (+63%), malgré une hausse plus importante des charges en 2024 suite à la relance du programme d'investissement.

Le Résultat net consolidé ressort ainsi positif à 381 MDH en 2025, contre un résultat de 278 MDH en 2024, soit une hausse de 37%.

Le résultat net tient compte d'un coût du risque de 45 MDH en 2025 (soit 0,4% des encours). Le coût du risque de la banque demeure modéré du fait de son positionnement spécifique et d'une bonne couverture des crédits par des garanties.

Analyse des résultats sociaux CFG Bank S.A.

INDICATEURS SOCIAUX CFG BANK

en millions de MAD	2025	2024	Δ Mt	Δ %
Indicateurs de Résultat				
Marge nette d'intérêt	444	307	137	45%
Résultat crédit-bail	74	33	41	124%
Marge sur commissions	166	119	47	39%
Résultat de marché	194	166	28	17%
PNB	927	612	315	51%
Résultat Immos financières	0	0	0	0%
Charges d'exploitation	510	468	42	9%
RBE	415	172	243	141%
Coût du risque	(22)	(27)	(5)	-19%
Résultat Net	314	135	179	133%
Indicateurs de Bilan				
Total Bilan	29 576	24 293	5 283	22%
Dépôts Clients	20 875	18 697	2 178	12%
Crédits Clients & leasing	21 915	17 620	4 295	25%
Capitaux propres	1 865	1 666	199	12%

Source : états financiers CFG Bank S.A.

Le total bilan social de CFG Bank s'élève à 29 576 MDH au 31 décembre 2025, contre 24 293 MDH en 2024, soit une augmentation de 22%, liée à la hausse des dépôts et crédits.

Les capitaux propres sociaux s'établissent à 1 865 MDH à fin 2025 contre 1 666 MDH à fin 2024, soit une hausse de 199 MDH expliquée par les effets compensés du résultat net de l'exercice de 314 MDH et du dividende distribué de 115 MDH.

Le PNB ressort à 927 MDH à fin 2025 contre 612 MDH en 2024, soit une hausse de 51% (+315 MDH), expliquée par la hausse de la margé d'intérêt de +137 MDH (+45%), ainsi que la hausse du résultat des activités de marchés de 28 MDH (+17%).

Le résultat net ressort à 314 MDH à fin 2025 contre 135 MDH en 2024.

Bilan

Les dépôts de la clientèle s'établissent au 31 décembre 2025 à 20 875 MDH contre 18.697 MDH en 2024, soit une augmentation de 12%.

Les crédits à la clientèle (y compris leasing et pensions) s'élèvent quant à eux à 21 915 MDH au 31 décembre 2025 contre 17 620 MDH en 2024, soit une augmentation de 25%.

Compte de résultat

Marge d'intérêt

La marge nette d'intérêt s'établit à fin 2025 à 444 MDH soit une hausse de 45% par rapport à 2024 (307 MDH), expliquée principalement par un effet volume, suite à la croissance significative des encours de crédits (+25%).

Marge sur commissions

La marge sur commissions s'établit au 31 décembre 2025 à 166 MDH et affiche une augmentation de 39% par rapport à 2024 en lien avec le développement de la banque commerciale et de l'activité dépositaire.

Résultat des activités de marché

Le résultat des activités de marché affiche une hausse de 28 MDH et s'établit à fin décembre 2025 à 194 MDH. Cette hausse est expliquée essentiellement par la hausse du résultat de change ainsi que du résultat sur les titres de placement.

Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 510 MDH en 2025, contre 468 MDH en 2024, soit une hausse de 9% en 2025.

Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation ressort à 415 MDH en 2025, contre 172 MDH en 2024 soit une hausse de 141% expliquée par la maîtrise des charges.

Coût du risque

Le coût du risque ressort à (22) MD en 2025 contre (27) MDH en 2024.

Autres informations complémentaires

Perspectives d'avenir

Les performances réalisées en 2025 sont supérieures à nos attentes, nous confortant ainsi dans les perspectives de moyen terme présentées lors du Capital Markets Day au mois de mai 2025.

L'année 2026 devrait être une nouvelle année de progression rapide de l'activité de CFG Bank. La guidance chiffrée pour l'année 2026 sera révisée à la hausse et publiée avec les indicateurs du 1er trimestre 2026.

RÈGLES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

En application de l'article 328 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée (la « Loi »), nous vous précisons que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents comptables sont conformes à la réglementation en vigueur et n'ont fait l'objet d'aucune modification.

Vos Commissaires aux comptes relatent, dans leur rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de leur mission. Ils présentent également dans leur rapport, leurs observations sur la sincérité et la concordance des comptes annuels arrêtés par votre Conseil d'administration.

ECHÉANCIER DES DETTES FOURNISSEURS

	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Dettes échues de moins 30	Dettes échues 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues plus de 90 jours
31/12/2024	197 472		105 496	11 697	790	79 488
31/12/2025	190 359		65 375	31 215	8 393	85 376

RATIOS PRUDENTIELS

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS PRUDENTIELS SOCIAUX SUR LES 18 PROCHAINS MOIS

En MMAD/%	2025	S1 2026	2026	S1 2027
Fonds propres de base de catégorie 1 (1)	1516	1564	1816	1867
Fonds propres de catégorie 1 (2)	1636	1684	1936	1987
Fonds propres de catégorie 2 (3)	1352	1355	1358	1350
Fonds propres réglementaires (4)=(2)+(3)	2989	3039	3295	3337
Risques pondérés(5)	15578	16824	18086	19533
Ratio sur fonds propres de base CET1 (1)/(5)	9.73%	9.30%	10.04%	9.56%
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (2)/(5)	10.50%	10.01%	10.71%	10.17%
Ratio de solvabilité (4)/(5)	19.18%	18.06%	18.22%	17.08%

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS PRUDENTIELS CONSOLIDÉS SUR LES 18 PROCHAINS MOIS

En MMAD/%	2025	S1 2026	2026	S1 2027
Fonds propres de base de catégorie 1 (1)	1614	1684	1982	2048
Fonds propres de catégorie 1 (2)	1734	1804	2102	2155
Fonds propres de catégorie 2 (3)	1280	1280	1279	1267
Fonds propres réglementaires (4)=(2)+(3)	3014	3084	3381	3422
Risques pondérés(5)	16154	17315	18610	19890
Ratio sur fonds propres de base CET1 (1)/(5)	9.99%	9.73%	10.65%	10.29%
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (2)/(5)	10.74%	10.42%	11.29%	10.83%
Ratio de solvabilité (4)/(5)	18.66%	17.81%	18.17%	17.20%

Ces indicateurs prudentiels ne prennent pas en compte les éventuelles levées de dette subordonnée sur la période

Gouvernance de la Société

Modifications intervenues au sein des organes d'administration

Changement du représentant permanent de AXA ASSURANCE MAROC SA

La compagnie AXA ASSURANCE MAROC, administrateur, est représentée depuis le 14 mars 2025 par M. Gilles FROMAGEOT. Ce changement de représentant permanent a été validé par Bank Al Maghrib, conformément à la réglementation applicable en vigueur, le 22 septembre 2025.

Ratification de la nomination de M. Mohammed Ibrahim EL JAI

Nommé en qualité d'administrateur le 14 mars 2025, en remplacement de la société MAGHREB FS, la nomination de M. Mohammed Ibrahim EL JAI a été ratifiée par l'Assemblée Générale annuelle 2025, et validé par Bank Al Maghrib le 22 septembre 2025, conformément à la réglementation applicable en vigueur.

Démission de PREV INVEST et nomination par cooptation de Mme Nada TAZI HAKAKAT

Nommée en qualité d'administratrice indépendante le 10 septembre 2025, en remplacement de la société PREV INVEST, la nomination de Mme Nada TAZI HAKAKAT sera soumise à la ratification par l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le 22 mai 2026, sous réserve de la validation par Bank Al Maghrib, conformément à la réglementation applicable en vigueur.

Instances de gouvernance et de direction

Composition du Conseil d'Administration au 30/03/2026

- M. Adil DOUIRI, Président
- M. Aryn ALAMI, Vice-Président
- M. Karim AYOUCHE, Administrateur
- Mme Souad BENBACHIR HASSANI, Administrateur
- M. Mohamed Younes BENJELLOUN, Administrateur
- M. Zouhair BENNANI, Administrateur
- M. Mohamed Ibrahim EL JAI, Administrateur
- Mme Meryem BOUZZAOUI (représentant BANK OF AFRICA), Administrateur
- M. Gilles FROMAGEOT (représentant AXA ASSURANCE MAROC), Administrateur
- M. Hassan BOULAKNADAL (représentant CIMR), Administrateur
- M. Mohamed EL YAKHLIFI, Administrateur indépendant
- Mme Habiba LAKLALECH, Administrateur indépendant
- Mme Nada TAZI HAKAKAT, Administrateur indépendant

Comité d'Audit et des Risques

- M. Mohamed EL YAKHLIFI, Président
- Mme Habiba LAKLALECH, Membre
- M. Adil DOUIRI, Membre
- M. Mohamed Ibrahim EL JAI, Membre

Comité de Nomination et de Rémunérations

- M. Mohamed Ibrahim EL JAI, Président
- M. Mohamed EL YAKHLIFI, Membre
- Mme Habiba LAKLALECH, Membre
- M. Zouhair BENNANI, Membre
- M. Adil DOUIRI, Membre

Direction Générale

La Direction Générale se compose des quatre membres suivants :

- M. Mohamed Younes BENJELLOUN, Directeur Général
- M. Aryn ALAMI, Directeur Général Délégué
- Mme Souad BENBACHIR HASSANI, Directeur Général Délégué
- M. Driss BENCHAFFAI, Directeur Général Délégué

Assemblée Générale Ordinaire

Ordre du jour

Votre Conseil vous propose d'approuver les résolutions à caractère ordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2025, et approbation des comptes clos à cette date ;
2. Présentation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2025, et approbation des comptes consolidés clos à cette date ;
3. Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions ;
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et distribution de dividendes ;
5. Quitus à conférer aux Administrateurs ;
6. Décharge aux Commissaires aux Comptes pour leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
7. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur indépendant ;
8. Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2026 ;
9. Pouvoirs en vue des formalités.

Assemblée Générale Ordinaire

Texte des projets de résolutions

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE LE 22 MAI 2026 A 10 HEURES

Première résolution : Présentation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2025, et approbation des comptes clos à cette date

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu l'exposé du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration, et à la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font ressortir un résultat net comptable bénéficiaire de **314 225 117,40** dirhams.

Deuxième résolution : Présentation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2025, et approbation des comptes consolidés clos à cette date

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu l'exposé du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les termes de ces rapports et les comptes consolidés présentés, lesquels font ressortir un résultat net comptable de **381,4 MDH**, dont un résultat part du Groupe de **370,4 MDH**, et déclare ne formuler aucune observation sur ces comptes.

Troisième résolution : Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées notamment à l'article 56 de la Loi 17-95, déclare approuver ce rapport dans toutes ses dispositions, ainsi que les conventions, engagements et opérations dont il est fait état, conclus ou exécutés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Quatrième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et distribution de dividendes

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2025 d'un montant de **314 225 117,40** dirhams comme suit :

- Résultat net de l'exercice : 314 225 117,40 MAD
- Réserve légale (5%) à déduire : 15 711 255,87 MAD
- Report à nouveau précédent : 205 065 175,83 MAD
- Bénéfice distribuable : **503 579 037,36 MAD**
- Dividendes à distribuer (en brut) : **140 031 840,00 MAD**
- Montant à affecter au Report à Nouveau : **363 547 197,36 MAD**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide que la mise en paiement des dividendes (**4,00 dirhams par action**) sera effectuée en **juin 2026**, par virement de coupons, conformément à la réglementation en vigueur.

Cinquième résolution : Quitus à conférer aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire confère aux membres du Conseil d'Administration, quitus définitif et sans réserve de l'exercice de leurs mandats pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Sixième résolution : Décharge aux Commissaires aux Comptes pour leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne décharge aux Commissaires aux Comptes, le cabinet **BDO Maroc**, représenté par Monsieur **Moutai CHAOUKI**, et le cabinet **FIDAROC GRANT THORNTON**, représenté par Monsieur **Faiçal MEKOUAR**, pour l'exercice de leurs mandats pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Septième résolution : Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur indépendant

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la nomination de Madame Nada TAZI HAKAKAT, en qualité d'administratrice indépendante, en remplacement de la société PREV INVEST, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026, et ce sous réserve de la ratification de sa nomination par BANK AL MAGHREB.

Huitième résolution : Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2026

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2026 à

1 610 000,00 (un million six cent dix mille) dirhams bruts. Le Conseil d'Administration répartira cette somme entre ses membres, dans les proportions qu'il jugera convenables.

Neuvième résolution : Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

LE Conseil d'Administration

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2025

Le Groupe CFG Bank a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'IASB (International Accounting Standards Board) à cette date.

Ce référentiel comprend les normes IFRS 1 à 9 et les normes IAS (International Accounting Standards) 1 à 41, ainsi que leurs interprétations.

Les comptes consolidés du Groupe CFG Bank ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et actifs financiers à la juste valeur par résultat, qui sont évalués à leur juste valeur.

1. NORMES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

BASES DE PRÉPARATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de CFG Bank et ses filiales au 31 décembre 2025.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société-mère, sur la base de méthodes comptables homogènes

Tous les soldes, produits et charges intra-groupes ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le groupe. Ils sont présentés séparément des capitaux propres attribuables à la société-mère.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les entreprises contrôlées par CFG Bank sont consolidées par intégration globale. CFG Bank contrôle une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles afin de bénéficier de ses activités.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ou mise en équivalence. CFG Bank possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en tenir le contrôle. L'influence notable est présumée exister lorsque CFG Bank détient, directement ou indirectement, 20 % ou plus des droits de vote d'une entité.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Norme

Une immobilisation corporelle est un actif physique d'utilisation durable pour une entreprise employé dans la production de biens et services ou loué à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation corporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composants

Les éléments significatifs des immobilisations corporelles qui imposent un remplacement à intervalles réguliers sont comptabilisés comme des actifs distincts et amortis car ils ont des durées d'utilité différentes de celles des immobilisations corporelles auxquelles ils sont liés.

La valeur résiduelle est le montant net qu'une entreprise s'attend à obtenir pour un actif à la fin de sa durée d'utilité après déduction des coûts de sortie attendus.

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé.

La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Options retenues

Les options retenues sont celles du modèle du coût amorti et de l'approche par composants. Les frais d'acquisition ont été inclus dans le coût des immobilisations corporelles concernées.

La valeur résiduelle des composants autres que les terrains est supposée nulle.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	entre 5 et 10 ans	entre 5 et 15 ans
Matériel roulant	5 ans	5 ans

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux. Par conséquent, un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise. Ceci distingue un immeuble de placement d'un bien immobilisé occupé par son propriétaire. La production ou la fourniture génère des flux de trésorerie qui sont attribuables non seulement au bien immobilier mais aussi à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'offres.

Options retenues

A la date d'arrêté, le groupe CFG Bank ne dispose pas d'immeubles de placement.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable et sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour la production ou la fourniture de biens et services, pour la location à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation incorporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

● Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

● Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien

informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée à leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Options retenues

Les immobilisations incorporelles de CFG Bank sont évaluées à leur coût amorti.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont les durées d'utilité.

La valeur résiduelle est estimée comme nulle.

Les dépenses engagées dans le cadre des projets informatiques sont traitées dans les comptes sociaux selon deux phases :

- Les dépenses relatives à la phase de recherche sont comptabilisées en charges ;
- Les dépenses relatives à la phase de développement sont activées.

GOODWILL

Norme

Le Goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises constituant une acquisition représente un paiement effectué par l'acquéreur dans l'attente d'avantages économiques futurs. Ces avantages économiques futurs peuvent résulter de la synergie entre les actifs identifiables acquis ou d'actifs qui, pris isolément, ne remplissent pas les conditions requises pour une comptabilisation dans les états financiers mais pour lesquels l'acquéreur est disposé à effectuer un paiement lors de l'acquisition.

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif. Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Options retenues

Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Il n'est pas amorti et fait l'objet d'un test ou de tests de pertes de valeur annuels ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Contrats de location financement

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué. Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal l'investissement net dans le contrat de location.

IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

La norme IFRS 16 est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

Pour la première application de la norme IFRS 16, le Groupe a opté pour l'approche rétrospective simplifiée consistant à comptabiliser l'effet cumulé de la norme en capitaux propres. Cet effet en capitaux propres résulte de la différence entre :

- Un droit d'utilisation et son amortissement déterminés comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, actualisés à la date de première application de la norme ;
- Un passif de location actualisé à la date de première application.

En application des dispositions relatives à l'approche rétrospective simplifiée, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

La banque a retenu la possibilité offerte de ne pas appliquer les dispositions de la norme IFRS 16 aux contrats de

courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

- Les durées de location correspondent à la période non résiliable des contrats, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain ;
- Le taux d'actualisation utilisé pour le droit d'utilisation comme pour le passif de location est le taux d'emprunt marginal pour une durée correspondant à la durée résiduelle des contrats à la date de première application de la norme.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Norme IFRS 9

La norme IFRS 9 remplace la norme IA 39 dès la 1er janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicable à ces actifs. Elle aligne davantage la comptabilité de couverture et de la gestion des risques des entreprises.

La nouvelle norme est organisée autour des trois axes suivants :

- Axe 1 : Classement et évaluation des actifs et passifs financiers ;
- Axe 2 : Dépréciation et remplacement du modèle de pertes avérées par un modèle de pertes de crédit attendues ;
- Axe 3 : Comptabilité de couverture et modification des principes de couverture.

Date d'entrée en vigueur

La norme IFRS 9 est applicable aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2018, sans comparatif. En termes de FTA (First Time Application). L'impact des écarts de comptabilisation entre IAS 39 est à enregistrer en contrepartie des capitaux propres en date du 01/01/2018.

ACTIFS FINANCIERS :

Description de la norme et modalités de dépréciation

Selon le modèle de pertes avérées relatif à la norme IAS 39, les provisions sont constatées pour les créances faisant l'objet d'une preuve objective de la dépréciation et lors de la survenance d'un événement de crédit. Les créances pouvaient alors être classifiées en trois classes distinctes : les créances saines, les créances sensibles et enfin les créances en défaut.

La norme IFRS9 a pour objectif de définir un nouveau mode dynamique de dépréciation comptable de l'ensemble des actifs financiers. Cette norme apporte ainsi une nouvelle définition du provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues et ce dès l'acquisition de l'actif. Les nouveautés par rapport à la norme IAS 39 peuvent être résumées comme telles :

- Périmètre d'application étendu: l'ensemble des instruments de crédit et de taux d'intérêts nonobstant le type d'instrument ou sa classification, au bilan ou en hors bilan sont concernés
- Intégration de nouveaux indicateurs qualitatifs via la notion de Forward Looking ; projections macroéconomiques futures
- Introduction du modèle de dépréciation sur deux horizons (à horizon 12 mois ou durée la durée de vie de l'actif) selon le niveau de dégradation de la qualité de crédit de chaque contrepartie et de chaque contrat. :

Critères de segmentation des créances

LL'ensemble du périmètre des actifs financiers est segmenté en trois niveaux de dégradation appelés Buckets :

Créances classées en Bucket 1 :

- Un actif est classé en Bucket 1 en cas d'absence de dégradation ou lorsqu'une dégradation non significative du risque de crédit a été constatée depuis l'octroi
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur l'année à venir (ECL 12 mois).

Créances classées en Bucket 2 :

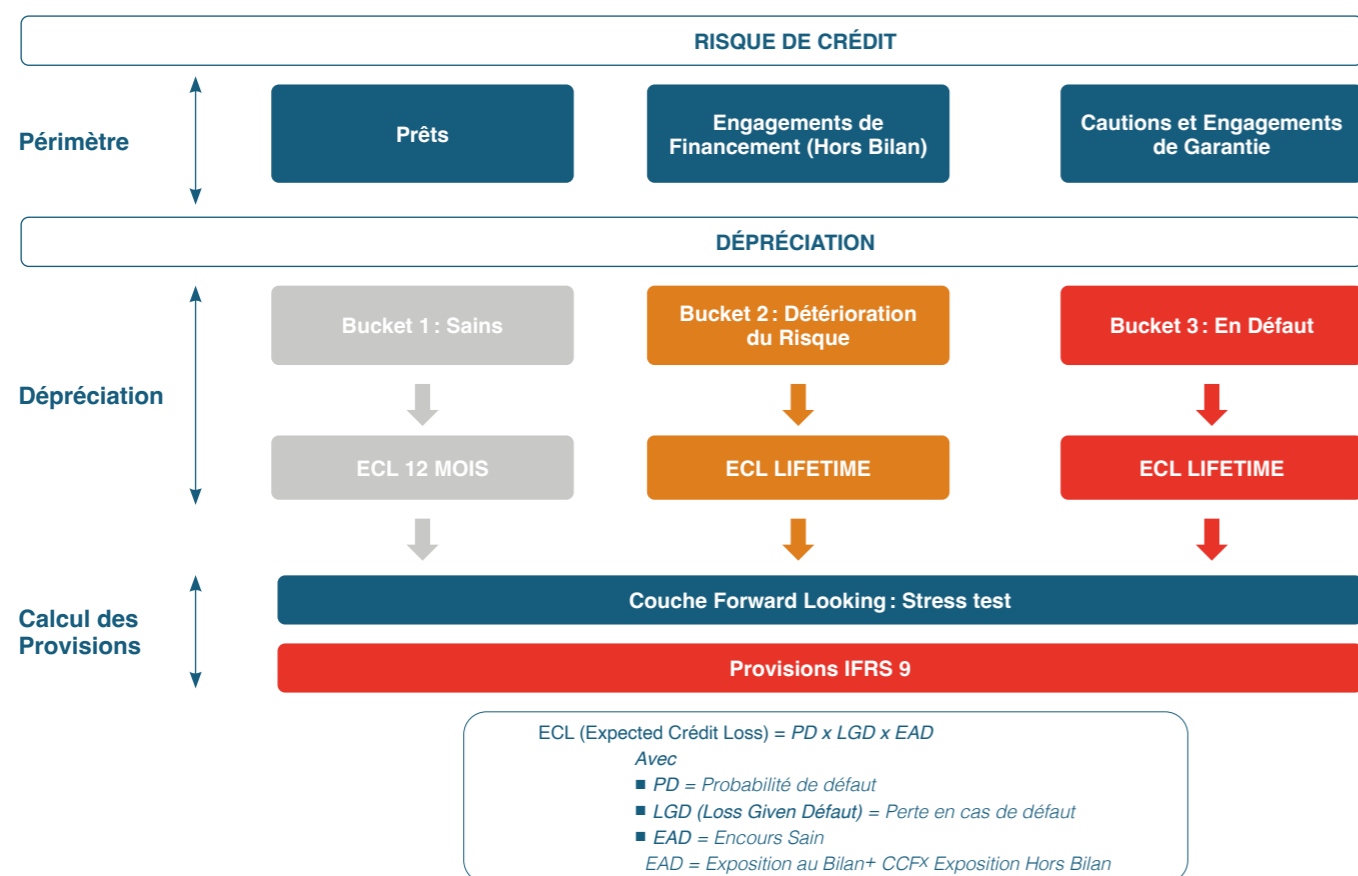
- UUn actif est classé Bucket 2 lorsqu'une dégradation significative du risque de crédit a été constatée depuis l'octroi
- La dégradation significative peut être liée à l'inscription des créances en Watchlist
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur la durée de vie résiduelle du contrat (ECL Lifetime).

Créances classées en Bucket 3 :

- Un actif est classé Bucket 3 lorsque la perte est avérée et que le tiers est déjà en défaut.
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des provisions spécifiques tel que déjà calculé en IAS39.

Calcul des ECL

Les ECL sont définies selon le mécanisme suivant :



1. Probabilité de Défaut

Un modèle empirique de calcul des provisions IFRS 9 prenant en compte les spécificités relatives à CFG Bank (dont une profondeur d'historique des données faibles, un nombre de défauts limité etc.) a été développé pour le calcul des probabilités de défaut.

La term-structure des PD a alors été obtenue grâce aux matrices de transition :

- Une PD de 12 mois est alors affectée aux créances en Bucket 1
- Une PD lifetime est affectée aux créances en Bucket 2
- Une PD de 100% a été affectée aux créances en Bucket 3 (défaut absorbant).

2. Loss Given Defaut (LGD)

La LGD a été modélisée pour certaines garanties pouvant être modélisées de façon à estimer le taux de recouvrement de la banque en cas de défaut de la contrepartie.

3. Exposure at Default – Exposition en cas de défaut (EAD)

L'EAD correspond au total exposition de la Banque (exposition au Bilan et exposition au Hors Bilan) pouvant être impactée par le défaut d'une de ses contreparties.

La formule de calcul de l'EAD appliquée par CFG Bank est la suivante :

$EAD = \text{Exposition au Bilan} + CCF \times \text{Exposition Hors Bilan}$ (avec CCF = Taux de conversion du Hors Bilan en Bilan)

PASSIFS FINANCIERS:

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories suivantes :

- Passif financier au coût amorti: il s'agit du classement par défaut;
- Passif financier à la juste valeur par résultat par nature: Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading »);
- Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable: À la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à

IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limite aux trois cas suivants :

- Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables;
- Réduction ou élimination d'une distorsion comptable;
- Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

PROVISIONS DU PASSIF

Norme

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- l'entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Options retenues

CFG Bank procède à l'analyse et l'actualisation de l'ensemble des provisions pour risques et charges. Le groupe annule les provisions à caractère général et les provisions réglementées.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Norme

Dès lors qu'un actif ou un passif a une valeur fiscale différente de sa valeur comptable, l'écart est qualifié de différence temporelle et doit donner lieu à comptabilisation d'un impôt différé.

Options retenues

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales. Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou en cours d'adoption à la clôture des comptes. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue.

Lorsque les filiales disposent de réserves distribuables un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre des distributions probables qui seront réalisées dans un avenir prévisible. Par ailleurs, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises donnent lieu à une comptabilisation d'impôt différé passif pour toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré, et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan IFRS au 31/12/25

(En milliers de DH)

ACTIF	Note	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en Caisse, Banques Centrales, Trésor Public		652 824	741 328
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	3 322 815	2 637 597
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		3 322 815	2 637 597
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2	43 542	36 521
Instruments de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		43 542	36 521
Titres au coût amorti		720 750	715 965
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3	1 017 235	793 419
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4	21 781 999	17 394 296
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		207 980	193 329
Actifs d'impôt différé		111 919	158 689
Comptes de régularisation et autres actifs		928 605	916 434
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	2.5	1 024 063	807 847
Immobilisations incorporelles	2.5	479 693	382 052
Ecarts d'acquisition	2.6	124 142	124 142
Total ACTIF		30 415 567	24 901 619

PASSIF	Note	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, CCP			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.7	4 236 149	2 726 868
Dettes envers la clientèle	2.8	12 013 809	10 573 682
Titres de créance émis	2.9	8 833 107	8 180 733
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		202 323	163 884
Passifs d'impôt différé		106 083	85 699
Comptes de régularisation et autres passifs		1 510 935	926 654
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs techniques des contrats d'assurance			
Provisions	2.10	15 375	2 375
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 410 657	401 662
Capitaux propres		2 087 129	1 840 062
o Capital et réserves liées		1 345 448	1 338 704
o Réserves consolidées		489 590	351 089
Part du groupe		478 953	340 291
Part des minoritaires		10 637	10 798
o Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-129 271	-127 897
Part du groupe		-129 271	-127 897
Part des minoritaires			
o Résultat net de l'exercice		381 362	278 166
Part du groupe		370 445	261 820
Part des minoritaires		10 917	16 346
Total PASSIF		30 415 567	24 901 619

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (En milliers de DH)

	Note	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		1 016 990	835 708
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		-485 045	-462 613
Marge d'intérêt	3.1	531 945	373 095
Commissions (produits)		700 734	524 814
Commissions (charges)		-171 547	-123 900
Marges sur commissions	3.2	529 187	400 914
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	81 230	102 983
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		81 636	103 497
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		-406	-514
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres			
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables			
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente			
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Produits nets des activités d'assurance			
Produits des autres activités		105 739	64 416
Charges des autres activités		-872	-
Produit net bancaire		1 247 229	941 408
Charges générales d'exploitation		-513 422	-487 608
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		-100 560	-65 694
Résultat Brut d'exploitation		633 247	388 106
Coût du risque	3.4	-45 653	-41 071
Résultat d'exploitation		587 594	347 035
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-26 796	-5 770
Variation de valeur des écarts d'acquisition			
Résultat avant impôt		560 798	341 265
Impôt sur les résultats		-179 436	-63 099
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net		381 362	278 166
Intérêts minoritaires		10 917	16 346
Résultat net part du groupe		370 445	261 820

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net	381 362	278 166
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres		
Ecart de conversion		
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	-1 374	
Réévaluation des immobilisations		
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture		
Impact IAS 19/OCI		
Eléments relatifs aux sociétés mises en équivalence		
Total cumulé	379 988	278 166
Part du groupe	369 071	261 820
Part des minoritaires	10 917	16 346

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

(En milliers de DH)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres - Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres corrigés au 1^{er} janvier 2023	571 876	986 991	10 524	-592 656	-124 924	851 811	21 473	873 283
Opérations sur capital	128 283	545 970				674 253		674 253
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes							-10 698	-10 698
Résultat de l'exercice				166 026		166 026	11 542	177 568
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)						0		0
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	0	0		0
Variations de périmètre						0		0
Divers reclassements		-878 468		878 468		0		0
Autres mouvements		-21 183		-5 042		-26 225	-16	-26 241
Capitaux propres au 31 décembre 2023	700 159	633 310	10 524	446 796	-124 924	1 665 866	22 301	1 688 165
Impact des changements de méthodes								
Capitaux propres corrigés au 1^{er} janvier 2024	700 159	633 310	10 524	446 796	-124 924	1 665 866	22 301	1 688 165
Opérations sur capital						0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres								
Dividendes		5 235		-115 526		-110 291	-11 616	-121 907
Résultat de l'exercice				261 820		261 820	16 346	278 166
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)						-2 973		-2 973
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	-2 973	-2 973		-2 973
Variations de périmètre						0		0
Divers reclassements						0		0
Autres mouvements				-1 502		-1 502	113	-1 389
Capitaux propres au 31 décembre 2024	700 159	638 545	10 524	591 589	-127 897	1 812 920	27 144	1 840 062
Impact des changements de méthodes								
Capitaux propres corrigés au 1^{er} janvier 2025	700 159	638 545	10 524	591 589	-127 897	1 812 920	27 144	1 840 062
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-115 526		-115 526	-16 614	-132 140
Résultat de l'exercice				370 445		370 445	10 917	381 362
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)						-1 374		-1 374
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				-	-1 374	-1 374		-1 374
Variations de périmètre						-		-
Divers reclassements		6 744	-10 524	3 780		-		-
Autres mouvements				-888		-888	107	-781
Capitaux propres au 31 décembre 2025	700 159	645 289	-	849 400	-130 645	2 065 577	21 553	2 087 129

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (En milliers de DH)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	31/12/2025	31/12/2024
Résultat avant impôts	560 798	341 265
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	70 558	62 870
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et autres immobilisations		
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	8 420	-15 548
Dotations nettes aux provisions	45 507	40 935
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	3 792	21 913
Perte nette/(gain net) des activités de financement		
Autres mouvements	4 532	-12 870
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	132 809	97 300
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 477 077	-2 401 825
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 994 298	-1 257 314
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	18 448	4 200 090
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	572 652	72 149
Impôts versés	-122 282	-45 484
Diminution/augmentation nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 048 403	567 616
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-354 796	1 006 181
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-15 329	277
Flux liés aux immeubles de placement		
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-398 252	-217 785
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-413 581	-217 508
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-132 140	-127 142
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 004 210	-39 078
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	872 070	-166 220
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	103 693	622 453

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2025	31/12/2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 460 354	837 901
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	741 328	405 210
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	719 026	432 691
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 564 047	1 460 354
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	652 824	741 328
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	911 223	719 026
Variation de la trésorerie nette	103 693	622 453

CATEGORIES D'ACTIFS FINANCIERS (En milliers de DH)

ACTIFS FINANCIERS	31/12/2025	31/12/2024
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3 322 815	2 637 597
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	3 322 815	2 637 597
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés à la juste valeur par résultat		
Prêts et créances sur la clientèle à la juste valeur par résultat		
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	43 542	36 521
Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclés	43 542	36 521
Actifs financiers au coût amorti	23 519 984	18 903 680
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 017 235	793 419
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	21 781 999	17 394 296
Titres au coût amorti	720 750	715 965
Autres actifs financiers détenus au coût amorti		

2.1 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT (En milliers de DH)

ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	31/12/2025		31/12/2024	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	2 881 351		1 998 006	
Obligations et autres titres à revenu fixe	183 516		269 811	
Actions et autres titres à revenu variable	257 948		369 780	
Titres de participation non consolidés				
Instruments dérivés				
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	3 322 815		2 637 597	

2.2 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (En milliers de DH)

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	235 329	219 349
Actions et autres titres à revenu variable	235 329	219 349
Titres de participation non consolidés		
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - brut	235 329	219 349
Provision pour dépréciation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	191 787	182 828
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	43 542	36 521
dont gains ou pertes latents ou différés	-129 271	-127 897

2.3 PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (En milliers de DH)

PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI	31/12/2025	31/12/2024
Comptes et prêts	1 017 235	793 419
Valeurs reçues en pensions		
Autres prêts et créances		
Total prêts et créances avant dépréciation	1 017 235	793 419
Provisions pour dépréciation des prêts et créances		
Total prêts et créances nets de dépréciation	1 017 235	793 419

2.4 PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COÛT AMORTI (En milliers de DH)

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COÛT AMORTI	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires débiteurs	4 173 927	2 462 932
Prêts consentis à la clientèle	13 300 697	11 832 032
Opérations de pensions	2 192 023	1 679 853
Opérations de location financement	2 350 910	1 609 494
Total prêts et créances avant dépréciation	22 017 557	17 584 311
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-235 558	-190 015
Total prêts et créances nets de dépréciation	21 781 999	17 394 296

2.5 IMMOBILISATIONS (En milliers de DH)

IMMOBILISATIONS	31/12/2025			31/12/2024
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Immeubles de placements				
Immeubles de placements				
Immobilisations incorporelles	712 149	-232 456	479 693	382 052
Immobilisations incorporelles	712 149	-232 456	479 693	382 052
Immobilisations corporelles	1 336 674	-312 611	1 024 063	807 847
Terrains et constructions	308 211	-29 443	278 768	282 423
Mobiliers et matériels d'exploitation	371 180	-172 176	199 004	192 897
Biens donnés en location	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	554 957	-26 344	528 613	316 905
Droit d'utilisation	102 326	-84 648	17 678	15 622
Total immobilisations	2 048 823	-545 067	1 503 756	1 189 899

2.6 ECARTS D'ACQUISITIONS (En milliers de DH)

ECARTS D'ACQUISITIONS	31/12/2025	31/12/2024
Valeur comptable en début de période	124 142	124 142
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	124 142	124 142
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Ecart de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur nette comptable en fin de période	124 142	124 142

2.7 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS (En milliers de DH)

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	31/12/2025	31/12/2024
Comptes à vue		
Emprunts	884 996	689 198
Opérations de pension	3 331 342	2 020 188
Dettes locatives	19 811	17 482
Total dettes envers les établissements de crédit	4 236 149	2 726 868

2.8 DETTES ENVERS LA CLIENTELE (En milliers de DH)

DETTES ENVERS LA CLIENTELE	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	9 976 181	8 378 025
Comptes d'épargne	990 613	926 729
Dépôts à terme	724 416	1 108 802
Autres comptes créditeurs	322 599	160 126
Total dettes envers la clientèle	12 013 809	10 573 682

2.9 TITRES DE CREANCES EMIS (En milliers de DH)

Libellé	31/12/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Titres du marchés interbancaires				
Titres de créances négociables	8 049 300	9 232 800	8 572 500	8 709 600
Intérêts courus non échus	131 433	123 507	131 433	123 507
Emprunts obligataires				
Intérêts courus non échus				
Autres dettes représentées par un titre				
Intérêts courus non échus				
Total	8 180 733	9 356 307	8 703 933	8 833 107

2.10 PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES (En milliers de DH)

Libellé	31/12/2024	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2025
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature							
Provisions pour engagements sociaux							
Autres provisions pour risques et charges	2 375		13 000				15 375
Total	2 375		13 000				15 375

3.1 MARGE D'INTÉRÊT (En milliers de DH)

MARGE D'INTERÊT	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	818 409	-75 908	742 501	677 065	-76 424	600 641
Comptes et prêts/emprunts	715 916	-42 515	673 401	601 373	-54 972	546 401
Opérations de pensions	5 037	-33 393	-28 356	4 951	-21 452	-16 501
Opérations de location financement	97 456	-	97 456	70 741	-	70 741
Opérations interbancaires	39 636	-133 981	-94 345	40 152	-131 723	-91 571
Comptes et prêts/emprunts	9 551	-28 275	-18 724	11 291	-35 917	-24 626
Opérations de pensions	30 085	-105 706	-75 621	28 861	-95 806	-66 945
Emprunts émis par le Groupe		-274 773	-274 773		-254 106	-254 106
Actifs financiers disponibles à la vente	158 945	-383	158 562	118 491	-360	118 131
Total produits et charges d'intérêts	1 016 990	-485 045	531 945	835 708	-462 613	373 095

3.2 MARGE SUR COMMISSIONS (En milliers de DH)

MARGE SUR COMMISSIONS	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations						
avec les établissements de crédit						
avec la clientèle						
sur titres						
de change						
sur autres instruments financiers						
Prestations des services financiers	700 734	-171 547	529 187	524 814	-123 900	400 914
Banque	190 383	-67 537	122 846	156 901	-54 064	102 837
Banque d'Affaires (1)	510 351	-104 010	406 341	367 913	-69 836	298 077
Produits nets de commissions	700 734	-171 547	529 187	524 814	-123 900	400 914

(1) Conseil, Gestion d'actif, société de bourse et Capital Risque

3.3 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR (En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	81 230	102 983
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	81 636	103 497
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-406	-514
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Total	81 230	102 983

3.4 COÛT DU RISQUE (En milliers de DH)

COÛT DU RISQUE	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux provisions	-49 489	-41 815
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-49 489	-41 815
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance		
Provisions engagements par signature		
Autres provisions pour risques et charges		
Reprises de provisions	3 971	880
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	3 971	880
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprises des autres provisions pour risques et charges		
Variation des provisions	-135	-136
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-135	-152
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées		
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties		16
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-45 653	-41 071

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée selon deux poles d'activités

- Pôle Banque qui comprend CFG Bank SA, Banque agréée par Bank Al Maghrib ;
- Pôle Banque d'affaires structuré autour des métiers suivants :
 - * Finance d'entreprise (CFG Finance) ;
 - * Société de bourse (CFG Marchés) ;
 - * Gestion d'Actifs (CFG Gestion et CFG Gestion Privée) ;
 - * Capital Investissement (CFG Capital, REIM Partners et T Capital Gestion).

4.1 PRINCIPAUX AGREGATS DU COMPTE DE RESULTAT (En milliers de DH)

INFORMATION SECTORIELLE	Activités Bancaires	Activités Banque d'affaires (1)	Portefeuille de participation	Total
Marge d'intérêt	531 118	827		531 945
Marge sur commissions	113 655	415 532		529 187
Produit net bancaire	830 451	416 778		1 247 229
Résultat net	210 310	171 052		381 362
Résultat net part groupe	208 438	162 008		370 445

(1) Conseil, Société de bourse, Gestion d'actif et Capital Investissement

4.2 PRINCIPAUX AGREGATS DU BILAN (En milliers de DH)

INFORMATION SECTORIELLE	Banque	Banque d'affaires	Total
Total bilan	29 667 626	747 941	30 415 567
dont			
Eléments de l'actif			
Actifs financiers disponibles à la vente	18 325	25 217	43 542
Prêts et créances sur les établissements de crédit	992 651	24 584	1 017 235
Prêts et créances sur la clientèle	21 781 999	-	21 781 999
Eléments du passif			
Dettes envers les établissements de crédit	4 236 840	-691	4 236 149
Dettes envers la clientèle	12 013 809	-	12 013 809
Capitaux propres	2 019 895	67 234	2 087 129

5.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS (En milliers de DH)

Engagements de financement donnés	31/12/2025	31/12/2024
Engagements de financement donnés	4 452 383	2 864 293
Aux établissements de crédits		
A la clientèle	4 452 383	2 864 293
Autres engagements donnés		
Total des engagements donnés	4 452 383	2 864 293
Engagements de financement reçus		
des établissements de crédits		
de la clientèle		
Total des engagements reçus		

5.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIES (En milliers de DH)

Engagements de garantie donnés	31/12/2025	31/12/2024
Engagements de garantie donnés	373 609	41 135
Aux établissements de crédits		
A la clientèle	373 609	41 135
Autres engagements donnés		
Total des engagements de garantie donnés	373 609	41 135
Engagements de garantie reçus	6 383 844	4 801 863
des établissements de crédits		
de la clientèle	6 383 844	4 801 863
Total des engagements reçus	6 383 844	4 801 863

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (En DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat par action	10,89	7,95
Résultat dilué par action	10,89	7,95

PERIMETRE DE CONSOLIDATION (En DH)

Filiale	Capital social	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
CFG Bank	700 159 200	100,00%	100,00%	EC
CFG Finance	10 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Capital	41 000 000	100,00%	100,00%	IG
REIM Partners	1 051 600	60,00%	60,00%	IG
CFG Marchés	35 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Assurances	100 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion	5 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion Privée	1 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Associés	1 524 900	99,34%	99,34%	IG
CFG IT	5 010 000	100,00%	100,00%	IG
T Capital Gestion	300 000	51,00%	51,00%	IG
Villa Roosevelt	106 000 000	71,70%	71,70%	IG

CATÉGORIE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	10 ans	15 ans
Matériel roulant	5 ans	5 ans

ENCOURS PAR BUCKET (EN MILLIERS DE DH)

	31/12/2025			31/12/2024		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la JV par OCI						
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dette						
Actifs financiers au coût amorti	21 574 064	131 451	312 041	17 123 826	172 094	288 391
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle	21 574 064	131 451	312 041	17 123 826	172 094	288 391
Titres de dette						
Engagements hors bilan	5 611 603	7 687	-	3 420 094	6 745	-

DEPRECIATION PAR BUCKET (EN MILLIERS DE DH)

	31/12/2025			31/12/2024		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la JV par OCI						
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dette						
Actifs financiers au coût amorti	107 427	8 064	114 362	96 623	10 854	78 361
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle	107 427	8 064	114 362	96 623	10 854	78 361
Titres de dette						
Engagements hors bilan	5 508	171	-	4 109,26	67,45	-

RISQUES AFFERENTS À LA BANQUE

La structure de gouvernance de la gestion des risques mise en place par CFG Bank repose sur des règles et procédures internes clairement définies et une surveillance continue. Ce dispositif s'inscrit dans le respect des dispositions réglementaires émises en la matière par Bank Al-Maghrib.

Cette structure est composée des organes suivants :

- **Comité des Risques** : examine et approuve la stratégie, les politiques et les pratiques en matière de gestion globale des risques ;
- **Direction Générale** : arrête et valide les grandes orientations stratégiques relatives à la gestion des risques de la banque ;
- **Direction de la Gestion Globale des Risques** : a en charge la mise en place et le suivi du dispositif global de gestion des risques de crédit, marché, liquidité et opérationnel.

1. RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de surveillance du risque de crédit est organisé autour de plusieurs structures commerciales et centrales dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des procédures internes.

Il s'articule également autour de plusieurs comités opérationnels :

- **Le comité de crédit** : Composé de la Direction des Risques, de la Direction Générale et de la Cellule Crédit, il se prononce sur la décision relative au dossier de crédit conformément à la politique de crédit.
- **Le comité mensuel de Suivi des Impayés, de la Watch List et de la Weaklist** : Mis en place pour chacun des pôles Retail, Entreprise et Banque privée, il est composé de la Direction Métier concernée, de la Direction des Risques, et éventuellement de la Direction Juridique. Le responsable Métier se prononce sur l'état des impayés qui le concernent ainsi que sur les actions menées pour leur recouvrement. La Direction des Risques assure le suivi des impayés, s'assure de la mise en œuvre des plans d'actions et alerte chaque responsable Métier sur les créances qui seront classées dans la Watch List ou la Weaklist. Un PV est ensuite transmis aux différentes entités opérationnelles ainsi qu'à la Direction Générale.
- **Le comité semestriel de Provisionnement, des Risques sensibles, et de la Weaklist** : Composé de la Direction Générale, des Directions Métiers et de la Direction des Risques, ce comité se prononce sur les créances qui devront être provisionnées.

Politique et procédures d'octroi de crédit :

Plusieurs types de crédit sont aujourd'hui octroyés :

- Les crédits à l'habitat ;
- Les crédits d'Investissements et CMT destinés aux Entreprises ;
- Les crédits de trésorerie garantis destinés aux Entreprises ou aux Particuliers ;
- Les crédits à la Promotion Immobilière (CPI) ;
- Les découverts et facilités de caisse ;
- Les crédits Lombard ;
- Les crédits Baux ;
- Les crédits à la Consommation...

La politique de gestion des risques de CFG Bank relative aux crédits s'appuie sur les principes suivants :

- Le respect de la réglementation régissant l'activité Crédit ;
- Le respect des règles et procédures internes régissant l'octroi des crédits : ratios de couverture, garanties, quotité de financement, taux d'endettement, ...
- L'élaboration et l'utilisation d'outils d'aide à l'évaluation des risques et à la décision : fiche Simulation Crédit, grille d'analyse et d'évaluation, base incidents interne, ... ;
- L'implication des entités centrales et commerciales dans la prise de décision d'octroi ;
- Le suivi et le contrôle des garanties assurés régulièrement par les fonctions commerciales et centrales ;
- L'analyse de l'impact des expositions globales de CFG Bank ;
- Le respect des limites réglementaires et internes de crédit ;
- Le respect du code d'éthique Bank Al-Maghrib / GPBM

Procédure d'octroi et dispositif de délégation :

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre au sein de l'établissement repose sur 3 principes :

1. Constitution du dossier de crédit :

Assurée par les conseillers, elle comporte d'une part le recueil des informations liées au crédit et la collecte des documents nécessaires à l'analyse du dossier, puis d'autre part, l'émission d'un premier avis sur celui-ci, sur la base de sa conformité aux conditions et aux normes de crédit internes.

2. Analyse du dossier de crédit :

Sur la base des différents éléments collectés par l'entité commerciale, l'analyse du dossier de crédit relève de la responsabilité de plusieurs entités centrales de la banque, e.g. la direction des Risques et éventuellement la cellule Crédit lorsqu'il s'agit d'un premier dépouillement des dossiers Retail. Une évaluation de risque Crédit est effectuée par la direction des risques. Elle comporte notamment l'analyse

financière, le contrôle des garanties et l'évaluation du risque Crédit ainsi que l'analyse de son impact sur les expositions globales de CFG Bank.

3. Prise de décision et dispositif de délégation :

Aujourd'hui, la majorité des demandes de crédit sont soumises au comité crédit.

Un dispositif de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit a été élaboré pour certains types de crédit.

Dispositif d'évaluation et de suivi du risque de crédit :

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien de la responsabilité des entités commerciales que de celle de la direction des Risques.

Dans le cas des crédits immobiliers acquéreurs, l'analyse est effectuée sur la base d'une fiche Simulation Crédit qui récapitule l'ensemble des critères d'acceptation mis en place par la banque : âge du demandeur, durée du crédit, quotité de financement, taux d'endettement, etc. Cette fiche reprend les conditions de crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit internes et réglementaires.

Quant aux crédits Entreprise et TPE/Professionnels, l'analyse de la qualité des engagements de crédit à l'octroi se base aujourd'hui essentiellement sur l'analyse et les diligences effectuées par le Risque afin d'évaluer le risque crédit relatif au projet et à la contrepartie mais également de s'assurer de la conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur et des règles internes mises en place.

Système de notation interne :

Afin de renforcer son dispositif de gestion du risque de crédit, CFG Bank a mis en place un système de notation pour les entreprises conforme aux exigences Bâle 2. Ce modèle de scoring consiste à attribuer à chaque entreprise un score sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Ainsi, chaque entreprise sera affectée à une classe de risque définie par des intervalles de scores selon les normes de Bâle 2.

Le système de notation interne est également renforcé par un modèle statistique basé sur la probabilité de défaut. Ce modèle statistique est opérationnel pour les personnes morales et les personnes physiques.

Suivi des garanties :

Plusieurs natures de garanties sont acceptées par CFG Bank, selon le type de crédit demandé :

- Le nantissement des valeurs mobilières, d'OPCVM et des produits d'Assurance-vie détenus par l'emprunteur ;
- La caution ;
- L'hypothèque ;
- L'Assurance-Crédit.

Des ratios de couverture par type de garanties sont mis

en place. Un suivi en central est assuré automatiquement à l'aide du système d'information et au quotidien lorsqu'il s'agit d'un portefeuille financier donné en garantie. Un appel de marge est alors déclenché à la suite de la baisse de la valorisation de ce portefeuille. Ce ratio de couverture sera détaillé et affiné davantage selon d'autres critères notamment la liquidité des actions.

La banque peut également demander au client de modifier les garanties données en cas de survenance d'un événement impliquant la dégradation d'une des valeurs données en garantie par le client, e.g. forte dégradation de la situation financière, liquidation de la société dont les titres sont nantis, expropriation d'un bien immobilier pour cause d'utilité publique, etc.

Watch List :

S'inscrivant dans la poursuite de la dynamique de renforcement des outils de surveillance du risque de crédit, et compte tenu du développement attendu de l'activité Crédit les prochaines années, la Direction des risques a instauré un dispositif de suivi et de surveillance des créances sensibles, à la lumière du projet de réforme de la circulaire 19/G/2002 en cours de Bank Al Maghrib :

- Une étude semestrielle qui permet d'identifier les créances présentant des signes avant-coureurs de défaut est réalisée,
- Leur suivi est effectué à fréquence mensuelle.

La Direction des risques en informe ensuite la Direction Générale, à travers la synthèse mensuelle qui lui est transmise, le comité mensuel de suivi des impayés et de la Watch List ainsi que le comité semestriel de provisionnement et des risques sensibles.

Weaklist :

Toujours dans l'optique du renforcement de son dispositif de gestion du Risque Crédit, la Direction des Risques a mis en place une Weak List interne pour mesurer, anticiper et prévenir tout risque de perte :

- Les créances devant être déclassées en Weaklist sont identifiées lors de l'état des lieux semestriel ;
- Leur suivi est effectué à fréquence mensuelle.

Créances en souffrance :

Du fait du suivi rapproché des engagements par CFG Bank, les créances éligibles au provisionnement au regard de la réglementation sont systématiquement identifiées par la Direction des Risques, qui en informe mensuellement la Direction Générale à travers une synthèse mensuelle, le comité mensuel de Suivi des impayés, Watch List et Weaklist et semestriellement le Comité semestriel de Provisionnement et des Risques sensibles.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'encours impayé doit être déclassé dans la catégorie :

- « créance pré-douteuse », lorsque l'échéance n'est pas

honorée 90 jours après son terme ;

- « créance douteuse », lorsque l'échéance n'est pas honorée 180 jours après son terme ;
- « créance compromise », lorsque l'échéance n'est pas honorée 360 jours après son terme ;

Dans le cas des créances restructurées, les règles qui s'appliquent sont les suivantes :

Sont classées dans la catégorie de créance douteuse :

- Les créances restructurées plus de 2 fois,
- Les cas de troisième restructuration doivent être exceptionnels et dûment justifiés par l'établissement
- Les créances restructurées enregistrant un impayé >90 jours

Sont classées dans la catégorie de créance compromise :

- Les créances restructurées enregistrant un impayé > 180 jours,

Le montant des provisions à constituer est fixé par la direction des risques, sachant que les créances pré-douteuses, douteuses et compromises doivent donner lieu à la constitution de provisions égales au moins, respectivement, à 20%, 50% et 100% de leurs montant, déduction faite des agios réservés et des garanties adossées aux crédits tel que détaillées au niveau de l'article 15 de la circulaire n° 19/G/2002 ;

Le remboursement de l'impayé par le client implique une reprise systématique des provisions préalablement constituées ;

Le classement d'une créance dans la catégorie des créances irrégulières ou dans l'une des catégories des créances en souffrance entraîne le transfert dans cette même catégorie, de l'ensemble des créances détenues sur la contrepartie concernée, lorsqu'il s'agit de l'Entreprise. Cette disposition ne s'applique pas aux créances détenues par les particuliers ;

En cas de créance irrécupérable ou en cas d'arrangement justifié avec le client pour le règlement partiel du capital de la créance, un passage à perte total ou partiel de la créance est susceptible d'avoir lieu après consentement du comité de crédit.

Recouvrement

Lorsque le client n'honore pas ses engagements à l'échéance du crédit, CFG Bank doit procéder dans un premier temps à une tentative de recouvrement à l'amiable.

La voie judiciaire devient inéluctable lorsque la procédure de recouvrement à l'amiable s'avère non concluante.

Une réaction du client peut survenir à n'importe quelle étape et peut éventuellement déboucher sur un arrangement amiable et donc sur un abandon de la poursuite judiciaire.

Dispositif de limites internes et stress test :

Une limite interne de perte maximale est fixée pour le portefeuille des crédits. Elle se définit comme la limite à

ne pas dépasser quelle que soit l'évolution des facteurs de risques dans le cadre d'un scénario catastrophe. Cette limite correspond à un pourcentage des fonds propres et donne lieu à un montant d'exposition maximal i.e. plafond d'engagement qui fait l'objet de suivi et contrôle au quotidien par les entités centrales. La limite de perte maximale est revue régulièrement et validée par le Conseil d'Administration.

Information de l'organe d'administration et de Direction :

La Direction générale est informée régulièrement de l'exposition de la banque au risque de crédit à travers :

- **La synthèse mensuelle des impayés et créances sensibles** envoyée à la Direction Générale ;
 - **Les PV des comités mensuels de Suivi des impayés ;**
 - **Les comités semestriels de Provisionnement de la Watchlist et de la Weaklist ;**
 - **Les analyses Risques Entreprises et Retail** effectuées en amont de l'octroi de crédits Entreprises et TPE ;
 - **Des analyses Risques ponctuelles** lorsqu'une problématique est identifiée ;
 - **Un reporting trimestriel** élaboré par le Risque et destiné à la Direction Générale ainsi qu'aux métiers concernés. Ce reporting comporte :
 - Les résultats du CMDR sur base individuelle et sur base consolidée
 - Les simulations et projections au trimestre suivant en prévention à des potentiels dépassements
 - Les recommandations de la Direction des Risques et rappel des guidelines
 - **Le reporting régulier sur la concentration des engagements de la banque** sur le secteur de la promotion immobilière.
- En outre, le Conseil d'Administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de crédit lors du conseil/ comité des Risques trimestriel.

2. RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

Il s'agit des expositions de toute nature, inscrites au bilan ou en hors bilan, susceptibles d'exposer l'établissement à des pertes du fait du risque de contrepartie.

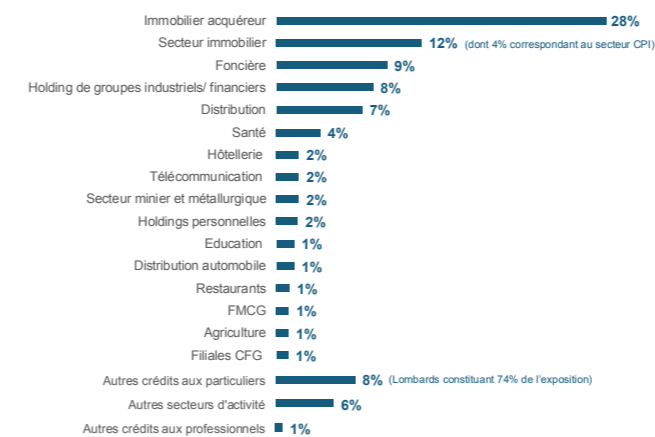
Le risque de concentration peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ;
- Des catégories de contreparties : GE, PME, TPE et particuliers ;
- Des contreparties appartenant à la même région géographique ;

- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties individuelles.

Répartition des expositions globales de la banque par secteur d'activité :

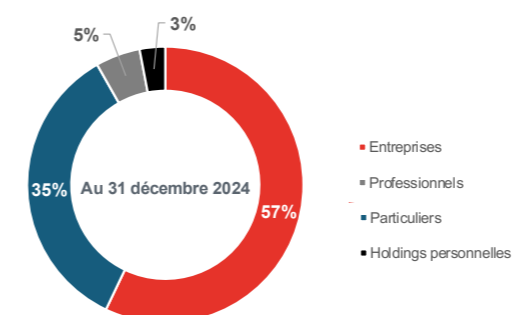
L'exposition au 31 décembre 2025 par rapport aux différents secteurs économiques se répartit comme suit :



Source : CFG Bank

Répartition des engagements par catégorie de contrepartie :

L'exposition de l'encours des engagements au 31 décembre 2025 par rapport aux différentes catégories de contreparties se répartit comme suit :



Source : CFG Bank

Répartition des engagements de la banque par zone géographique :

Les engagements de CFG Bank sont fortement concentrés sur les deux régions du grand Casablanca et de Rabat et Région.

→ A fin décembre 2025, on note une diversification sectorielle et bonne répartition du portefeuille par catégorie de contrepartie permettant ainsi une bonne gestion du risque de concentration.

Dispositif de suivi du risque de concentration :

Systeme de limites :

Une limite de concentration est fixée par la banque en ce qui concerne les Crédits à la Promotion Immobilière et le secteur de l'hôtellerie.

Des limites de contreparties relatives aux prêts interbancaires effectués par CFG Bank auprès des banques de la place sont définies. De plus, la banque s'interdit de prêter à des contreparties jugées risquées.

Une limite en position pour le portefeuille de dette privée est également définie. Elle concerne les émetteurs privés non financiers, hors Etablissements de Crédit.

Pour les actions, une liste d'exposition autorisée est définie selon des critères économiques ainsi qu'une limite de position maximale et de concentration par valeur.

Des limites de contrepartie globales et par catégories et types d'entreprises, hors établissement de crédit, ont été définies pour l'activité Change.

Ces limites sont revues et validées par le Conseil d'Administration.

Enfin, conformément à la circulaire N°8/G/2012 relative au coefficient maximum de division des risques des établissements de crédit, une mesure de l'exposition par bénéficiaire est réalisée trimestriellement, et ce à travers le calcul du rapport entre d'une part le total des risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire et d'autre part les fonds propres réglementaires, qui ne doit pas dépasser 20%. Ce coefficient est suivi régulièrement par la direction des risques.

Information de l'organe d'administration et de direction :

De plus, le suivi régulier du risque de concentration est renforcé par un reporting trimestriel destiné à la Direction Générale ainsi qu'aux Directions Métiers. Ce reporting comporte :

- Les résultats du CMDR sur base individuelle et sur base consolidée,
- Les simulations et projections au trimestre suivant en prévention à des potentiels dépassements,
- Les recommandations de la Direction des Risques et les Guidelines.

En outre, la direction générale et les directions opérationnelles sont régulièrement informées de la concentration des expositions de la banque sur le secteur de la promotion immobilière.

Enfin, le Conseil d'Administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de concentration lors du conseil / comité trimestriel des risques.

3. RISQUE DE MARCHE

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Dans le cas de notre établissement, ils recouvrent les risques de change, de taux et de position sur titres de propriété relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque de marché

est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des procédures internes et des aspects réglementaires.

La salle des marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché ainsi que de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque. Elle participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et est également en charge de veiller au respect des limites réglementaires et internes relatives à son activité.

La direction des risques est chargée de la conception du dispositif de mesure, de suivi et de surveillance du risque marché. A ce titre, elle décline la stratégie de gestion des risques en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de mesure, de suivi et de surveillance, et ce conformément à la stratégie de la banque d'une part et aux exigences réglementaires d'autre part.

Mesure et surveillance du risque de Marché :

Dans le but d'accompagner la croissance de la banque et d'assurer un suivi des risques efficace, la direction des risques de CFG Bank a amélioré son dispositif global de gestion du risque Marché, à travers notamment la rationalisation de la mesure VaR pour l'ensemble du portefeuille de négociation de la banque, l'encadrement des activités de marché par la mise en place d'un dispositif de stress test adéquat et la revue des limites instaurées.

Par ailleurs, un suivi régulier est effectué par type d'instrument de marché et les limites réglementaires et internes sont suivies à plusieurs niveaux.

Ce dispositif permet aux métiers et à la Direction Générale d'être informés de manière continue des évolutions de l'activité de marché.

Dispositif de limites et indicateurs de risque :

Plusieurs limites et indicateurs de risque sont définis en matière de risque de Marché :

Des limites en position par activité :

- Deux types de limites sont définis quant à la position du portefeuille Actions : d'une part, une liste des valeurs éligibles au trading selon les critères de capitalisation et de liquidité est définie ; puis d'autre part, des limites maximales en position globale et par valeur sont fixées.
- Un suivi de la diversification du portefeuille actions est également effectué ;
- Quant à l'activité Taux, une limite en positions pour le portefeuille de dette privée est définie. Elle concerne les émetteurs privés non financiers, hors Etablissements de Crédit. Pour ces derniers, les limites prévues sont les limites réglementaires (division des risques par bénéficiaire et par groupe d'intérêt) ;
- Deux limites en positions existent aujourd'hui pour l'activité Change ; une limite de position de Change

globale ainsi qu'une limite de position par devise.

Des limites de contreparties :

Sur le marché monétaire, le risque de contrepartie diffère selon qu'il s'agit du marché interbancaire ou du marché des repos. Ce risque existe dans le cas où CFG Bank est dans le sens prêteur, et se matérialise par la défaillance de la contrepartie emprunteuse.

- Pour le marché des repos, des limites par nature de contrepartie et par type de titres acceptés en pension sont instaurées ;
- Quant au marché interbancaire, des limites de contreparties sont mises en place. Celles-ci reposent sur la taille et la santé financière de l'établissement, sur l'existence d'éventuels antécédents sur le marché et sur la qualité de la relation. CFG Bank a exclu certaines contreparties considérées comme présentant un risque élevé ;
- En ce qui concerne l'activité Change, des limites globales et par contrepartie sont définies. Les limites par contrepartie sont définies en fonction de la notation de cette dernière.

Des limites de pertes maximales par activité :

La limite de perte maximale se définit comme la limite à ne pas dépasser en cas de réalisation de scénarii catastrophe :

- Le choc appliqué pour l'activité Taux de CFG Bank est défini par une hausse brutale et instantanée des taux et des spreads ;
- Sur le portefeuille Actions, le scénario stress-test est représenté par des phases baissières et continues du marché ;
- Pour l'activité Change, il s'agit d'évaluer une dépréciation ou appréciation du Dirham par rapport aux principales devises.

Ces limites de consommation des fonds propres traduisent l'appétence du Conseil d'Administration au risque marché. Cette limite donne lieu à un montant d'exposition maximal par activité i.e. un **plafond d'engagement par activité** qui doit faire l'objet de suivi et contrôle au quotidien par les entités centrales.

Des indicateurs de risque :

Les principaux indicateurs de risque sur lesquels se base CFG Bank pour apprécier son niveau d'exposition au risque de marché sont la VAR, le P&L cumulé et la sensibilité lorsqu'il s'agit du portefeuille obligataire. Ceux-là sont logiquement comparés à des limites internes fixées notamment en fonction de la limite de perte maximale (stop VaR, stop Loss) ou de la limite en sensibilité du portefeuille pour les positions sur taux.

Ce dispositif de limites est défini par la Direction Générale et le Risk Management, puis validé par le Conseil d'Administration. Elles sont suivies notamment à travers des reportings réguliers partagés avec les métiers et la

Direction Générale et ne doivent pas être dépassées quelles que soient les conditions et l'évolution du marché.

En complément des limites internes et autres indicateurs de risques mis en place, CFG Bank s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib telles que :

- La limite sur le ratio de solvabilité et sur le ratio Tier One ;
- La limite de 20% relative au Coefficient Maximum de Division des Risques par contrepartie et par groupe d'intérêt.

Stress tests :

En complément des stress tests minimaux définis par Bank Al Maghrib, la banque a également développé des scénarios Stress tests historiques et adverses pour les portefeuilles Taux et Actions qui seront suivis dans le cadre de la surveillance du risque marché.

Information de l'organe d'administration et de direction :

La Direction Générale est aujourd'hui informée en temps réel de la nature et du montant de tout dépassement prévisionnel avant toute opération.

Afin de renforcer son dispositif de suivi et de surveillance du risque marché, un reporting quotidien « Risque Marché » a été mis en place.

En outre, le Conseil d'Administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de marché lors du conseil/ comité trimestriel des risques.

4. RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque de liquidité est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des procédures internes :

La salle des marchés participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque. Elle a la charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers la gestion de la trésorerie immédiate et prévisionnelle. Elle observe l'impasse de liquidité statique par la mesure des besoins ou des excédents de liquidités aux dates futures. En effet, elle établit :

- Un tableau de bord quotidiennement permettant de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, du solde auprès de Bank Al Maghrib, des flux entrants/ sortants et des prêts/emprunts sur le marché monétaire ;
- Un échéancier de trésorerie prévisionnelle, mis à jour à fréquence régulière ;

Cette entité a également la charge de veiller au respect des limites réglementaires relatives à son activité.

Le middle office est chargé quant à lui de contrôler en permanence la limite de trésorerie validée par le Conseil d'Administration. Il tient également un tableau quotidien de suivi de l'échéancier de trésorerie de la banque lui permettant de calculer l'excédent ou le déficit de liquidité au jour le jour.

La Direction des Risques est chargée de la mise en place du dispositif de gestion du risque de liquidité. A ce titre, elle décline la stratégie de gestion des risques, définie avec la Direction générale et validée par le Conseil d'Administration, en politiques et limites sur les risques de liquidité. Elle met en place les indicateurs de suivi et de surveillance tels que recommandés par Bank al Maghrib, i.e. le LCR et les stress tests mensuels de liquidité.

La Gestion Globale des Risques effectue également, lors du comité des risques, une analyse ALM du bilan et calcule les gaps de liquidité par tranche de maturité.

Enfin, elle assure également un suivi régulier du risque de liquidité renforcé par un reporting mensuel destiné à la Salle des Marchés ainsi qu'à la Direction Générale, qui inclut également des simulations sur les quatre prochains mois, dans le cas d'un scénario de stress, afin d'anticiper les éventuels besoins de liquidité.

Politique de refinancement de la banque :

La politique de la banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour objectif d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la banque de poursuivre de manière harmonieuse le développement de son activité.

Sources de financement et maturités :

Dans le cadre de son activité, CFG Bank finance des crédits d'Investissement et CMT Entreprise et des crédits de trésorerie à court et moyen terme ainsi que des crédits immobiliers résidentiels à long terme.

Afin de ne pas s'exposer à un risque de liquidité du fait d'un déséquilibre entre la maturité de l'actif (crédits) et celle du passif (financement), CFG Bank cherche à optimiser la gestion de son bilan en ayant recours à des financements dont la durée serait adossée à celles des crédits. Pour cela, plusieurs sources de financements permettent à la banque de répartir les ressources obtenues sur des maturités différentes correspondant à la maturité des crédits. Il s'agit de :

- Financements via le marché interbancaire pour les actifs dont la maturité est inférieure à une semaine : une des sources majeures pouvant générer le risque de liquidité est l'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour satisfaire des besoins inattendus à court terme. Afin de limiter cette éventualité, CFG Bank a négocié des lignes de crédit sur le marché monétaire auprès de plusieurs banques de la place ;
- Financement à travers les placements réguliers du Trésor ;
- Financements via le marché des repos pour les actifs dont

- la maturité serait comprise entre 1 jour et 3 mois ;
- Financements par les dépôts à terme ou l'émission de certificats de dépôts pour les crédits dont la maturité est au moins de 3 mois : afin de diversifier les sources de financement de la banque, cette dernière a également mis en place un programme d'émission de Certificats de Dépôt ;
 - Financement par l'émission d'obligations subordonnées ;
 - Financement via la collecte des dépôts à vue et comptes sur carnet depuis le récent développement de l'activité bancaire par CFG Bank pour les crédits à plus longue maturité ;
 - Financement via le recours aux avances 7 jours, la pension livrée à long terme, les prêts garantis à long terme, ou les swaps de change accordés par Bank Al Maghrib.

L'adossement de la maturité des financements nécessaires par rapport à celle des crédits permet à CFG Bank de mieux gérer les gaps de liquidités.

Principales contreparties :

L'incapacité de l'établissement de satisfaire ses engagements peut également être générée par des pertes importantes résultant des défaillances des contreparties. CFG Bank a par conséquent mis en place des limites de contreparties :

- Interbancaires, relatives aux prêts effectués par CFG Bank à des banques de la place. Celles-ci reposent sur la taille et la santé financière de l'établissement, sur l'existence d'éventuels antécédents sur le marché et sur la qualité de la relation. Sont exclues certaines contreparties jugées à risque élevé.
- Pour le marché des repos, des limites par nature de contrepartie et par type de titres acceptés en pension sont instaurées.

Dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité

Suivi de l'échéancier des flux de trésorerie

L'évaluation et le suivi du risque de liquidité est assuré à travers l'évaluation de la trésorerie immédiate et la trésorerie prévisionnelle :

- La salle des marchés établit quotidiennement un tableau de bord qui lui permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde auprès de Bank Al Maghrib, des flux entrants et sortants ainsi que des emprunts/prêts sur le marché monétaire. Le middle office tient également un tableau quotidien de suivi de l'échéancier de trésorerie de la banque qui lui permet de calculer l'excédent ou le déficit de liquidité au jour le jour ;
- Un échéancier de trésorerie prévisionnelle est établi et actualisé régulièrement par la salle des marchés.

Calcul des gaps de liquidité par tranche de maturité

Le risque de liquidité est mesuré par le gap de liquidité (ou impasse de liquidité), obtenu par la différence entre les flux de trésorerie entrants (dépôts clients, remboursements de crédit, amortissement de titres de créances, ventes fermes, emprunts et retours de prêts) et les flux de trésorerie sortants (retrait clientèle, décaissement de crédit, achats fermes, prêts et retours d'emprunts) par tranches de maturité. On distingue 3 tranches de maturité :

- Court Terme : ≤ 1 an,
- Moyen Terme :] 1-5 ans [
- Long terme : ≥ 5 ans.

Cette technique permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la banque à court, moyen et long terme et permet d'estimer les besoins de refinancement sur différents horizons et ainsi arrêter les modalités de couverture adéquates.

Limites et indicateurs de risque de liquidité :

Les gaps de trésorerie sont gérés à travers la limitation du besoin de financement quotidien de CFG Bank. Ce besoin est défini par le solde des flux positifs et négatifs générés par les transactions quotidiennes, i.e. achats, ventes, mises et prises en pension, prêt et emprunts.

Un autre indicateur permet de mesurer le risque de liquidité de la banque : le LCR, Liquidity Coverage Ratio, le ratio de liquidité court terme Bâle 3 :

Actifs liquides de haute qualité qu'elles détiennent > 100%

Leurs sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaires suivants, dans l'hypothèse d'un scénario de forte tension de liquidité

Au cours de l'année 2025, le LCR est resté conforme, supérieur au minimum réglementaire.

Stress tests minimaux :

CFG Bank réalise également tous les mois les stress tests minimaux de liquidité conformément aux scénarii définis par Bank Al Maghrib.

L'impact de ces scénarii est évalué par rapport au niveau :

- Du besoin additionnel de liquidité sur 1 mois ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et la valeur actualisée du portefeuille de Bons du Trésor disponible ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et le total actif liquides et réalisables ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et les lignes stand-by de liquidité.

Les résultats des stress tests de liquidité effectués au cours de l'année 2024 montrent que CFG Bank a la capacité de faire face à ses besoins de liquidité et ce notamment grâce aux BDT, aux actifs liquides et réalisables

et aux lignes stand-by de liquidité.

Information de l'organe d'administration et de Direction :

La Direction des Risques élabore mensuellement un reporting sur la liquidité à destination de la Direction Générale et de la Salle de marché. Ce reporting comporte :

1. Le résultat du LCR du mois ainsi que son évolution au cours des six derniers mois ;
2. Le résultat des Stress Tests ;
3. L'analyse de ces résultats ;
4. Les projections du LCR sur les quatre prochains mois, dans le cas d'un scénario de stress, afin d'anticiper les éventuels besoins de liquidité ;
5. Les recommandations de la Direction des Risques à destination des métiers à prendre en compte dans leur gestion de la liquidité.

En outre, le Conseil d'Administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de liquidité lors des comités d'audit semestriels et du conseil/ comité trimestriel des risques.

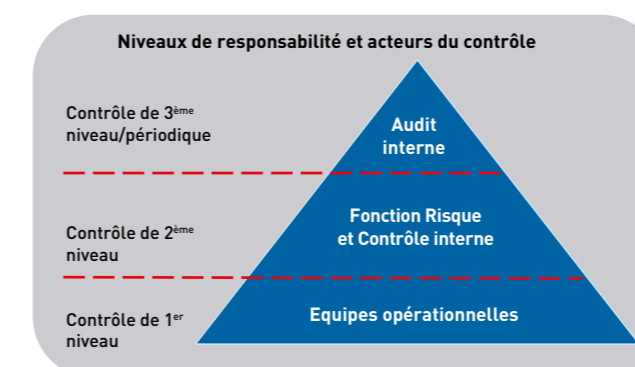
5. RISQUE OPERATIONNEL

Il s'agit des risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. Contrairement aux risques de marchés et de crédit, les risques opérationnels sont subis, ils ne sont pas la contrepartie d'une espérance de gain ou d'une rémunération future attendue.

Suivi et surveillance du risque opérationnel :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque opérationnel est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle mais aussi des entités métiers et support.

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (autocontrôle, responsable hiérarchique, middle office) et un contrôle de deuxième niveau par les acteurs du dispositif de gestion des risques (direction des risques) et contrôle interne (surveillance permanente). La direction de l'Audit assure quant à elle un contrôle de troisième niveau :



CFG Bank a réduit considérablement l'exposition au risque opérationnel à l'aide de :

- La mise en place d'un système d'information Front to back qui répond aux meilleurs standards internationaux et qui permet une automatisation complète des circuits de traitement (système Avaloq) ;
- La mise en place d'un manuel de procédures couvrant la totalité des métiers de la banque ;
- La mise en place d'un manuel de contrôle interne dans lequel sont recensés les contrôles mis en place pour maîtriser les premiers et principaux risques opérationnels avérés et identifiés ;
- La participation de la fonction Risque et Conformité à la validation des nouveaux produits et des changements significatifs apportés aux processus existants, afin de :
 - S'assurer du respect du cadre réglementaire ;
 - Identifier les risques notamment opérationnels inhérents aux nouvelles activités ;
 - La tenue d'un comité de suivi des risques opérationnels présidé par la Direction Générale à fréquence régulière.

Afin de réduire et piloter son exposition aux risques opérationnels, la banque a mis en place une cartographie complète des risques opérationnels lui permettant d'identifier de manière exhaustive les risques relatifs à l'ensemble des processus métier et support, de les évaluer et les hiérarchiser. CFG Bank a également mis en place des plans d'actions de réduction des risques identifiés, des KRI et des indicateurs clés de suivi des risques opérationnels.

L'établissement poursuivra sa dynamique de renforcement de son dispositif de gestion des risques par :

- L'élaboration, au fur et à mesure de leur développement, de procédures couvrant les nouvelles activités de la banque, en particulier pour les processus risqués ;
- La mise en place d'une Base Incidents consolidée allant permettre la collecte d'incidents et la mise à jour régulière de la cartographie des risques opérationnels ;
- La mise en place d'un système de reporting allant permettre la remontée de l'information à la direction générale et au Conseil d'Administration :
 - L'exposition aux risques opérationnels et son évolution ;
 - L'évolution de l'environnement de contrôle de ces risques ;
 - L'identification des risques majeurs ;
 - Les plans d'actions de maîtrise des risques.

Plan de continuité de l'activité :

Le plan de continuité de l'activité est un ensemble de mesures, procédures et systèmes nécessaires au maintien des opérations essentielles de la banque puis à la reprise planifiée en cas de perturbations opérationnelles.

Le PCA de CFG Bank est en cours d'implémentation

graduelle. Il couvre les processus vitaux de la banque et de ses filiales. Il est destiné à identifier et évaluer les menaces majeures pouvant peser sur l'activité telles que la perte ou l'indisponibilité d'éléments du système d'informations, de données informatiques, d'alimentation électrique, l'incendie, l'inondation ... et mettre en œuvre les mesures correctives en cas de défaillance.

Celui-ci sera composé notamment :

- D'un plan de secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- D'un plan de repli utilisateurs : ce site de repli devant servir en cas de sinistre est le siège régional de Rabat ;
- D'un dispositif de gestion de crise.

6. ACTIFS PONDÉRÉS ET RATIO DE SOLVABILITÉ

La mesure des risques encourus par la Banque est faite essentiellement selon l'approche standard des accords de Bâle II, telle que présentée dans la circulaire n°26/G/2006 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes assimilés.

L'approche aujourd'hui adoptée par CFG Bank pour la mesure du risque opérationnel est BIA, i.e. Indicateur de base.

Les fonds propres réglementaires de CFG Bank sont calculés selon les standards Bâle 3 et conformément à circulaire n° 14/G/2013 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes.

COMPTES SOCIAUX

BILAN		
	(En milliers de DH)	
ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	638 123	741 311
. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	471 799	471 024
. Valeurs en caisse	166 324	270 288
Créances sur les établissements de crédit et assimilés :	992 268	734 867
. A vue	885 147	659 531
. A terme	107 121	75 336
Créances sur la clientèle	19 594 688	15 890 080
. Crédits de trésorerie et à la consommation	9 350 634	5 208 321
. Crédits à l'équipement	3 033 587	4 601 275
. Crédits immobiliers	4 891 245	4 116 933
. Autres crédits	2 319 222	1 963 551
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	3 124 383	2 531 711
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 880 706	1 992 740
. Autres titres de créance	183 516	270 013
. Titres de propriété	60 161	268 957
Autres actifs	462 392	548 316
Titres d'investissement	720 750	715 965
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	720 750	715 965
Titres de participation et emplois assimilés	355 872	334 430
Titres mis en équivalence		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	2 321 340	1 730 200
Immobilisations incorporelles	637 643	546 395
Immobilisations corporelles	728 978	519 286
TOTAL DE L'ACTIF	24 292 562	21 412 711

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 216 040	2 709 673
. A vue		
. A terme	4 216 040	2 709 673
Dépôts de la clientèle	12 042 882	10 515 811
. Comptes à vue créditeurs	10 141 597	8 382 444
. Comptes d'épargne	990 613	926 729
. Dépôts à terme	724 416	1 108 802
. Autres comptes créditeurs	186 256	97 836
Titres de créances émis	8 833 107	8 180 733
. Titres de créance négociable émis	8 833 107	8 180 733
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	1 142 309	779 954
Provisions pour risques et charges	66 703	38 688
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	1 410 657	401 662
Ecarts de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	645 290	638 545
Capital	700 159	700 159
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	205 065	192 449
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net (+/-)	314 225	134 887
TOTAL DU PASSIF	29 576 438	24 292 562

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		(En milliers de DH)	
	31/12/2025	31/12/2024	
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 896 063	1 381 376	
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	39 636	40 152	
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	728 911	617 640	
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	158 954	111 154	
Produits sur titres de propriété	67 218	30 191	
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	236 611	154 618	
Commissions sur prestations de service	209 545	148 722	
Autres produits bancaires	455 188	278 898	
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	968 319	769 725	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	132 699	131 045	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	75 907	76 668	
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	274 773	254 106	
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	162 729	121 306	
Autres charges bancaires	322 213	186 600	
PRODUIT NET BANCAIRE	927 743	611 651	
Produits d'exploitation non bancaire	8 091	8 851	
Charges d'exploitation non bancaire	209	21 097	
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	510 820	467 675	
Charges de personnel	247 708	234 154	
Impôts et taxes	9 808	7 370	
Charges externes	124 118	124 073	
Autres charges générales d'exploitation	51 258	56 115	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	77 928	45 963	
Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition			
Reprises sur écarts d'acquisition			
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	99 015	220 367	
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	53 980	30 315	
Pertes sur créances irrécouvrables	167	152	
Autres dotations aux provisions	44 868	189 900	
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	44 424	226 766	
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	31 692	2 997	
Récupérations sur créances amorties	21	16	
Autres reprises de provisions	12 711	223 753	
RESULTAT COURANT	370 214	138 128	
Produits non courants	2 651	1 282	
Charges non courantes	3 117	1 046	
RESULTAT AVANT IMPOTS	369 748	138 364	
Impôts sur les résultats	55 522	3 477	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	314 225	134 887	

HORS BILAN		(En milliers de DH)	
	31/12/2025	31/12/2024	
ENGAGEMENTS DONNÉS	4 825 992	2 905 428	
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés			
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 452 383	2 864 293	
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés			
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	373 609	41 135	
Titres achetés à réméré			
Autres titres à livrer			
ENGAGEMENTS REÇUS	6 383 844	4 801 863	
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés			
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés			
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	6 383 844	4 801 863	
Engagements de garantie reçus de la clientèle			
Titres vendus à réméré			
Autres titres à recevoir			

ETAT DES SOLDES DE GESTION		(En milliers de DH)	
TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		31/12/2025	31/12/2024
(+) Intérêts et produits assimilés		927 501	768 946
(-) Intérêts et charges assimilées		483 378	461 819
MARGE D'INTERET		444 122	307 128
(+) Produits sur opérations de crédit-bail et de location		236 611	154 618
(-) Charges sur opérations de crédit-bail et de location		162 729	121 306
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET DE LOCATION		73 883	33 311
(+) Commissions perçues		221 002	161 677
(-) Commissions servies		54 956	42 688
MARGE SUR COMMISSION		166 046	118 989
(±) Résultat des opérations sur titres de transaction		-800	-643
(±) Résultat des opérations sur titres de placement		88 474	88 331
(±) Résultat des opérations de change		106 574	77 976
(±) Résultat des opérations sur produits dérivés			
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE		194 248	165 664
(+) Divers autres produits bancaires		69 336	31 168
(-) Diverses autres charges bancaires		19 892	44 609
PRODUIT NET BANCAIRE		927 743	611 651
(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières		-8 066	21 116
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire		7 197	8 765
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		209	1 417
(-) Charges générales d'exploitation		510 820	12/06/3180
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		415 846	172 439
(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		-22 434	-27 455
(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions		-23 198	-6 857
(±) Dotations nettes des reprises aux amortissements des écarts d'acquisition			
RESULTAT COURANT		370 214	138 128
RESULTAT NON COURANT		-466	236
(-) Impôts sur les résultats		55 522	3 477
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		314 225	134 887

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		31/12/2025	31/12/2024
(±) RESULTAT NET DE L'EXERCICE		314 225	134 887
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles		77 928	45 963
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		11 149	175 885
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		33 719	9 199
(+) Dotations aux provisions réglementées		-	-
(+) Dotations non courantes		-	-
(-) Reprises de provisions		12 711	218 936
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		199	2 127
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		209	1 417
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		893	86
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		-	19 680
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		-	-
(±) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		423 427	165 882
(-) Bénéfices distribués		115 526	115 526
(±) AUTOFINANCEMENT		307 901	50 356

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	1 812 141	1 312 747
(+) Récupérations sur créances amorties		
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	9 649	8 629
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	-772 010	-624 348
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-	-
(-) Charges générales d'exploitation versées	-436 009	-422 758
(-) Impôts sur les résultats versés	-55 522	-3 477
I Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	558 248	270 794
Variation des :		
(±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-31 785	175 458
(±) Créances sur la clientèle	-3 727 041	-2 792 765
(±) Titres de transaction et de placement	-600 425	922 339
(±) Autres actifs	85 870	-104 692
(±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-752 602	-443 807
(±) Créances acquises par affacturage		
(±) Créances subordonnées		
(±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 506 368	-2 112 413
(±) Dépôts de la clientèle	1 527 071	1 918 927
(±) Titres de créance émis	652 374	3 354 873
(±) Autres passifs	362 355	173 302
(±) Dettes subordonnées		
II Solde des variations des actifs et passifs d'exploitations	-977 816	1 091 221
III FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-419 568	1 362 015
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	893	1 697
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	199	2 127
(-) Acquisition d'immobilisations financières	-30 329	-48 471
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-379 065	-184 071
(+) Intérêts perçus	15 101	13 553
(+) Dividendes perçus	66 856	28 477
IV FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-326 344	-186 688
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
(+) Emission de dettes subordonnées	1 000 000	
(+) Emission d'actions et (-) Remboursement capitaux propres et assimilés		
(-) Dividendes versés	-115 526	-115 526
(-) Intérêts versés	-16 135	-17 229
V FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	868 339	-132 755
VI IMPACT DES ECARTS DE CONVERSION		
VII VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V+VI)	122 427	1 042 572
VIII TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 400 843	358 271
IX TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 523 270	1 400 843

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
-----------------------------	--------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

- I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux
- II. Dérogations aux méthodes d'évaluation
- III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse

NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
-----------------------------	--------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

- I. Changements affectant les méthodes d'évaluation
- II. Changements affectant les règles de présentation

NEANT

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2025	Total au 31/12/2024
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	471 799	3 663		774 363	1 249 825	1 130 555
VALEURS REÇUES EN PENSION						
- Au jour le jour						
- A terme						
PRÊTS DE TRESORERIE		214 242			214 242	75 211
- Au jour le jour		107 121			107 121	75 211
- A terme		107 121			107 121	125
PRÊTS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTÉRÊTS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	471 799	217 905		774 363	1 464 067	1 205 891

CREANCES SUR LA CLIENTELE

(En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total au 31/12/2025	Total au 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE		1 060 484	5 526 636	2 605 342	9 192 462	5 140 362
- Comptes à vue débiteurs		1 060 484	1 146 413	2 047 437	4 254 334	2 493 850
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie			4 380 223	557 905	4 938 128	2 646 512
CREDITS A LA CONSOMMATION				68 957	68 957	13 667
CREDITS A L'ÉQUIPEMENT		162 125	2 812 507	2 890	2 977 522	4 498 883
CREDITS IMMOBILIERS			336 695	4 528 923	4 865 618	4 102 192
AUTRES CREDITS		2 191 302	29 140	-	2 220 442	1 876 309
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR		35 179	106 756	29 873	171 808	175 070
CREANCES EN SOUFFRANCE (nettes)			68 357	29 522	97 879	83 598
- Créances pré-douteuses			597	17 483	18 080	7 184
- Créances douteuses			3 665	6 378	10 043	12 775
- Créances compromises			64 095	5 661	69 756	63 639
TOTAL		3 449 090	8 880 091	7 265 507	19 594 688	15 890 081

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

(En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Émetteurs publics	Émetteurs privés		Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
			Financiers	non financiers		
TITRES COTES	7 287		27 678	25 196	60 161	45 832
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créances						
Titres de propriété	7 287		27 678	25 196	60 161	45 832
TITRES NON COTES	76 129	2 880 706	720 750	107 388	3 784 973	3 201 844
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	2 880 706			2 880 706	1 992 740
Obligations			720 750	107 388	828 138	858 673
Autres titres de créances	76 129				76 129	127 305
Titres de propriété						223 125
TOTAL	83 416	2 880 706	748 428	132 584	3 845 134	3 247 676

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
 (En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES DE PLACEMENT	3 071 576	3 182 453	3 036 102	120 199	9 322	9 322
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	2 829 067	2 882 301	2 739 200	62 327	9 093,19	9 093
OBLIGATIONS	160 463	216 643	166 110	56 181	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	21 659	21 932	21 200	276	2,84	3
TITRES DE PROPRIETE	60 388	61 577	109 592	1 416	226,26	226
TITRES D'INVESTISSEMENT	711 259	711 258,88	804 046,82			
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS	711 259	711 259	804 047			
AUTRES TITRES DE CREANCE						

DETAIL DES AUTRES ACTIFS (En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
INSTRUMENTS OPTIONNELS	52 005	47 248
Instruments optionnels achetés	52 005	47 248
Provisions pour dépréciation des instruments optionnels achetés		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	132 227	90 163
Comptes de règlements des opérations sur titres	132 227	90 159
Diverses autres opérations sur titres		3
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses		
DEBITEURS DIVERS	220 417	251 362
Sommes dues par l'Etat	175 061	164 618
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	250	149
Comptes clients de prestations non bancaires	15 498	9 276
Divers autres débiteurs	29 608	77 319
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS		
Valeurs et emplois divers		
Provisions pour dépréciation des valeurs et emplois divers		
COMPTES DE REGULARISATION	57 363	159 169
Produits à recevoir	8 836	4 445
Charges constatées d'avance		6 154
Frais préliminaires	2 595	4 438
Autres comptes de régularisation	45 933	144 126
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	380	380
TOTAL	462 392	548 316

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital (%)	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
CFG MARCHES	MARCHES DES CAPITAUX	35 000	100,00%	30 389	30 389	31/12/2025	106 170	58 743	23 002
CFG FINANCE	FINANCE D'ENTREPRISE	10 000	100,00%	29 633	29 633	31/12/2025	45 228	33 468	10 000
CFG GESTION	GESTION DE PORTEFEUILLE	5 000	99,99%	5 506	5 506	31/12/2025	84 188	55 278	19 998
CFG GESTION PRIVEE	GESTION DE PORTEFEUILLE	1 000	99,94%	1 000	1 000	31/12/2025	3 306	826	1 399
CFG ASSOCIES	SOCIETE DE PARTICIPATION	1 525	99,34%	10 729	1 900	30/06/2025	1 895	-5	
T CAPITAL GESTION	PROMOTION IMMOBILIERE	300	51,07%	148	148	31/12/2025	-22 901	-9	
CFG IT	GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE	5 010	98,00%	4 885	4 885	31/12/2025	10 537	2 767	
CFG ASSURANCES	COURTAGE EN ASSURANCE	100	100,00%	380	380	31/12/2025	3 508	1 930	
VILLA ROOSVELT	SOCIETE D'INVESTISSEMENT	106 000	71,70%	68 350	68 350	30/06/2025	35 869	-408	
REIM PARTNERS	GESTION DE PORTEFEUILLE	1 000	30,00%	56 104	56 104	31/12/2025	28 735	27 572	12 457
Autres titres de participation									
MUTANDIS AUTOMOBILE	HOLDING	630 000	4,00%	7 396	7 396	31/12/2021	130 356	2 990	-
CFG DEVELOPPEMENT	CAPITAL INVESTISSEMENT	3 864	81,00%	4 825	4 825	31/12/2024	3 714	-481	
ECOLOGIA	ENERGIE RENOUVELABLE	10 000	100,00%	10 000		30/06/2022	8 617	-39	-
T CAPITAL GROUP	SOCIETE D'INVESTISSEMENT	682 565	10,21%	170 311		31/12/2024	-428 292	-806 827	
FONDS DARIF	GESTION RIAD	50 000	4,00%	1 845	1 845	31/12/2018	32 154	-1 256	-
SPM	PROMOTION IMMOBILIERE	655 439	1,40%	9 149		31/12/2024	-45	-594 283	
CCP Maroc	GESTION DE MARCHE A TERME	100 000	2,78%	2 780	2 780				
OPCI Syhati 2 Immo SPI	OPCI	1 032 325	0,09%	900	900	30/09/2025	1 099 289	60 764	
TOTAL PARTICIPATIONS				414 331	216 042				66 856
EMPLOIS ASSIMILES				139 830	139 830				
TOTAL GENERAL				554 161	355 872				66 856

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

(En milliers de DH)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	2 093 927	896 905	184 927	2 805 905	160 864	468 636	993	394	15 929	2 321 340
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles										
Crédit-bail mobilier	195 226	120 445	15 089	300 581	34 058	82 093	464		10 075	208 413
Crédit-bail mobilier en cours	13 824	66 523		80 347						80 347
Crédit-bail mobilier loué	181 402	53 922	15 089	220 234	34 058	82 093	464		10 075	128 066
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
Crédit-bail immobilier	1 810 080	759 286	147 878	2 421 487	126 806	386 542	529	394	5 854	2 029 091
Crédit-bail immobilier en cours	572 017	363 732		935 749						935 749
Crédit-bail immobilier loué	1 102 191	395 554	12 007	1 485 738	126 806	386 542	529	394	5 854	1 093 341
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	135 871		135 871							
Loyers courus à recevoir	23 763	17 174	232	40 704						40 704
Loyers restructurés										
Loyers impayés	64 859		21 727	43 132						43 132
Créances en souffrance										
Immobilisation données en location simple										
Biens mobiliers en location simple										
Biens immobiliers en location simple										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés										
Créances en souffrance										
TOTAL	2 093 927	896 905	184 927	2 805 905	160 864	468 636	993		15 929	2 321 340

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(En milliers de DH)

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT DES CESSIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT DE FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS				MONTANT NET DE FIN DE L'EXERCICE
					MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	642 679	103 325	-	746 004	96 284	12 077		108 361	637 643
Droit au bail	2 600			2 600					2 600
Immobilisations en recherche et développement	182 243	7 173		189 416	96 284	12 077		108 361	81 055
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	457 837	96 152		553 988					553 988
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	761 637	275 740	2 601	1 034 776	242 351	35 851	2 404	275 798	758 978
Immeubles d'exploitation	102 895			102 895	26 085	3 368		29 453	73 442
Mobilier et Matériel d'exploitation	190 670	20 622	2 601	208 690	130 146	20 949	2 404	148 691	59 999
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	468 072	255 118		723 190	86 120	11 534		97 654	625 536
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	1 404 316	379 065	2 601	1 780 780	338 640	47 928	2 404	384 159	1 396 621

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (En milliers de DH)

DETTES	ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU MAROC			AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES A L'ETRANGER	TOTAL AU 31/12/2025	TOTAL AU 31/12/2024
	BANK AL-MAGHRIB TRESOR PUBLIC ET SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	BANQUES AU MAROC	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES AU MAROC			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS						
VALEURS DONNEES EN PENSION	3 330 094				3 330 094	2 020 071
- Au jour le jour						
- A terme	3 330 094				3 330 094	2 020 071
EMPRUNTS DE TRESORERIE	536 000				870 000	677 560
- Au jour le jour						
- A terme	870 000				870 000	677 560
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
- Au jour le jour						
- A terme						
DETTES OPERATIONS DE CREDIT BAIL						
INTERETS COURUS A PAYER	15 946				15 946	12 042
- Au jour le jour						
- A terme	15 946				15 946	12 042
TOTAL	3 882 040			-	4 216 040	2 709 673

PROVISIONS (En milliers de DH)

PROVISIONS	ENCOURS 31/12/2024	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES VA- RIATIONS	ENCOURS 31/12/2025
PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	367 501	75 444	40 662		402 283
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	153 430	53 980	31 692		175 718
Titres de transaction					
Titres de placement	1 570	9 322	1 569		9 322
Titres de participation et emplois assimilés	194 147	11 149	7 006		198 290
Titres d'investissement					
Créances sur crédit-bail et en location					
Immobilisations incorporelles et corporelles					
Autres actifs	3 024				3 024
Créances subordonnées					
Immobilisations données en crédit-bail	15 331	993	394		15 929
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	38 688	33 719	5 704		66 703
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	38 688	33 719	5 704		66 703
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					

DETAIL DES AUTRES PASSIFS (En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
Instruments vendus		
COMPTE DE REGLEMENT D'OPERATIONS SUR TITRES	148 309	65 818
Dettes sur titres	147 998	65 163
Versement à effectuer sur titres non libérés		
Provisions pour service financier aux émetteurs	311	656
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs		
CREDITEURS DIVERS	424 567	361 395
Sommes dues à l'état	162 036	106 552
Sommes dues aux organismes de prévoyance	12 081	6 950
Sommes diverses dues au personnel	54 531	42 667
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 771	5 032
Fournisseurs de biens et de services	190 359	197 472
Divers autres créditeurs	2 790	2 722
COMPTES DE REGULARISATION	569 433	352 741
Charges à payer	32 908	44 363
Produits Constatés d'avance	94 340	86 938
Autres comptes de régularisation	442 185	221 441
TOTAL	1 142 309	779 954

DEPOTS DE LA CLIENTELE (En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			TOTAL AU 31/12/2025	TOTAL AU 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	6 109	1 668 401	2 676 158	5 790 928	10 005 253	8 382 445
Comptes d'épargne				990 611	990 611	926 724
Dépôts à terme		450 000	2 500	264 260	716 760	1 097 349
Autres comptes créditeurs			186 256	-	322 599	97 836
Intérêts courus à payer		5 152	58	2 449	7 659	11 457
TOTAL	6 109	2 123 553	2 864 972	7 048 248	12 042 882	10 515 811

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (En milliers de DH)

	ENCOURS 31/12/2024	Affectation du résultat	Autres variations	ENCOURS 31/12/2025
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liés au capital	638 545	6 744		645 289
Réserve légale	12 065	6 744		18 809
Autres réserves	3 084			3 084
Primes d'émission, de fusion et d'apport	623 396			623 396
Capital	700 159			700 159
- Capital appelé	700 159			700 159
- Capital non appelé				
- Certificats d'investissement				
- Fonds de dotation				
Actionnaires, Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	192 449	12 616		205 065
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	134 887	-134 887	314 225	314 225
TOTAL	1 666 040	-115 526	314 225	1 864 739

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE (En milliers de DH)

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques	11 331 707	Créances sur la clientèle	4 825 992
Autres valeurs et sûretés réelles	6 383 844	Créances sur la clientèle et titres de transaction et de placement	
TOTAL	17 715 551		4 825 992

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			

TITRES DE CREANCES EMIS

(En milliers de DH)

NATURE DES TITRES (1)	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur nominal unitaire en Dhs	Taux nominal	Mode de remboursement (2)		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	19/10/2022	01/10/2029	100 000,00	4,30%	In fine	100 000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/04/2021	30/03/2026	100 000,00	2,49%	In fine	109 600	-	-	-
Certificats de dépôt	15/04/2022	15/04/2027	100 000,00	2,85%	In fine	50 000	-	-	-
Certificats de dépôt	03/10/2022	03/10/2029	100 000,00	4,20%	In fine	100 000	-	-	-
Certificats de dépôt	31/03/2022	27/11/2028	100 000,00	3,80%	In fine	60 000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/09/2021	29/11/2027	100 000,00	3,00%	In fine	100 000	-	-	-
Certificats de dépôt	23/02/2024	23/02/2029	100 000,00	3,65%	In fine	175 000	-	-	-
Certificats de dépôt	23/02/2024	23/02/2029	100 000,00	4,00%	In fine	595 000	-	-	-
Certificats de dépôt	26/04/2024	27/04/2026	100 000,00	3,65%	In fine	200 000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/05/2024	13/05/2026	100 000,00	3,65%	In fine	200 000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/06/2024	29/06/2026	100 000,00	3,10%	In fine	1 200	-	-	-
Certificats de dépôt	01/07/2024	23/06/2031	100 000,00	4,50%	In fine	50 000	-	-	-
Certificats de dépôt	30/08/2024	31/08/2026	100 000,00	3,00%	In fine	8 000	-	-	-
Certificats de dépôt	27/09/2024	28/09/2026	100 000,00	3,10%	In fine	50 000	-	-	-
Certificats de dépôt	21/05/2021	30/09/2027	100 000,00	3,00%	In fine	100 000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/07/2021	30/09/2027	100 000,00	3,00%	In fine	100 000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/10/2024	11/10/2029	100 000,00	3,25%	In fine	540 000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/10/2024	11/10/2029	100 000,00	3,50%	In fine	520 000	-	-	-
Certificats de dépôt	24/10/2024	24/10/2026	100 000,00	2,95%	In fine	2 700	-	-	-
Certificats de dépôt	30/10/2024	30/10/2029	100 000,00	3,25%	In fine	100 000	-	-	-
Certificats de dépôt	29/11/2024	29/11/2026	100 000,00	2,90%	In fine	1 000	-	-	-
Certificats de dépôt	17/12/2024	17/12/2026	100 000,00	2,85%	In fine	1 200	-	-	-
Certificats de dépôt	22/01/2025	21/01/2026	100 000,00	2,85%	In fine	1 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	30/01/2025	29/01/2026	100 000,00	2,50%	In fine	2 500	-	-	-
Certificats de dépôt	14/03/2025	13/03/2026	100 000,00	2,70%	In fine	3 000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/04/2025	10/04/2026	100 000,00	2,65%	In fine	300 000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/04/2025	28/04/2026	100 000,00	2,25%	In fine	5 500	-	-	-
Certificats de dépôt	25/04/2025	24/04/2026	100 000,00	2,36%	In fine	200 000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/05/2025	12/05/2026	100 000,00	2,55%	In fine	750 000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/07/2025	14/07/2026	100 000,00	2,50%	In fine	220 000	-	-	-
Certificats de dépôt	31/07/2025	31/01/2026	100 000,00	3,20%	In fine	470 000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/08/2025	12/08/2026	100 000,00	2,50%	In fine	350 000	-	-	-
Certificats de dépôt	03/09/2025	02/09/2026	100 000,00	2,50%	In fine	100 000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/10/2025	14/10/2026	100 000,00	2,52%	In fine	600 000	-	-	-
Certificats de dépôt	17/11/2025	16/11/2026	100 000,00	2,55%	In fine	1 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/11/2025	27/02/2026	100 000,00	2,25%	In fine	31 800	-	-	-
Certificats de dépôt	17/12/2025	16/12/2026	100 000,00	2,64%	In fine	500 000	-	-	-
Certificats de dépôt	26/12/2025	25/12/2026	100 000,00	2,55%	In fine	12 000	-	-	-
Certificats de dépôt	12/12/2025	12/03/2026	100 000,00	1,90%	In fine	1 100	-	-	-
TOTAL						8 709 600	-	-	-

(1) il s'agit de : Certifications de dépôt - Emprunts obligatoires - Bon de société de financement - Autres titres de créances

(2) Amortissement : Annuel - In fine

VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE
(En milliers de DH)

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	107 121					107 121
Créances sur la clientèle	1 110 756	729 654	1 363 978	3 331 842	7 838 765	14 374 995
Titres de créance	30 007		484 016	1 766 215	730 951	3 011 189
Créances subordonnées					1 896 119	
Crédit-bail et assimilé	102 146	3 564	74 403	645 836	10 465 836	2 722 068
TOTAL	1 350 030	733 218	1 922 397	5 743 893		20 215 374
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 820 094		250 000	130 000		4 200 094
Dettes envers la clientèle	30 644	176 338	495 296	14 482		716 760
Titres de créance émis	1 000 000	508 400	3 097 000	4 054 200	50 000	8 709 600
Emprunts subordonnés					1 400 000	1 400 000
TOTAL	4 850 738	684 738	3 842 296	4 198 682	1 450 000	15 026 454

MARGES D'INTERET (En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (a)	39 636	40 152
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit (b)	132 699	131 045
Marge d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit (1)	-93 063	-90 892
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (a)	728 911	617 640
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle (b)	75 907	76 668
Marge d'intérêts sur opérations avec la clientèle (2)	653 004	540 972
+ Intérêts et produits assimilés sur titres de créance (a)	158 954	111 154
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance (b)	274 773	254 106
Marge d'intérêts sur opérations sur titres de créances (3)	-115 819	-142 952
+ Produits sur opérations de crédit-bail et de location (a)	236 611	154 618
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location (b)	162 729	121 306
Marge d'intérêts sur opérations en crédit-bail et en location (4)	73 883	33 311
MARGE D'INTERET = (1)+(2)+(3)+(4)	518 005	340 439

COMMISSIONS (En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Commissions sur prestations de service	209 545	148 722
Commissions sur fonctionnement de compte	29 929	26 956
Commissions sur moyens de paiement	42 008	37 699
Commissions sur opérations sur titres	54 599	25 129
Commissions sur titres en gestion ou en dépôt	65 397	43 600
Commissions sur prestations de service sur crédit	2 204	2 034
Produits sur activités de conseil et d'assistance		
Commissions sur ventes de produits d'assurance	4 887	5 134
Autres produits sur prestations de service	10 521	8 171
Produits sur engagements sur titres	2 762	2 762
- Commissions de placement sur le marché primaire		2 762
- Commissions de garantie sur le marché primaire		
Produits sur engagements sur produits dérivés		
- Commissions sur produits dérivés		
Produits sur opérations de change	11 457	10 192
- Commissions sur opérations de change virements	11 457	10 192
- Commissions sur opérations de change billets		
TOTAL COMMISSIONS	221 002	161 677

RESULTAT SUR OPERATIONS DE MARCHE (En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
+ Gains sur titres de transaction	381	7 613
- Pertes sur titres de transaction	1 180	8 256
Résultat des opérations sur titres de transactions	-800	-643
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	330 682	177 097
+ Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	1 569	713
- Moins-values de cession sur titres de placement	234 456	87 909
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	9 322	1 569
Résultat des opérations sur titres de placement	88 474	88 331
+ Gains sur opérations de change virement	108 980	79 544
+ Gains sur opérations de change billets		
- Pertes sur opérations de change virement	2 378	1 469
- Pertes sur opérations de change billets	28	98
Résultat des opérations de change	106 574	77 976
+ Gains sur produits dérivés de taux d'intérêt		
+ Gains sur produits dérivés de cours de change		
+ Gains sur produits dérivés d'autres instruments		
- Pertes sur produits dérivés de taux d'intérêt		
- Pertes sur produits dérivés de cours de change		
- Pertes sur produits dérivés d'autres instruments		
Résultat des opérations sur produits dérivés		

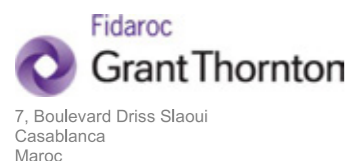
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
CHARGES DE PERSONNEL	247 708	234 154
Salaires et appointements	201 480	187 477
Charges d'assurances sociales	22 577	21 166
Charges de retraite	11 206	18 563
Charges de formation	2 000	1 559
Autres charges de personnel	10 444	5 389
CHARGES EXTERNES	124 118	124 073
Loyers de crédit-bail et de location	13 443	13 310
Frais d'entretien et réparation	31 933	32 903
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	10 865	11 909
Transport et déplacements	2 714	1 180
Publicité, publications et relations publiques	16 598	21 023
Autres charges externes	48 564	43 748
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	51 258	56 115
Frais préliminaires	559	597
Frais d'acquisition des immobilisations		
Autres charges réparties sur plusieurs exercices	1 284	1 284
Dons, libéralités et lots		
Diverses autres charges d'exploitation	49 415	54 234

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE		(En milliers de DH)	
	31/12/2025	31/12/2024	
PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT TITRES DE PROPRIETE	362	1 714	
Dividendes sur titres d'OPCVM			
Dividendes sur autres titres de propriété	362	1 714	
Autres produits sur titres de propriété			
PRODUITS SUR TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	66 856	28 477	
Dividendes sur titres de participation entreprises liées	66 856	28 477	
Dividendes sur titres de participation			
Dividendes sur titres de l'activité de portefeuille			
Autres produits sur titres de participation et emplois assimilés			
TOTAL	67 218	30 191	

AUTRES PRODUITS ET CHARGES		(En milliers de DH)	
	31/12/2024	31/12/2023	
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	8 091	8 851	
Produits sur valeurs et emplois divers			
Plus values de cession sur immobilisations financières	893	86	
Plus values de cession sur immobilisations Corporelles et incorporelles	199	2 127	
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			
Produits accessoires	406	715	
Autres produits non bancaires	6 592	5 923	
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	209	21 097	
Charges sur valeurs et emplois divers			
Moins values de cession sur immobilisations financières		19 680	
Moins values de cession sur immobilisations Corporelles et incorporelles	209	1 417	
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	44 424	226 766	
Reprises de provisions pour créances en souffrances	31 692	2 997	
Récupérations sur créances amorties	21	16	
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	1 569	713	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 189	216 594	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles			
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature			
Reprises de provisions pour autres risques et charges	5 704	2 342	
Reprises des autres provisions	4 817	4 817	
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	99 015	220 367	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances	53 980	30 315	
Pertes sur créances irrécouvrables	167	152	
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	9 322	1 569	
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	8 959	175 885	
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature			
Dotations aux provisions pour autres risques et charges	33 719	9 199	
Dotations aux autres provisions		4 817	

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025



AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15
Hay Ryad 10100 – Rabat,
Maroc

Aux actionnaires de
CFG Bank S.A.
5/7 rue Ibnou Toufail
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CFG Bank S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'état des informations complémentaire (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 3.275.397 dont un bénéfice net de KMAD 314.225.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CFG Bank S.A. au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle	
Risque identifié	Notre réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers.</p> <p>Des provisions destinées à couvrir ce risque sont constituées par la banque. Ces dernières sont calculées en application des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, des règles de la banque centrale relatives au provisionnement des créances sensibles ainsi que des politiques internes fixées par le Management de la banque.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. <p>Au 31 décembre 2025, le montant des créances envers la clientèle s'élève à MMAD 19.595 comprenant des provisions pour dépréciation des créances en souffrance de MMAD 176.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> étudier la conformité au Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 20 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

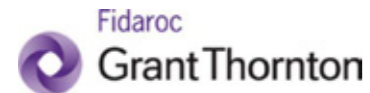
FIDAROC GRANT THORNTON

 FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 International
 7 Bd. Orléans, Casablanca
 Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
 Associé

BDO S.A.

 BDO S.A.
 Audit, Tax & Advisory
 12 Rue Lyautey - Casablanca 20410
 Téléphone : 212 5 22 29 33 06
 Télécopie : 212 5 22 29 33 06
 ICE : 00152980400001
Moutai CHAOUKI
 Associé

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc



AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15
Hay Ryad 10100 – Rabat,
Maroc

Aux actionnaires de
CFG Bank
5/7 rue IbnouToufail
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CFG Bank et de ses filiales (Groupe CFG Bank), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 2.087.129 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 381.362.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle	
Risque identifié	Notre réponse d'audit
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ; établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables » de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2025, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle, exposé au risque de crédit s'élève à MMAD 22.018; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 236.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.</p> <p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du groupe ; analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2025 ; tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3. <p>Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 20 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

 FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 International
 7 Bd. Oudjda Street, Casablanca
 Tél : 05 22 54 45 00 - Fax : 05 22 29 86 70
Faïçal MEKOUAR
 Associé

BDO S.A.

 BDO S.A.
 Audit, Tax & Advisory
 17 rue Laffitte - Quartier des Nations 2016 Casablanca
 Téléphone : 212 5 22 29 33 04 116
 Télécopie : 212 5 22 29 33 05
 ICE 00152904000001
Moutai CHAOUKI
 Associé



CFG BANK S.A.
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025
Avril 2026

Aux Actionnaires de CFG Bank S.A

5/7, Rue Ibnou Toufail
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2025

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2025.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2025

2.1 Avance en compte courant de CFG Bank à Villa Roosevelt

- **Personnes concernées** : CFG Bank S.A en sa qualité d'associé dans la société Villa Roosevelt, RMA en sa qualité d'actionnaire dans CFG Bank S.A et d'Associé dans la société Villa Roosevelt et Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général dans CFG Bank S.A et de Gérant dans la société Villa Roosevelt.
- **Nature et objet de la convention** : Il s'agit d'un avenant à la convention d'avance en compte courant signée entre Villa Roosevelt et CFG Bank de 21,5 MMAD moyennant un taux de 6,00% HT l'an en date du 17/02/2015, et non rémunéré à compter du 01/07/2020.
- **Modalités essentielles** :
 - Date de signature de la convention : 01 juillet 2020 ;
 - Modalités de rémunération : Avances en comptes courants non rémunérées.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2025** : Débiteur de 27 830 KMAD.

2.2 Avance en compte courant de CFG Bank à Villa Roosevelt

- **Personnes concernées** : CFG Bank S.A en sa qualité d'associé dans la société Villa Roosevelt, RMA en sa qualité d'actionnaire dans CFG Bank S.A et d'Associé dans la société Villa Roosevelt et Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général dans CFG Bank S.A et de Gérant dans la société Villa Roosevelt.
- **Nature et objet de la convention** : Il s'agit d'avances en compte courant d'un montant de 106 MMAD non rémunérées, accordées à la société Villa Roosevelt SARL.
- **Modalités essentielles** :
 - Date de signature de la convention : 04 juillet 2019 ;
 - Modalités de rémunération : Avances en comptes courants non rémunérées.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2025** : Débiteur de 106 000 KMAD.

2.3 Avance en compte courant de CFG Bank à Villa Roosevelt

- **Personnes concernées** : CFG Bank S.A en sa qualité d'associé dans la société Villa Roosevelt, RMA en sa qualité d'actionnaire dans CFG Bank S.A et d'Associé dans la société Villa Roosevelt et Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général dans CFG Bank S.A et de Gérant dans la société Villa Roosevelt.
- **Nature et objet de la convention** : Il s'agit d'avances en compte courant d'un montant de 6 MMAD non rémunérées, accordées à la société Villa Roosevelt SARL.
- **Modalités essentielles** :
 - Date de signature de la convention : 23 juillet 2019 ;
 - Modalités de rémunération : Avances en comptes courants non rémunérées.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2025** : Débiteur de 6 000 KMAD.

2.4 Convention d'avance en compte courant avec SPM SA

- **Personnes concernées** : CFG Bank S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société SPM S.A et Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général dans CFG Bank S.A. et Président Directeur Général dans SPM S.A.
- **Nature et objet de la convention** : Il s'agit de prêts de trésorerie accordés à la société SPM S.A. non rémunérés détaillés comme suit :
 - Prêt de trésorerie accordé en 2015 pour 4.667 KMAD ;
 - Prêt de trésorerie accordé en 2016 pour 150 KMAD.
- **Modalités essentielles** :
 - Date de signature de la convention : 10 mars 2015 ;
 - Durée : 12 mois ;
 - Modalités de rémunération : Prêts non rémunérés.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2025** : Nul.

2.5 Refacturation de la quote-part des charges engagées par le Groupement d'Intérêt Economique « CFG IT »

- **Personnes concernées** : CFG Bank S.A en sa qualité de membre de CFG IT, Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général dans CFG Bank S.A et d'Administrateur Général dans CFG IT et Madame Souad Benbachir Hassani en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué dans CFG Bank S.A et d'Administrateur Général Délégué dans CFG IT.
- **Nature et objet de la convention** : Cette convention (non écrite) prévoit la refacturation par CFG IT à CFG Bank S.A de la quote-part des charges engagées par le groupement au titre de l'exercice.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 41 234 KMAD HT.
- **Sommes versées en 2025** : 52 830 KMAD.
- **Solde du compte au 31 décembre 2025** : Créiteur de 12 759 KMAD.

2.6 Conventions conclues précédemment avec Dar Tawfir dont les engagements ont été repris par CFG Bank suite à l'opération de fusion-absorption réalisée en 2012

2.6.1 Convention de prestations de services d'intermédiation avec CFG Marchés

- **Personnes concernées** : CFG Bank S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société CFG Marchés, Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général dans CFG Bank S.A et de Président du Conseil d'Administration dans CFG Marchés, Monsieur Driss Benchaffai en sa qualité de Directeur Général Délégué dans CFG Bank S.A et d'Administrateur dans CFG Marchés et Monsieur Aryn Alami en sa qualité de Vice-Président, Directeur Général Délégué dans CFG Bank S.A et d'Actionnaire dans CFG Marchés.
- **Nature et objet de la convention** : CFG Bank s'engage à effectuer le démarchage de la clientèle Grand Public et le conseil des clients dans leurs opérations de placement direct en bourse vers CFG Marchés.
- **Modalités essentielles** :
 - Date de signature de la convention : 10 janvier 2001 modifiée par un avenant daté du 26 décembre 2005 ;
 - Modalités de rémunération : Toute somme facturée, par CFG Marchés, au-delà de 0,1% du volume réalisé par l'ensemble des clients de CFG Bank S.A, sera rétrocédée à cette dernière.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 19 312 KMAD HT.
- **Sommes reçues en 2025** : 18 220 KMAD.
- **Solde du compte au 31 décembre 2025** : Débiteur de 4 273 KMAD.

2.6.2 Convention de prestations de services avec CFG Gestion

- **Personnes concernées** : CFG Bank S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société CFG Gestion, Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général dans CFG Bank S.A et de Président du Conseil d'Administration dans CFG Gestion, Madame Souad Benbachir Hassani en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué dans CFG Bank S.A et d'Administrateur dans CFG Gestion, Monsieur Driss Benchaffai en sa qualité de Directeur Général Délégué dans CFG Bank et d'Administrateur dans CFG Gestion et Monsieur Aryn Alami en sa qualité de Vice-Président, Directeur Général Délégué dans CFG Bank S.A et d'Actionnaire dans CFG Gestion.

- **Nature et objet de la convention** : Cette convention vient en remplacement de la convention ayant le même objet et portant sur les mêmes prestations, datée du 10 janvier 2001 et conclue entre CFG Gestion et Dar Tawfir (absorbée par votre Société). CFG Bank ayant repris de ce fait les engagements de la société absorbée s'engage à fournir les prestations suivantes :
 - Le démarchage de clients par les forces commerciales du réseau bancaire de CFG Bank ;
 - La commercialisation d'OPCVM gérés par CFG Gestion à une clientèle grand public drainée par le réseau bancaire CFG Bank.

Cette liste ne revêt pas un caractère limitatif et pourra être adaptée aux besoins de CFG Bank d'un commun accord avec CFG Gestion.
- **Modalités essentielles** :
 - Date de signature de la convention : 14 janvier 2013 avec effet rétroactif au 1^{er} décembre 2012 ;
 - Modalités de rémunération : Conformément aux usages pratiques en vigueur entre les banques-réseau collecteur et leurs filiales sociétés de gestion et en contrepartie des prestations qu'elle fournit, CFG Bank percevra une rémunération correspondant à 50% des commissions générées par les OPCVM.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 30 141 KMAD HT.
- **Sommes reçues en 2025** : 35 256 KMAD.
- **Solde du compte au 31 décembre 2025** : Débiteur de 3 352 KMAD.

2.7 Prêt de CFG Bank à CFG Gestion

- **Personnes concernées** : CFG Bank S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société CFG Gestion, Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général dans CFG Bank S.A et de Président du Conseil d'Administration dans CFG Gestion, Madame Souad Benbachir Hassani en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué dans CFG Bank S.A et d'Administrateur dans CFG Gestion, Monsieur Driss Benchaffai en sa qualité de Directeur Général Délégué dans CFG Bank et d'Administrateur dans CFG Gestion et Monsieur Aryn Alami en sa qualité de Vice-Président, Directeur Général Délégué dans CFG Bank S.A et d'Actionnaire dans CFG Gestion.
- **Nature et Objet de la convention** : Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à CFG Gestion destiné au financement de l'acquisition des titres de CFG Capital moyennant un taux d'intérêt de 5,5%.
- **Modalités essentielles** :
 - Date de signature de la convention : 28 décembre 2018 ;
 - Modalités de rémunération : Prêt rémunéré au taux d'intérêt de 5,5%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 353 KMAD HT.
- **Sommes reçues en 2025** : 10 190 KMAD.
- **Solde du compte au 31 décembre 2025** : Nul.

2.8 Contrat de prestation de service avec MUGEST SARL(AU)

- **Personnes concernées** : Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration dans CFG Bank S.A et Gérant Associé Unique de la société MUGEST SARL AU.
- **Nature et Objet de la convention** : Contrat de prestation de services au terme duquel MUGEST s'engage à apporter son expérience et à faire bénéficier CFG Bank de ses compétences et son savoir-faire.
- **Modalités essentielles** :
 - Date de signature de la convention : 18 avril 2023 ;
 - Modalités de rémunération : Rémunération annuelle d'un montant d'un million de dirhams.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1 000 KMAD HT.
- **Sommes versées en 2025** : 1 200 KMAD.
- **Solde du compte au 31 décembre 2025** : Nul.

2.9 Convention de domiciliation gratuite chez CFG Bank conclue avec Immorente Invest

- **Personnes concernées** : CFG Bank en sa qualité d'actionnaire direct et indirect dans la société Immorente Invest, AXA ASSURANCE MAROC et CIMR en leur qualité d'actionnaires et d'administrateurs dans les deux sociétés et Madame Souad Benbachir Hassani en sa qualité de Directeur Général Délégué dans CFG Bank S.A et Président du Conseil d'Administration dans la société Immorente Invest.
- **Nature et Objet de la convention** : Convention de domiciliation gratuite de la société Immorente Invest dans les locaux de CFG Bank.
- **Modalités essentielles** : Convention non rémunérée.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produit.
- **Sommes reçues en 2025** : Néant.

Fait à Casablanca, le 20 avril 2026

Les commissaires aux Comptes

BDO S.A

Moutai CHAOUKI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Oudjda - Casablanca
Tél : 05 22 54 88 00 - Fax : 05 22 29 86 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

